

**PAGES  
MANQUANTES**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-proprétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boite de Poste 017. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXIII

VENDREDI, 27 JANVIER 1899

No 4

## MARIAGE

Samedi dernier, dans la chapelle de l'église de l'Immaculée Conception a été célébré par M. le curé Désy, le mariage de M. Paul Blénert, rédacteur du PRIX COURANT, avec Mademoiselle Albertine Rivard, fille adoptive de notre collaborateur M. L. J. François.

Les témoins étaient: pour la mariée, M. L. J. François; pour le marié, M. Louis Minier, professeur et directeur du Laboratoire de Chimie.

Nous offrons à notre excellent ami et collaborateur ainsi qu'à sa jeune femme nos cordiales félicitations et formons des vœux sincères pour le bonheur et la prospérité des nouveaux époux.

LE PRIX COURANT.

A. et H. Lionais,  
Editeurs Propriétaires.

L'annonce est aux affaires, ce que la nourriture est au corps: elle doit être régulière, proportionnée et variée.

## LE CAUTIONNEMENT DES CURATEURS

Un projet de loi pour amender l'article 874 du Code de Procédure Civile concernant la garantie à donner par les curateurs de faillites a été présenté à la Législature Provinciale par l'Hon. Stephens, il se lit ainsi:

“L'article 874 du Code de Procédure Civile est amendé en remplaçant les mots: le curateur nommé peut être requis de donner des garanties dont le montant est fixé par le juge” dans la première et la seconde ligne ci dessus par les termes suivants:

“Le curateur nommé sera requis de donner des garanties dont le montant sera fixé par le juge, à moins que la majorité des créanciers en décide autrement.”

Nous aurions préféré que l'amendement s'arrêtât au premier membre de la phrase: “Le curateur nommé sera requis de donner des garanties dont le montant sera fixé par le juge.”

Bien que nous reconnaissons le droit des créanciers, de dispenser un liquidateur ou un curateur de fournir des garanties, nous ne pouvons nous dispenser de songer à la minorité des créanciers qui n'ayant pas les mêmes raisons d'agir ainsi seraient disposés à exiger le caution-

nement trouvé inutile par le plus grand nombre des créanciers.

Si la majorité s'est trompée dans la confiance qu'elle accorde au curateur, indemniserait-elle la minorité qui aurait voulu exiger un cautionnement ?

Et puis, cette majorité, quelle sera-t-elle ? Majorité en nombre ou en valeur ? Ou les deux ? Le projet de loi n'en dit mot. Bien que cette question ne soit que d'une importance relative, elle pourra donner lieu à des interprétations différentes puisque la loi ne la tranche pas.

A un autre point de vue, nous dirons que le cautionnement ou la garantie devrait toujours être exigé. On se plaint au dehors que nous n'ayons pas de loi fédérale de faillites et l'absence d'une telle loi est un obstacle au développement de notre commerce extérieur.

En l'absence d'une loi fédérale, est-ce que nos lois provinciales régissant la matière ne devraient pas être telles que notre province n'eût pas à souffrir de l'espèce de discrédit dont jouit le Canada à ce point de vue.

L'exigence d'un cautionnement de la part des curateurs et liquidateurs de la province de Québec serait comptée comme une bonne note à l'actif de notre province. Dès événements récents ont prouvé qu'il était sage de faire une obligation de ces cautionnements.

Les curateurs qui ont levé le pied, emportant avec eux les dividendes qu'ils auraient dû payer aux créanciers, jouissaient d'une bonne réputation et auraient facilement obtenu, avant leurs frasques, de la majorité des créanciers, la dispense d'un cautionnement.

C'est pourquoi nous croyons peu sage de la part du législateur de permettre cette dispense.

La garantie doit être absolue pour tous les curateurs et dans toutes les liquidations de biens des faillis.

« La loi n'indique pas non plus la nature de cette garantie.

Est-ce un cautionnement personnel ou un cautionnement quelconque ?

Le cautionnement sera-t-il un dépôt réel de fonds entre les mains du Trésorier provincial ou de l'un de ses agents ?

Autant de questions auxquelles la loi ne donne pas de solution.

À notre point de vue, non-seulement le cautionnement devrait être obligatoire dans toute affaire de faillite, mais la nature du cautionnement devrait être telle qu'il n'y eût ni déplacement de fonds, ni immobilisation de capitaux.

La chose est possible et même facile. Il existe dans notre province des Compagnies de garantie incorporées qui offrent toute sécurité. Les curateurs sans déplacement de capitaux, au moyen d'une prime légère peuvent fournir aisément cautionnement par ces compagnies entièrement responsables. La loi devrait donc permettre et même exiger que le cautionnement des curateurs fût fourni par ces compagnies. C'est, croyons-nous, le vœu que forment les curateurs de Montréal. Le gouvernement n'a aucune raison de refuser une telle garantie qui donnera satisfaction aux créanciers et aux curateurs en même temps.

### Pour enlever un anneau

Devenu trop petit pour un doigt qui a grossi, on est souvent embarrassé. On peut d'abord essayer, en graissant le doigt au préalable avec du savon. Si ce moyen échoue, prenez la fine ficelle et entourez-en le doigt en spirale continue non interrompue, jusqu'au dessus de l'articulation réfractaire. Le bout le plus proche de la paume a été passé sous l'anneau. Prenez alors ce bout, et déroulez lentement du haut en bas, de la main vers le bout du doigt : l'anneau chassé peu à peu descend vers celui-ci et franchit l'articulation.

LA BANQUE DU PEUPLE

Une assemblée des déposants et créanciers de la Banque du Peuple a eu lieu mercredi, en présence des directeurs de la Banque. Le but de l'assemblée était d'adopter le meilleur plan de liquidation qui put donner satisfaction à tous les créanciers.

En novembre dernier, les créanciers avaient résolu de s'adresser au Parlement Fédéral dans le but d'obtenir un nouveau délai pour la liquidation des affaires de la dite banque, et d'obtenir des directeurs qu'ils consentissent à réaliser immédiatement les garanties qu'ils devaient fournir.

N'étant pas prêts à répondre alors, ils ont convoqué l'assemblée de mercredi pour faire leurs propositions.

Il y avait environ 300 personnes présentes à l'assemblée. La majorité des malheureux déposants a été, durant la plus grande partie de la séance, dans un état d'excitation et de mécontentement facile à comprendre.

Le caissier liquidateur de la Banque M. O. Dufresne, junior, présente la situation de la banque au 1er janvier 1899 sous la forme suivante :

	ACTIF	ETAT DU GOUVERNEMENT	ESTIMATION
Argent en mains: Billets et chèques d'autres Banques, etc.			66 320.49
Surplus de dépôt au Gouvernement pour garantir la circulation			1,174.00
Prêts courants.	38,070.60		28,070.60
Billets passés dûs	418,276.81		49,581.17
Immeubles	535,859.06		132,489.33
Edifice de la Banque	30,251.60		175,000.00
Park & Island Ry Co.			90,000.00
Autres actifs			2.00
Hypothèques			41,705.38
			<u>\$586,320.94</u>

PASSIF

Balance dûe aux déposants et autres	1,165,074.17	
Balance dûe aux autres Banques	5,271.21	
Dividendes non réclamés	1,911.12	1,472,256.50
Déficit:		885,935.56
NOTA. — Dans cet état l'édifice de la Banque est estimé en trop de et les immeubles de	25,000.00	25,000.00
		50,000.00
Déficit:		\$935,935.56
Actif \$521,320.94 pour payer passif de \$1,157,256.50=36 p. c. sur balance actuellement dûe ou sur montant originaire = 16 1/5		
Déjà payé = .55		
Garantis des directeurs = .06		
	.77 1/5	

REMARQUE: — Sur la somme de \$521,320.94 déduction est faite d'un montant de \$15,000 pour dividendes non réclamés et payables au pair.

A la suite de cet exposé, M. A. E. de Lorimier, avocat, représentant un certain nombre de déposants, demande de quelle façon les propriétés portées à l'actif ont été évaluées.

D'après le rôle de cotisation de la cité, lui fût-il répondu, et aussi d'après les renseignements obtenus de divers agents d'immeubles. Le caissier ajoute que les propriétés ont été offertes en vente et que la banque a refusé d'accepter \$150,000 pour celle de la rue St Jacques.

M. de Lorimier demande encore : "Combien réaliseriez-vous actuellement sur vente à l'encan ?"

"Pas plus de \$300,000," répond le caissier.

Il appert que deux des directeurs, MM. Prevost et Leclaire n'ont pas encore acquitté la part qu'ils doivent verser au fonds de garantie.

Le maire Préfontaine explique la situation. Les directeurs de la banque, dit-il, sont actuellement prêts à offrir aux déposants 45c dans la piastre sur la balance dépôts, bien qu'il en résulte pour eux un dé-

bours de \$200,000. La liquidation forcée de l'actif exigerait de fortes dépenses sans changer la position.

M. Lavery, avocat de Québec, demande si les directeurs seraient prêts à faire une offre formelle de 75 p. c. sur le montant total des dettes de la banque.

M. Préfontaine répond qu'il n'a aucune objection à faire cette offre qui a déjà été admise formellement par la direction. Les directeurs sont tenus de fournir une garantie de \$189,000 qu'ils n'ont pu réaliser. Ils ont songé à un emprunt, mais leurs créanciers personnels s'y opposent tant que les directeurs n'ont pas une complète décharge des déposants.

Après ces explications, l'Hon. Arthur Boyer donna lecture de la motion suivante :

« Attendu qu'à une assemblée des créanciers de la Banque du Peuple, tenue le 28 de novembre dernier, il a été résolu à l'unanimité d'accorder aux directeurs et liquidateurs de cette banque, d'après la loi passée à la dernière session du Parlement du Canada, un nouveau délai de deux ans à partir du 1er mai prochain, à condition qu'ils payent comptant et sans délai le montant de la garantie donnée par eux à la banque.

« Attendu qu'ils sont consentants de payer et de satisfaire de bonne foi à toutes les obligations, quelque-uns des directeurs qui ont donné telle garantie sont incapables de la réaliser sans obtenir une décharge pleine et entière de leurs créances, d'après la loi, envers la banque et ses créanciers.

« Attendu qu'après notre considération les dits directeurs en sont venus à la conclusion d'offrir, en règlement de leurs dettes envers les créanciers, déposants et actionnaires de la banque, aussitôt qu'un bill passé par le Parlement du Canada ratifiera tel arrangement, une somme de 45 cts dans la piastre, comptant de la balance due aux dits créanciers aujourd'hui, tous paiements partiels qui pourraient être faits dans l'intervalle sous forme de dividendes ou autrement, devront être considérés comme autant de payé à compte sur les 45 cts dans la piastre.

« Attendu qu'il est de l'intérêt des dits créanciers et déposants de la dite banque que la dite offre soit acceptée.

« Il est par les présentes résolu d'accorder aux directeurs de la dite banque compte et entière décharge de leurs dettes envers la banque et eux-mêmes sur paiement de la dite somme de 45 cts dans la piastre comme il est dit ci-dessus sur la balance encore due et de transférer aux dits directeurs tout l'actif de la dite banque de quelque nature qu'il puisse être afin de leur procurer les moyens de payer le dit montant. »

L'hon. M. Boyer fait l'éloge des directeurs qui, dit-il, ont toujours agi de bonne foi. S'ils ont déçu les déposants c'est parce qu'ils ont été déçus les premiers. Il invite les déposants à accepter l'offre de 45 p. c. sur la balance de la dette, telle que faite dans la résolution précédente.

L'avocat de la Banque, l'hon. C. A. Geoffrion recommande également aux déposants d'accepter l'offre des directeurs.

Finalement, la motion de l'hon. Arthur Boyer est acceptée par l'assemblée.

Un dividende de 5 p. c. sera prochainement payé.

A part l'un des directeurs, M. T. Préfontaine—que nous considérons comme une victime, car il est arrivé à la direction alors que la situation était déjà irrémédiablement compromise—nous trouvons que les autres directeurs s'en tirent à bon compte.

Il a fallu leur incapacité, leur incurie, ou leur aveuglement, pour faire ou laisser faire les folies qui ont amené la chute de la banque.

M. Arthur Boyer aurait pu réserver ses éloges pour une meilleure circonstance, car bien des gens pensent que les directeurs de la banque du Peuple auraient dû prendre le chemin de la prison ou d'un asile d'aliénés.

### Nettoyage des dentelles

Tremper dans du thé faible, et retirer aussitôt, pour repasser entre deux linges. La teinte varie selon la force du thé.

## LES MAGASINS A DÉPARTEMENTS

La législature provinciale est appelée à se prononcer sur une proposition de taxe municipale concernant les magasins à départements.

LE PRIX COURANT, depuis longtemps, réclamé pour le commerce de détail la protection contre la ruine et la dévastation que sèment autour d'eux les grands bazars.

On peut remonter loin dans la collection de notre journal et on y trouvera la proposition d'une taxe spéciale à appliquer aux magasins à départements pour assurer l'existence des autres magasins, des différents genres de commerce de détail.

En effet, dans notre numéro du 15 novembre 1895 dans un article intitulé "Pour les épiciers" avec le sous titre "les bazars," nous terminions ainsi :

"Tout ce que le conseil municipal peut faire, en dehors de la réglementation des commerces qui intéressent la santé et l'ordre public, c'est de prélever sur les commerçants une taxe proportionnelle à leur commerce, ce qui se fait actuellement au moyen de la taxe d'affaires établie sur la base de 7½ p c sur le loyer de l'établissement commercial.

Ce serait donc dans la répartition de cette taxe qu'il pourrait le plus légitimement intervenir. Or voici ce qu'il pourrait faire, et ce qui, après tout, serait de la plus stricte équité: exiger de ces grands magasins une taxe d'affaires pour chaque genre de commerce qu'ils cumulent avec leur commerce principal.

On dira: mais une simple taxe d'affaires, c'est bien peu. Permettez; ces magasins occupent des locaux dont le loyer est très élevé. Prenons, par exemple, la maison Henry Morgan, dont la bâtisse coûte un demi-million au bas mot. Le loyer doit en être évalué sur la base, au moins, de 4 p.c. sur le coût, soit \$20,000. Or 7½ p.c. sur \$20,000 représentent juste \$1500. La maison Morgan qui, avec son commerce de nouveautés, fait, comme accessoires, le commerce d'épicerie, d'ameublement, de ferblanterie et de quincaillerie, de vaisselle et de parfumerie, aurait à payer :

Pour la nouveauté.....	\$1,500
" l'épicerie.....	1,500
" les meubles.....	1,500
" la quincaillerie et ferblan- terie.....	1,500
" la vaisselle.....	1,500
" la parfumerie.....	1,500
Soit un total de.....	\$9,000

Or ces commerces accessoires n'étant, en réalité, que des moyens de publicité, et ne produisant intrinséquement que des pertes, il nous semble que, si l'on y ajoutait une charge de \$9,000 par année, la maison Morgan trouverait que cette annonce lui revient cher et chercherait d'autres moyens de publicité qui n'auraient pas l'inconvénient de faire du tort à leurs concitoyens.

Et ce ne serait, comme nous le disions, qu'une taxe équitable, après tout, puisque la maison en question enlève les affaires qu'elle fait dans chacune de ces lignes à des marchands épiciers, quincailliers, etc, qui, eux, paieraient chacun une taxe d'affaires à la ville.

Enfin, après trois ans d'attente, l'idée a fait son chemin. Le conseil municipal s'est décidé à appliquer le remède au mal, et, comme nous le disions plus haut, le sort du commerce de détail est maintenant entre les mains de nos Législateurs de Québec.

Nos Législateurs se laisseront-ils influencer par le capital, sacrifieront-ils les intérêts du commerce et ceux du Trésor municipal de la Cité de Montréal? Nous ne le croyons pas. Devant la marée montante des fermitures de magasins aux environs des grands bazars ils se croiront dans l'obligation de protéger le commerce de détail à spécialités, qui ne demande la mort de personne, mais qui veut vivre.

Ce ne sont pas les épiciers seulement, mais les marchands de nouveautés, les marchands de chaussures, de meubles, de quincaillerie, de vaisselle, de ferblanterie, de parfumerie, de papeterie, de musique, etc..., c'est-à-dire tous les marchands de détail qui doivent soutenir le projet de taxe contre les magasins à départements.

Puisque tous les commerçants de détail ont intérêt à ce que la Cité soit autorisée à taxer les magasins à départements, pourquoi ne se joindraient-ils pas tous, quel que soit leur genre de commerce, en une vaste union, afin de se protéger ?

Pourquoi les commis menacés de perdre leur emploi si la plaie des grands bazars peut s'étendre sans bornes et sans limites ne se joindraient-ils pas à leurs patrons ?

Pourquoi les propriétaires, menacés de voir leurs immeubles sans locataires, ne feraient-ils pas chorus avec les marchands et leurs commis ?

Nous l'avons dit dans notre dernier numéro, les Magasins à départements n'épargneront rien pour éviter la taxe qui doit les atteindre.

Le commerce de détail doit faire la contre-lutte ; pour cela il ne faut épargner ni temps, ni peine, ni argent.

### Dissolution de caoutchouc

Voici un des moyens de faire de la dissolution de caoutchouc—rubber Cement.

On se procure de la gomme de première qualité, entre autres celle dite *Para* ; on coupe cette gomme en petits morceaux, que l'on met dans un vase en fer blanc, dans lequel l'on a versé de l'essence de térébenthine, de la benzine, de l'huile de naphte ou simplement de l'essence de pétrole, d'un volume triple que la gomme ; on bouche le vase bien hermétiquement avec un couvercle, puis on le laisse, pendant un à deux jours dans un endroit tempéré, la gomme se dissout dans l'essence et forme une dissolution bonne à employer.

Dans le cas où cette dissolution n'aurait pas la consistance voulue, c'est à-dire celle de la pâte, on y ajouterait de la gomme jusqu'à ce qu'elle ait cette épaisseur pâteuse ; si la dissolution était trop épaisse, ce serait un peu d'essence que l'on ajouterait, jusqu'à ce que l'on eût une l'épaisseur de la colle de pâte ordinaire ; dès lors on peut l'employer.

On voit que faire soi-même de la dissolution de caoutchouc ce n'est pas difficile.

On se procure de la gomme *Para* ainsi que les essences chez tous les marchands de produits chimiques.

## APPEL AU COMMERCE

### Les Magasins à Départements

MONSIEUR,

Un groupe de commerçants, de commis, de propriétaires, de contracteurs, considérant l'opportunité de se défendre contre les ruines qu'accumulent les Magasins à Départements, a décidé de faire appel à tous ceux dont les intérêts sont menacés.

“ L'Union fait la force ! ” — plus nombreux nous serons à éclairer le public sur ses véritables intérêts et plus nous aurons de chances d'être écoutés, non-seulement de lui, mais aussi des gouvernements.

Nous sommes partisans convaincus de la liberté du commerce ; mais dans nos légitimes revendications contre les empiètements désastreux des Magasins à Départements, ce n'est pas la liberté, c'est l'existence même du commerce qui est en jeu.

Nous n'avons pas en vue la suppression des Magasins à Départements ; tout ce que nous demandons à la Législature, c'est de donner au Conseil de Ville le pouvoir d'imposer une taxe spéciale sur les différents genres de commerce exercés par ces Magasins.

Les commerçants de détail sont menacés dans leur existence même par ces grands magasins qui ont amené la disparition, à la ville et aux environs, d'un nombre considérable de petits magasins où des commis et d'autres employés, s'initiaient au commerce, et après quelques années de stage, parvenaient à s'établir à leur propre compte.

Aux environs de la ville et à la campagne, les magasins végètent ou disparaissent, parce que les clients de la campagne, fascinés par le mirage trompeur des Magasins à Départements, viennent s'approvi-

sionner à la ville les jours de marché.

Les Magasins à Départements paient actuellement à la ville une taxe de 7½ p. c. sur le loyer, quel que soit le nombre de commerces qu'ils exploitent sous le même toit. Ils vendent à la fois les Soieries et les Dentelles, le Epicerie, la Ferblanterie, la Vaisselle, les Ameublements, la Parfumerie, la Quincaillerie, la Chaussure, la Librairie, la Papeterie, la Musique, la Bijouterie, le Tabac, la Chapellerie, la Pelleterie, les jouets, les Articles de fantaisie, etc., etc. Ils exercent tous les genres de commerce, toutes les industries, sacrifiant les uns, annihilant les autres dans un but de réclame, sauf à se rattraper sur certains articles irrésistibles pour la clientèle féminine, qui paie cher le bon marché *Illusoire* annoncé à grand renfort de réclame. Toutes les branches de commerce sont représentées dans une certaine mesure dans ces gigantesques bazars.

Si les propriétaires de ces magasins à départements ne sont pas mis sur un pied qui les empêche de nuire, il arrivera que, d'ici à quelques années, le commerce de gros aura disparu, le petit commerce n'existera plus qu'à l'état de souvenir, les propriétaires contempleront leurs magasins vides, les loyers diminueront d'année en année, la construction subira un arrêt forcé, l'ouvrier manquant d'ouvrage n'aura même pas la ressource d'acheter ces comestibles de dernier choix que certains magasins à départements lui offrent à bas prix, et qu'il paie encore plus cher qu'ils ne valent, parce qu'il n'aura pas d'argent et qu'on ne fait pas crédit dans les Grands Bazars.

Les commis, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, subiront le dur esclavage des règlements du Grand Bazar, sans la moindre perspective

d'amélioration de leur misérable sort, sans la moindre lueur d'avenir.

Est-ce là ce que vous voulez, confrères et collaborateurs qui appartenez à la grande famille commerciale ?

Est ce là ce que vous rêvez, jeunes gens, qui débutez dans la carrière ?

Est-ce là ce que vous attendez, propriétaires, entrepreneurs, industriels, et fabricants ?

Est-ce là ce que vous voulez en arriver, vous tous, membres de la classe ouvrière, qui vivez du produit de votre labeur quotidien ?

Non, n'est-ce pas ?

Eh bien, le moment est venu pour vous de vous grouper et de vous unir à nous pour revendiquer auprès de vos élus, auprès de la Législature, la légitime protection du petit commerce contre l'accaparement ruineux des Grands Magasins.

La lutte contre ces gigantesques coalitions sera dure : mais avec le concours de toutes les bonnes volontés, avec l'appui que nous sollicitons du commerce et de toutes les classes de la Société, nous triompherons, car nous combattons pour le bien public injustement sacrifié à de puissants intérêts particuliers, nous combattons pour la protection des petits magasins.

Nous ne demandons pas la suppression des Magasins à Départements ; qu'ils vivent, mais qu'ils soient mis dans l'obligation de laisser vivre les petits commerçants.

Le Comité Général des Marchands.

CHALES MEUNIER, Président,

J. P. DIXON, Président conjoint.

### Nettoyage des éponges

Placez-les dans un bassin, exprimez le jus d'un citron dessus, et coupez celui-ci en morceaux que vous laissez dans le bassin. Versez de l'eau bouillante sur le tout, et, le lendemain, l'éponge est propre. On emploie souvent aussi l'eau avec 4 p.c. d'acide chlorhydrique et 6 p.c. d'hyposulfite de soude, mais l'acide est nuisible et altère l'éponge.



## COMMERCE, INDUSTRIE, FINANCE

Une grosse rumeur alimente en ce moment la discussion dans les cercles de chemins de fer. D'après le *Star*, l'Intercolonial obtiendrait le droit de passage sur la ligne du Grand Tronc — pour lequel l'Hon. A. G. Blair est rempli de sollicitude — jusqu'à Coteau où il prendrait la ligne du Canada Atlantic R.R. pour Ottawa et la ligne Ottawa, Arnprior et Parry Sound jusqu'à Elmsdale. A 2 milles du village d'Elmsdale, le O. A. & P. S. traverse le G.T.R. pour rejoindre la ligne de North Bay. On établirait un raccordement entre les deux lignes et ainsi on approcherait de la rive nord du Lac Supérieur. De North Bay on suggère la construction d'une nouvelle ligne jusqu'à Sudbury et de là une ligne parallèle au C. P. R. jusqu'à Winnipeg. De Winnipeg, allant à l'ouest, on semble incertain, pour le moment, si la ligne projetée suivrait une direction parallèle au C. P. R. et prendrait avantage de la ligne de cette dernière compagnie à travers la Passe du Nid au Corbeau ou bien si elle prendrait une direction nord-ouest à partir de Winnipeg pour pénétrer dans la Colombie Anglaise, par la Passe de la Tête Jaune et de là se rendant à Vancouver et Victoria.

On ne sait pas encore sous quelle forme ce *scheme* va être présenté à l'admiration des masses..... appelées à en payer la façon; mais on dit que ce projet gigantesque, comme on en peut juger, est à l'étude au département des chemins de fer, s'il faut en croire le correspondant du *Star*, généralement bien informé.

\* \*\*

La session annuelle des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse aura lieu les 20, 21 et 22 de février. L'association a reçu de la commission de l'Exposition d'Oma-

ha une médaille d'or et un diplôme pour un baril de Gravenstein de la Nouvelle-Ecosse, comme étant la meilleure pomme pour dessert et pomme à cuire qui soit cultivée en Amérique.

La Nouvelle-Ecosse aura expédié cette année rien qu'à Londres, 300,000 barils de pommes supérieures qui ont rapporté une moyenne de \$3 par baril. Il reste une centaine de mille barils à expédier, pour lesquels on s'attend à recevoir de meilleurs prix encore.

\* \*\*

Le Département des Pêcheries a reçu les chiffres de l'empaquetage du saumon dans la Colombie Anglaise. Ces chiffres indiquent que cette année la production a été la plus faible que l'on ait enregistrée depuis 1894.

Voici, du reste, pour les quatre dernières années, les chiffres officiels :

1895.....	566,395 caisses
' 1896.....	601,570 "
1897.....	1,024,371 "
1898.....	539,468 "

\* \*\*

Le Ottawa and New York R. R. depuis l'inauguration de sa ligne d'Ottawa à Cornwall, le 29 juillet dernier a transporté 25,391 voyageurs. Le volume de fret transporté sur cette ligne nouvelle et encore inachevée dépasse, dit-on, 25,000 tonnes. Pour un début, ces résultats sont bien satisfaisants.

\* \*\*

Voici un état comparatif pour 1897-1898 des transactions—en millions—de la chambre de Compensation pour les villes suivantes :

	1897	1898	Augment.
Montréal.....	\$601,0 0,00	\$731,000,000	21.6 p. c.
Toronto.....	361,000,000	439,000,000	21.6 "
Winnipeg.....	84, 00,000	90,000,000	7.4 "
Hal fax.....	63,000 00	62,000 000	Dimin.
Hamilton.....	33,000 0 0	35,000,000	6.9 p. c.
St John.....	30,000,000	30,0 0,000	—

\* \*\*

L'Association des fabricants Canadiens de Conserves (The Dominion Packers' Association) a élu les officiers suivants :

Président, M. W. Ferguson, Delhi; vice-président, M. H. T. Mathews, Lakeport; secrétaire-trésorier, M. W. C. Breckinridge, Hamilton; Comité Exécutif: MM. W. P. Innes, D. Marshall, W. Bolter, S. Nesbitt, H. T. Mathews.

L'Association a décidé, dit-on, de se réorganiser de manière à mettre un terme à la concurrence ruineuse que se font les maisons s'occupant de l'industrie des conserves alimentaires.

\*\*\*

M. David Watson dont la nomination à la première vice-présidence du Board of Trade a été proposée par M. Edgar Judge, a décliné la mise en nomination.

\*\*\*

Le Conseil de Ville de Winnipeg vient d'accepter la soumission de l'ex maire M. R. Wilson Smith pour l'émission de \$650,000 de bons à 97½ dont le produit sera affecté à l'organisation du système d'approvisionnement d'eau pour cette florissante ville de l'ouest canadien.

Cette transaction fait honneur à l'habile financier montréalais.

\*\*\*

La "Sun Life Assurance Company" du Canada demandera à la prochaine session du Parlement du Canada un acte amendant ses statuts d'incorporation relatifs au placement de ses fonds et à d'autres affaires.

\*\*\*

Une invention toute récente, et qui paraît appelée à faire quelque bruit dans le monde de l'imprimerie a été, pour la première fois, expérimentée en public, ces jours derniers, à Croydon, en Angleterre.

L'inventeur lui-même, un M. W. E. Green, a fait la démonstration de ses appareils devant un public de savants et de curieux, qui ont été, les uns comme les autres, très frappés des résultats obtenus.

Il nous est impossible d'entrer dans le détail d'une description technique relativement compliquée, mais voici, en quelques lignes, le procédé imaginé par M. Green et pour lequel—chose extraordinaire—il n'est fait usage d'aucune espèce d'encre à imprimer.

Le papier dont se sert l'inventeur est soumis au préalable à un traitement chimique spécial, grâce auquel, dès qu'il est mis dans la presse, en contact avec les caractères stéréotypés, un courant électrique traverse le papier, décompose par électrolyse le léger vernis chimique dont nous avons parlé en y laissant, très distinctement tracée en noir indélébile, l'empreinte du mot, de la phrase ou de l'alinéa désirés.

Le nouveau procédé, qui appelle certaines améliorations, est néanmoins, dès à présent, assez perfectionné pour permettre d'intéressants essais pratiques.

\*\*\*

The American Fire Insurance Co, a reçu une licence du gouvernement, l'autorisant à faire des opérations d'assurance au Canada.

\*\*\*

La Ottawa Electric Railway Co, va demander au Parlement Fédéral l'adoption d'un bill l'autorisant à faire circuler ses tramways le dimanche.

Il y a dans la discussion de ce projet, ample matière à prédication pour les partisans du repos absolu du dimanche.

\*\*\*

o MM. W. Meldrum & Cie viennent de faire un essai qui, s'il réussit, aura une importance majeure pour

l'industrie de l'élevage des volailles au Canada. Ils ont exporté en Angleterre un char de belles volailles toutes parées pour le marché.

Les volailles pèsent une moyenne de 6 livres chacune et sont emballées dans de petites caisses en contenant une douzaine chacune, le poids net est marqué sur chaque caisse.

Cette consignation représente environ 20,000 livres de volailles.

Le commerce d'exportation suivra avec intérêt les résultats de cette expérience.

\* \*\*

Voici une série de chiffres tristement éloquents :

L'administration du *Bureau Veritas* vient de publier une liste des sinistres maritimes signalés pendant le mois de novembre 1898, concernant tous les pavillons. On relève dans cette publication la statistique suivante :

Navires à voiles signalés perdus.— 3 allemands, 17 américains, 38 anglais, 1 autrichien, 2 danois, 1 espagnol, 11 français, 2 grecs, 2 hollandais, 17 italiens, 23 norvégiens, 10 russes, 10 suédois, 1 turc. Total : 145.

Dans ce nombre sont compris 8 navires supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeur signalés perdus.— 2 allemands, 4 américains, 23 anglais, 3 belges, 2 danois, 1 espagnol, 1 français, 1 grec, 1 italien, 4 japonais, 8 norvégiens, 1 suédois. Total : 51.

Dans ce nombre sont compris 5 vapeurs supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Les causes des pertes se répartissent comme suit : Navires à voiles.— Echouement, 66 ; abordage, 4 ; incendiés, 2 ; sombrés, 8 ; abandonnés, 15 ; condamnés, 42 ; sans nouvelles, 8. Total : 145.

Navires à vapeur.— Echouement,

23 ; abordage, 8 ; incendiés, 4 ; sombrés, 3 ; abandonnés, 2 ; condamnés, 6 ; sans nouvelles, 5. Total : 51.

\* \*\*

M. P. B. Dumoulin, directeur d'une des succursales de Québec de la banque de Québec, vient d'accepter le poste de caissier de la banque à Montréal.

\* \*\*

MM. T. W. Wanklyn, D. McDonald et J. O. Vinden ont fait, vendredi, l'inspection de la nouvelle ligne de chars électriques qui va de la rue Rachel—angle de la rue Amherst—par l'avenue Papineau, jusqu'à la bifurcation de la ligne de chemin de fer du Pacifique Canadien. La nouvelle ligne a deux milles de long et s'appellera : la ligne Rachel & Papineau. La Côte Visitation va beaucoup bénéficier de cette amélioration, la ligne du C. P. R. terminus provisoire du nouveau parcours se trouvant à environ 1,500 pieds des limites de cette municipalité.

\* \*\*

Dans la province de Livourne, Italie, on signalait récemment l'apparition d'une nouvelle maladie de la vigne ; les particularités signalées sur les rameaux et les rafles permettent de penser que cette maladie est une des formes variées du *mal nero* des Italiens, ou gélivure. La gélivure, maladie très ancienne en France, a causé quelques dommages, cette année, dans les vignobles du Var et de l'Hérault ; dans diverses régions, on l'appelle gommose ou maladie d'Oléron.

C'est déjà quelque chose que la maladie ait un nom de baptême. Nous ne voyons pas dans les journaux spéciaux que l'on ait jusqu'à présent trouvé un remède à cette maladie au nom barbare.

\* \*\*

L'Association des Voyageurs de Commerce donnera un "Smoking at home" samedi le 28 janvier dans les salles du Temple maçonnique, rue Dorchester.

\*\*

Les surfaces consacrées, en Angleterre, à la culture des céréales en 1898, étaient plus étendues pour le blé que l'année précédente, moins étendues, au contraire pour l'orge et l'avoine. Malgré cette différence dans les ensemencements, la production de l'orge et de l'avoine a été supérieure à la précédente. La moyenne de rendement par acre des dix dernières années a été largement dépassée, surtout par le blé, qui a fourni 34/74 minots par acre, contre 29/19 pour la période 1898-1897.

On évalue, d'après les estimations provisoires, la récolte du blé à 73,028,856 minots pour la Grande-Bretagne, celle de l'orge à 68,051,918 minots au lieu de 66,814,066 minots en 1897, celle de l'avoine à 118,910,917 minots contre 116,847,479 en 1897.

\*\*

L'élection par acclamation de M. C. F. Smith à la présidence du Board of Trade est la récompense de longs et loyaux services.

M. Smith a été successivement membre du conseil, trésorier et vice-président; il a acquis dans ces différents postes une expérience qui le qualifie pour le poste le plus élevé.

Le nouveau président est un marchand manufacturier qui a fait sa marque; il est très estimé généralement et jouit d'une grande et légitime autorité dans les cercles du commerce, de la finance et de l'industrie.

Le choix unanime du Board of Trade est la consécration d'une longue, laborieuse et respectable carrière.

Nous offrons au nouvel élu, les félicitations cordiales du PRIX COURANT.

\*\*

Le capital de The Dominion Glass Co a été porté de \$500,000 à \$1,000,000.

\*\*

M. Joseph Ward, chef de la maison bien connue Joseph Ward & Co, est le candidat du Corn Exchange pour le bureau de direction du Board of Trade. C'est un canadien-anglais né au pays, il parle très bien le français, est très versé dans les questions qui intéressent l'avenir du pays. Sa candidature est très favorablement accueillie dans les cercles du commerce et de la finance. Nous verrions, avec plaisir M. Joseph Ward faire partie du bureau de direction du Board of Trade.

\*\*

L'exposition annuelle de la "Montreal Poultry Association" s'est ouverte mardi au No 1449 rue Ste-Catherine.

Les années passées, cette exposition s'est faite dans la partie ouest de la ville, mais on voyait si peu de visiteurs que les organisateurs ont décidé de la placer dans une autre localité, cette fois. Le nombre des entrées est plus considérable, cette année, que dans le passé. Il y a eu tous les jours une bonne assistance.

Hier soir, les membres de l'Association ont donné leur banquet annuel.

\*\*

La quinzième exposition annuelle de la "Eastern Ontario Poultry Association" a été ouverte également mardi à Brockville. - C'est la plus considérable que l'Association ait jamais organisée. Il s'y trouvait de 1200 à 1300 entrées, représentant une valeur de près de \$5,000 en oiseaux et en volailles.

## LA SITUATION DES BANQUES

La *Gazette du Canada* publie le tableau de la situation des banques incorporées au 31 décembre, dont nous donnons plus bas un résumé.

La circulation, comme il fallait s'y attendre, a diminué pendant le mois de décembre. Une diminution de \$2,000,000 n'a rien qui puisse surprendre, car en novembre la navigation a cessé d'exister sur le fleuve et les exportations se sont forcément ralenties, d'autant plus encore que, pendant la plus grande partie de décembre, les transports de grains et autres produits d'exportation par les ports d'hiver et des Etats-Unis ont été rendus tantôt difficiles, tantôt impossibles.

Les dépôts du public continuent à affluer dans les banques, il y a augmentation de \$2,500,000 en décembre, se partageant également entre les dépôts du commerce et ceux remboursables après avis.

Les escomptes ont peu varié ; une augmentation de \$640,000 seulement sur un chiffre de \$230 millions, mais les prêts sur titres et autres garanties ont passé de \$24,900,000 en novembre à \$26,500,000 en décembre, d'où augmentation de \$1,600,000.

Les banques américaines ont augmenté de \$167,746 leur débit et les banques anglaises diminué de \$1,086,879 leur crédit envers nos banques.

Les autres items ne présentent que peu ou pas de variations.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 30 novembre et au 31 décembre derniers :

PASSIF.	30 Nov. 1898	31 Décembre 1898
Capital versé.....	\$ 63,170,293	63,241,533
Réserves.....	27,694,310	27,955,807
Circulation.....	\$ 42,350,948	40,258,381
Dépôts des gouvernements.....	4,967,694	5,493,804
Dépôts du public remb. à demande.....	89,468,722	90,747,210

Dépôts du public remboursables après avis.	156,534,264	157,824,875
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	.....	.....
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis..	3,605,693	2,883,319
Balances dues à d'autres banques au Canada...	93,209	127,447
Balances dues à d'autres banques à l'étranger...	1,450,174	605,804
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.	2,248,728	2,217,758
Autres dettes.....	985,376	609,401
<b>Totaux du Passif....</b>	<b>\$301,709,875</b>	<b>300,773,075</b>
Diminution .....		\$936,800

### ACTIF.

Espèces.....	\$ 9,086,993	\$ 8,966,421
Billets du Dominion....	17,326,092	17,099,822
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,989,523	1,999,523
Billets et chèques d'autres banques.....	10,865,445	10,829,354
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis....	.....	.....
Dépôts faits à d'autres banques au Canada ...	4,432,289	4,035,991
Dû par d'autres banq. sur échanges journaliers...	198,814	201,345
Balances dues par banques étrangères.....	23,929,718	23,253,994
Balances dues par banques anglaises.....	14,287,431	12,169,589
Obligations fédérales....	5,070,283	5,064,673
Valeurs mobilières.....	34,382,201	34,429,677
Prêts sur titres et valeurs	21,963,993	26,532,040
Escomptes et avances en cours.....	229,261,061	229,900,030
Prêts aux gouvernements	2,291,163	2,795,434
Effets en souffrance....	2,438,170	2,463,410
Immeubles.....	1,951,674	1,888,583
Hypothèques.....	594,895	573,912
Immeubles occupés par les banques.....	5,895,464	5,907,990
Autres créances.....	2,818,046	2,359,236
<b>Totaux de l'Actif....</b>	<b>\$391,783,455</b>	<b>\$390,470,328</b>
Diminution .....		\$1,313,127

## Les billets de banques

Sont d'invention très ancienne. Les premiers ont vu le jour en Chine, 2697 avant l'ère chrétienne. Ils portaient le nom de la banque, la date, le numéro du billet, la signature d'un fonctionnaire, l'indication de sa valeur en lettres et au moyen d'une figure représentant un tas de pièces de monnaie de valeur équivalente, avec l'énumération des pénalités en cas de tentative de fabriquer de faux billets. Une maxime morale couronnait le tout : "Produit tout ce que tu peux, et dépense avec économie" Un de ces billets, remontant à 1399 avant J.-C. est conservé au Musée Asiatique de St-Petersbourg.

**ELECTION DU BOARD OF TRADE**

Vendredi était le dernier jour de la nomination des candidats aux élections du Board of Trade. Il y a lutte sur toute la ligne.

La votation aura lieu le 31 courant.

Voici la liste complète des candidats :

Pour la présidence : — M. Charles F. Smith, proposé par James Crathern ; M. David G. Thomson, proposé par M. Adolphe Lomer.

Pour 1er vice-président : — M. Robert Mackay proposé par M. Hugh McLennan ; M. A. S. Ewing, proposé par M. Stewart Munn.

Pour second vice président : — M. E. L. Bond, proposé par M. John McKergow ; M. Henry Miles, proposé par M. D. Robertson.

Pour trésorier ; — M. Fred. W. Evans, proposé par M. A. F. Gault ; M. A. W. Stevenson, proposé par M. A. J. Brice.

**NOMINATIONS POUR LE CONSEIL**

M. H. L. Putnam, proposé par M. Hy. Josph.

M. C. Ernest Gault, représentant l'association des assureurs maritimes, proposé par M. E. L. Bond.

M. W. McMaster, représentant les fabricants et marchands de quincaillerie, proposé par M. J. Newman.

M. R. W. McDougall, représentant l'Association des marchands de marchandises-sèches en gros, proposé par Alph. Racine.

M. Robt. Peddie, proposé par Al. McFee.

M. J. W. Molson, proposé par M. Hy. Dobell.

M. Arthur Hodgson, représentant l'Association du beurre et du fromage, proposé par M. Jno. McKergow.

M. Jno. Macfarlane, proposé par M. Edgar Judge.

M. H. Laporte, représentant l'Association des épiciers en gros, proposé par M. S. J. Carter.

M. Thos. Harling, proposé par M. Chas. McLean.

M. Jas. McBride, proposé par M. Frank J. Hart.

M. J. A. Prendergast proposé par M. A. M. Crombie.

M. E. H. Copland, proposé par M. David Watson.

M. Robt. Ironsides, proposé par M. Robt. Bickerdike.

M. Jno. B. McLea, proposé par M. H. H. Lyman.

M. Jos. Ward, proposé par M. A. G. McBean.

M. Alex. McFee, proposé par M. Stewart Munn.

M. Thos. Hiam, proposé par Geo. Simpson.

M. W. S. Patterson, proposé par M. S. Munn.

L'honorable J. K. Ward, proposé par M. Thomas Hiam.

M. J. C. Arthur, proposé par M. W. S. Patterson.

M. Geo. F. Benson, proposé par M. C. B. Esdaile.

M. Robert Munro, proposé par M. David Robertson.

M. J. H. Angill, proposé par M. Wm J. Nelson.

M. David Robertson, proposé par M. Robert Peddie.

M. David Morrice, proposé par M. James Slessor.

**BUREAU D'ARBITRAGE**

M. James Crathern, proposé par M. Jno Macfarlane.

M. A. G. Thomson, proposé par M. Alex. McFee.

M. David Watson, proposé par M. Jas. W. Pyke.

M. Chas. P. Hébert, proposé par M. F. W. Evans.

M. Jno. McKergow, proposé par M. Jas Crathern.

M. W. W. Ogilvie, proposé par M. H. Laporte.

M. R. Bickerdike, M. P. P., proposé par M. A. W. Stevenson.

M. Edgar Judge, proposé par M. Jno Macfarlane.

M. A. F. Gault, proposé par M. C. F. Smith.

M. E. B. Greenshields, proposé par M. F. W. Evans.

M. R. W. Archer, proposé par M. Jas Crathern.

M. O. M. Gould, proposé par M. James Currie.

M. A. G. McBean, proposé par M. H. W. Raphael.

M. Chas. McLean, proposé par M. Geo. A. Thompson.



## LE MONOPOLE DES PHARMACIENS

Parmi les projets de loi dont la Législature Provinciale est actuellement saisie, il n'y en a pas de plus important que le bill de M. Gouin amendant la loi de Pharmacie de Québec. Ce bill a pour but de rétablir la liberté du commerce en brisant l'odieux monopole que messieurs les pharmaciens cherchent à se créer en vertu de la loi actuelle.

Il est moralement certain que le législateur n'avait pas l'intention de favoriser une classe particulière de commerçants au détriment des autres commerçants. D'ailleurs, quand même il aurait voulu commettre cette injustice, il n'en aurait pas eu le droit constitutionnel, puisque la loi organique, c'est-à-dire l'Acte dit de l'Amérique britannique du Nord de 1867 donne au parlement fédéral le pouvoir exclusif de légiférer sur le commerce. Les législatures provinciales ne peuvent pas toucher au commerce. L'article 91 de l'Acte de 1867 dit expressément que "la réglementation du trafic et du commerce" est exclusivement réservée au pouvoir fédéral. Par la loi de pharmacie de Québec, le législateur n'a donc pas voulu créer un monopole commercial, mais uniquement protéger la vie et la santé des citoyens.

Du reste, aucun monopole ne sau-

rait se justifier qu'autant qu'il est manifestement dans l'intérêt du pays tout entier. Un monopole qui favorise un petit nombre d'individus et opprime les citoyens en général est odieux et le législateur n'est pas censé l'avoir voulu établir.

Malheureusement, la loi actuellement en vigueur est rédigée d'une façon équivoque. Elle semble admettre une interprétation qui crée un véritable monopole en faveur des pharmaciens, sans aucune raison d'intérêt public. Et messieurs les pharmaciens profitent de cette rédaction équivoque pour tenter des procès vexatoires. Déjà un pauvre diable, à Sherbrooke, a été condamné à une amende de \$25 pour avoir vendu une bouteille de *Pain Killer*. Et dans le moment actuel, à Québec, deux ou trois procès sont intentés à des commerçants, non pour avoir causé quelque tort à la santé du public, non pour avoir exposé les gens à s'empoisonner, mais pour avoir empiété sur le terrain que messieurs les pharmaciens prétendent se réserver, non comme *pharmaciens*, mais comme simples *commerçants*.

Voici comment est rédigé l'article 4035 des statuts refondus de Québec:

"Nul ne peut tenir un établissement pour la vente en détail, la préparation sur prescription ou la composition des drogues ou des poisons énumérés dans la cédule A."

Manifestement, l'intention du législateur était de ne donner aux pharmaciens qu'un seul privilège; un privilège que justifient les études spéciales qu'ils sont censés avoir faites et que réclame l'intérêt public; celui de la vente au détail des poisons et de la préparation des prescriptions des médecins. Nulle part ailleurs les pharmaciens n'ont d'autres privilèges, d'autre monopole que celui-là. Et il n'y a aucune raison pour qu'ils jouissent d'un monopole plus étendu ici.

Mais ces messieurs s'accrochent

aux mots : “ *des drogues ou des poisons énumérés dans la cédule A,*” pour prétendre avoir le droit exclusif, non seulement de vendre au détail les poisons et de préparer les ordonnances des médecins—ce que personne ne leur conteste—mais de faire le commerce des *drogues* en général.

Or, qu'est-ce qu'une drogue aux yeux de la loi ? L'article 4019 des mêmes statuts refondus de Québec dit : “ Le mot *drogue* signifie toute substance simple ou composée employée comme médicament.”

Qu'on le remarque bien, la loi ne dit pas qu'une drogue est une substance employée *exclusivement* comme médicament ; mais *employée comme médicament*. De sorte qu'une foule de substances peuvent être considérées comme des *drogues* bien qu'elles soient aussi employées pour des usages industriels ou domestiques. Du moment qu'une substance est employée *quelquefois* comme médicament, c'est une *drogue* aux yeux de la loi. Ainsi, le borax, l'alun, le bicarbonate de soude (soda) le chlorure de sodium (sel de cuisine) et même la moutarde et la graine de lin peuvent être considérés comme des drogues.

On dira peut-être que les pharmaciens n'ont pas l'intention de se réserver le monopole de la vente de ces substances-là. Nous n'en savons rien. Ce qui est certain, c'est que l'interprétation qu'ils veulent faire donner à la loi, par les tribunaux, consacre, en principe, un pareil monopole ; puisqu'ils poursuivent des commerçants rivaux pour la vente de substances dont le commerce libre n'offre pas plus d'inconvénients que le commerce libre du *soda* et de la *moutarde*. Ainsi on traduit devant les tribunaux des commerçants non pharmaciens pour la vente d'huile de foie de morue Wanpole, de Gentiane, de Lozenges de Bismuth, de Cherry Pectoral, etc.

Si les pharmaciens réussissent à faire condamner leurs rivaux pour la vente de ces substances, où s'arrêteront-ils dans leur campagne d'accaparement ? Nul ne peut le dire. Donc le parti le plus sage est d'écraser le mal dans l'œuf. C'est ce que la législature est invitée à faire par le projet de loi présenté par M. Gouin.

Le grand cheval de bataille des pharmaciens, actuellement, c'est la vente des remèdes brevetés. Dans l'intérêt public, disent-ils, ces remèdes, qui renferment parfois des substances délétères, ne devraient être vendus que par des hommes de l'art, capables de les analyser et d'expliquer à l'acheteur comment il doit s'en servir.

Tout homme intelligent sait à merveille comment les choses se passent, *non pas en théorie, mais en pratique*. Vous entrez dans une pharmacie et vous demandez une bouteille de *pain-killer*. Le commis ne vous dit pas : “ Monsieur, le *pain-killer* se compose de tant de ceci ; de tant de cela, et ne doit être pris qu'à telle dose.” Il ne vous dit rien de tout cela. Il vous enveloppe tout bonnement la bouteille et vous dit : *c'est tout*. Et pour vous guider dans l'application de ce remède, vous n'avez que les instructions imprimées sur la bouteille.

Voilà comment se fait la vente des remèdes brevetés, n'est-ce pas ? *dans la pratique*. Personne ne peut le contester sérieusement. Eh bien ! dès lors, quelle différence peut-il y avoir, au point de vue de l'intérêt public, que le *Pain-Killer* s'achète chez Pierre pharmacien ou chez Jean épicier ? C'est bien clair qu'il n'y en a pas ; et c'est clair aussi que la loi, qui ne doit viser que la protection du public ne peut pas créer un monopole en faveur de Pierre au détriment de Jean.

On demande donc que notre loi provinciale soit *clairement* amendée



— MAISON DE GROS EN —

# EPIGERIES, VINS ET LIQUEURS

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

Thés, Cafés, Sucres, Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Poissons, Etc.

Grande variété de fines denrées, et choix considérable de Vins et Liqueurs des meilleures marques dont elle a le monopole de plusieurs.

## HUDON, HEBERT & CIE,

41 rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,

**MONTREAL.**

Un grand nombre de mets délicieux peuvent être préparés en employant le



Benson's Canada Prepared Corn

(Farine de Blé-d'Inde préparée)

Pour Blanc-Manger, Flanes, etc. Pas de falsification. Pendant 40 ans sur le marché, et sa qualité toujours sans rivale.

Empois SILVER GLOSS

— ET —

EMPOIS SATIN DE BENSON

sa géneral dans tout l'ouvrage fin de Buanderie. Evitez les imitations.

EMPOIS ENAMEL DE BENSON

Un empois parfait à l'eau froide pour devants de chemises, aux-colis, manchettes, où l'on désire surtout obtenir de la raideur et du fini, ou bien, lorsque l'on veut obtenir un lustre brillant.

AUSSI.....

De la Glucose de qualité supérieure à l'usage des confiseurs, et un Sirop de Table d'un parfum agréable.

Le tout manufacturé par

## THE EDWARDSBURG STARCH CO., Ltd.

**MONTREAL.**

de façon à l'assimiler aux lois des autres pays civilisés, notamment à la loi anglaise.

Le statut impérial, voté en 1868, et qui n'a pas été amendé depuis, ce qui prouve qu'il protégé suffisamment les intérêts publics, dit :

“ A partir du trente-et-unième jour de décembre mil huit cent soixante-huit, nul n'aura le droit de vendre, ou de tenir boutique en vue de vendre au détail, distribuer ou composer des poisons, ou de prendre ou employer le titre de chimiste et droguiste, ou de chimiste ou droguiste, etc.”

La loi anglaise ne donne donc aux pharmaciens que le monopole de la *vente au détail des poisons*.

Et pour qu'il n'y eût pas de doute là-dessus ; de crainte que les pharmaciens ne fussent tentés de réclamer le monopole de la *vente des remèdes brevetés*, la loi anglaise ajoute, à l'article 16 :

“ Rien dans la présente loi ne s'appliquera ou ne portera préjudice aux affaires d'aucun apothicaire légalement reconnu, ou d'ancien membre du Collège Royal des médecins vétérinaires de la Grande-Bretagne, ni à la fabrication ou au commerce des remèdes brevetés, ni aux affaires des commerçants de gros pour la vente des poisons dans le cours ordinaire du commerce de gros.”

Ce qui suffit en Angleterre pour protéger la vie et la santé des citoyens devrait suffire dans la province de Québec. Que notre législation se hâte donc de rétablir la liberté du commerce, et qu'elle n'apporte à cette liberté d'autres restrictions que celle qu'établit la loi anglaise. Aux pharmaciens seuls la vente en détail des poisons et la préparation des ordonnances des médecins. Qu'ils aient ce monopole qu'exige l'intérêt public, mais qu'ils n'en aient pas d'autre. Quand ils cessent d'être pharmaciens, c'est-à-dire d'exercer leur art propre, pour

se faire *commerçants*, qu'ils soient sur un pied d'égalité avec tous les autres commerçants. Voilà ce que nous demandons ; et notre demande est tellement juste que la législature ne saurait la refuser sans se compromettre gravement.

## CHEZ LES ÉPICIERES

L'Association des Épiciers convoquée en assemblée spéciale lundi soir s'est occupée du prélèvement d'un fonds spécial destiné à payer les dépenses de voyage d'une déléguée spéciale chargée de défendre devant la législature les intérêts de la Corporation des Épiciers.

M. John Scanlan présidait la réunion. En ouvrant la séance il fait l'historique de la controverse entre épiciers et pharmaciens, que nous avons traitée tout au long dans le PRIX COURANT. Nos lecteurs sont bien renseignés sur l'état de la question, nous n'y reviendrons pas.

La loi de 1890 est une loi d'exception, loi arbitraire, injuste que nous avons combattue et que nous combattons jusqu'à ce que justice ait été rendue aux épiciers.

Comme le faisait remarquer le président, les pharmaciens vendent des savons, des brosses, des parfums, des miroirs et une foule d'autres articles qui ne sont pas du ressort spécial de leur commerce : pourquoi réclament-ils alors des privilèges exceptionnels, un monopole odieux ?

M. Lomer Gouin, M. P. P. chargé de la défense des intérêts de l'Association des Épiciers demande à l'association de lui adjoindre les services de deux avocats. Il est décidé que MM. Beaudin et Rodolphe Lemieux seront envoyés à Québec aux frais de l'association.

M. Thomas Gauthier qui s'intéresse d'une manière toute spéciale à tout ce qui touche au commerce d'alimentation, et qui est en posi-

H LAPORTE  
J. B. A. MARTIN  
J. O. BOUCHER

Maison fondée 1870

L. A. DELORME  
J. ETHIER  
J. A. MARTIN

# LAPORTE, MARTIN & CIE

•• EPICIERS EN GROS ••

72 à 78, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Seuls représentants au Canada, de...



PHILIPPE RICHARD, Cognac, France.  
Vve AMIOT, Saumur, France,  
MITCHELL & CO., Belfast et Glasgow.

Thé Japon "PRINCESSE LOUISE"

Thé Japon "VICTORIA."

EXIGEZ LES CELEBRES...

Spécialités :

••

Tabacs en Poudre :

Rose et Feve,  
No X Rose  
Extra,  
No 1 Rose,  
No 2 Naturel,  
No F2 Naturel  
et Feve,  
Merise.

Tabacs en Feuilles.

Cigares.  
Cigarettes.



Tabacs en Poudre

# FRECHETTE

Vendus garantis  
par les manufacturiers.



## MILLER & LOCKWELL

Québec,

ECHANTILLONS ENVOYÉS GRATUITEMENT SUR DEMANDE.  
EN ENVOYANT VOTRE COMMANDE, S. V. P. MENTIONNEZ CE JOURNAL.

tion d'être bien renseigné, ne se dissimule pas que les épiciers vont avoir une lutte terrible à soutenir à Québec contre les pharmaciens qui semblent vouloir s'assurer les sympathies exclusives des journaux, et il insiste sur la nécessité d'organiser une vigoureuse résistance.

M. S. Demers soulève un incident au sujet d'un article publié la semaine dernière par LE PRIX COURANT. On trouvera plus loin une correspondance sur le même sujet par M. de Repentigny avec nos explications. Nous ne nous répèterons donc pas ici.

Le président coupe court à l'incident et il est enfin proposé par M. Vital Raby secondé par M. Boisvert :

“ Que le comité nommé pour recruter de nouveaux membres soit aussi autorisé à percevoir des fonds pour combattre à Québec la loi de 1890.” Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Une liste de souscription a été immédiatement ouverte et une centaine de dollars ont été souscrits à l'instant même.

M. Scanlan avant de lever la séance annonce que l'Association des Epiciers va prendre part à la lutte du commerce contre les magasins à départements.

La réunion a été nombreuse et enthousiaste.

## CORRESPONDANCE

Nous croyons devoir reproduire la lettre suivante que nous adresse l'un des membres de l'Association des Epiciers.

Elle renferme quelques questions auxquelles nous sommes bien aise de répondre.

Voici cette lettre :

Montréal, 25 janvier 1899.

Monsieur l'Editeur du  
PRIX COURANT,

Cher Monsieur,

J'aime à lire votre journal et pour les articles intéressants que vous écrivez

et pour le zèle que vous montrez envers vos lecteurs de tout commerce.

Mais, je crois de mon devoir, comme membre de l'Association des Epiciers de détail de Montréal, de vous déclarer que votre article du 20 janvier n'est pas justifiable envers les membres de l'Association.

Vous nous demandez si l'Association existe, je crois, pour ma part, que vous êtes mal renseigné en parlant ainsi ; car l'Association est à l'œuvre pour la cause qui intéresse elle et les épiciers qui n'appartiennent pas à l'Association.

Je vous conseillerais de réveiller vos représentants et de vous renseigner plus exactement de telle sorte que ceux qui s'occupent des intérêts des épiciers et qui ont toujours fait preuve de leur dévouement en toutes circonstances ne soient pas insultés.

Vous dites que l'Association ne bouge pas, ne se remue pas. Où prenez-vous vos informations ? Il y a des membres qui, depuis plusieurs semaines, se dévouent pour faire signer des requêtes et obtenir des souscriptions afin de renforcer les fonds de l'Association pour qu'elle soit en état de combattre nos ennemis.

Voyons, Monsieur l'Editeur, réveillez vos représentants. Qu'ils viennent un peu de bonne heure et non quand l'assemblée a été ajournée. Qu'ils questionnent de part et d'autre et qu'ils cherchent à savoir ce qui se passe dans les réunions. Peut-être alors serez-vous mieux renseignés et vous rendrez justice à qui il appartient.

Veuillez accepter l'assurance de mes meilleurs sentiments.

M. DE REPENTIGNY,  
129, Rue Wellington.

NOTE DES EDITEURS. — Nos renseignements ont été puisés à une source officielle et voici dans quelles circonstances :

Notre rédacteur en chef qui s'est dévoué corps et âme, comme nos lecteurs le savent, à la cause des épiciers contre les pharmaciens, rencontra, il y a une quinzaine de jours environ, dans les chars de la rue Ontario, le secrétaire de l'Association des Epiciers, M. P. Gannon.

Un des premiers mots de notre Rédacteur au Secrétaire de l'Association fut :

— Que fait l'Association des Epiciers auprès de la Législature ?

# BOVRIL

Est mis en Bouteilles de 1, 2, 4, 8 et 16 Onces.

Ne s'abime pas, à la longue.

DONNE UN BON PROFIT.

N'arrive au consommateur que  
par l'intermédiaire du détailleur.



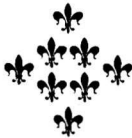
Ecrivez pour les listes de prix  
et cotations .....

## BOVRIL, LIMITED

30 Farringdon St., Londres, Ang.

25, 27 Rue St-Pierre, Montréal, Can.

### Les Commandes du Printemps ne sont pas très pressées...



ATTENDEZ nos voyageurs : ils ont une collection  
complète, variée et choisie d'échantillons et d'ar-  
ticles nouveaux—à prix excessivement réduits.  
Vous y trouverez votre Profit. :: :: :: :: :: :: ::

## L. H. HEBERT

 Ferronnerie et Quincaillerie  
297 et 299, rue Saint-Paul  
et 21, rue St-Jean Baptiste

—Rien.

—Quoi, rien ? Ne fait-on pas signer une requête ?

—Non, on ne fait rien.

C'est à la suite de cette conversation en raccourci que l'article incriminé a été écrit afin de stimuler le zèle de ceux que nous avons raison de croire endormis.

C'est à la suite de cette conversation que nous avons donné le texte d'une requête au gouvernement et à la Législature de la Province.

Nous sommes l'organe officiel de l'Association des Epiciers, nous avons été confirmés dans ce titre et il était de notre devoir de travailler dans l'intérêt de cette Association.

Où le secrétaire était au courant des agissements de l'Association, ou il ne l'était pas.

S'il ne l'était pas, il lui était facile en se taisant, de ne pas nous laisser sous une fausse impression.

S'il savait ce qui se passait—nous préférons croire le contraire—il aurait dû nous le dire, sachant l'intérêt que nous prenons à une cause que nous avons faite nôtre depuis longtemps dans le but d'être utile à la corporation que nous représentons.

A ce propos, nous répéterons ce que nous avons dit à plusieurs reprises : le bureau de Direction de l'Association ne se met pas en rapport avec nous, ne nous communique rien, ne nous fait même pas connaître ses assemblées.

Comment notre correspondant veut-il alors que nous assistions aux assemblées que nous ne connaissons pas, et surtout que nous sachions ce qui se passe aux réunions que nous ignorons ?

Un mot par le téléphone est bien-tôt dit, qu'on nous dise ce mot et nous assisterons aux réunions et nous y serons avant l'ouverture des séances, comme il est arrivé chaque fois que nous avons été prévenu dans le passé.

## Notre changement de format

### COMMENT IL EST ACCUEILLI

(Suite).

M. J. O'Donnell, 15 Sault au Matelot, Québec, représentant de la Canada Milk Condensing Co, d'Antigonish, N. E., dit que les annonceurs doivent être enchantés du changement de format; il ne voit pas ce que les lecteurs pourraient avoir à y redire; au contraire.

Ed. Léveillé & Cie, Doreur sur tranche, Elève de M. Kock, Paris, 35 rue St-Gabriel.

Montréal, 20 janvier, 1899.

LE PRIX COURANT, Montréal.

Messieurs.—Nous devons aussi vous offrir nos félicitations pour le changement de format du PRIX COURANT. Ce changement est de bon goût dans notre intérêt aussi, car beaucoup de vos abonnés le feront relire.

Veillez nous croire vos bien dévoués,  
ED. LÉVEILLÉ & CIE.

LE PRIX COURANT,  
Montréal.

Messieurs.

Veillez trouver inclus un mandat en règlement de mon abonnement.

Je profite de l'occasion pour vous témoigner ma satisfaction de votre Revue, toujours si bien renseignée et qui certes, rend des services signalés au commerce.

Vous souhaitant un succès toujours s'augmentant.

Je demeure,  
Votre bien dévoué.

J. A. LEQUIN.

Trois Rivières Que. 23 jan. 1899

LE PRIX COURANT,  
Montréal.

Messieurs

Ci inclus un mandat Express pour un an d'abonnement au PRIX COURANT du 1er mai 1899 au 1er mai 1900. Je suis tellement fier du changement de votre journal en celui de magazine que je n'hésite pas à payer mon abonnement quelques mois d'avance pour vous féliciter du changement opéré dans le format de votre Revue. J'espère que 1899 vous apportera tout le succès mérité.

Bien à vous,

L. D. DENECHAUD.  
Epicier.

# Une Suggestion-

---



## Brantford Prepared Corn

Le Blé d'Inde Préparé de Brantford, est manufacturé avec du **Blé d'Inde blanc du Sud**, et raffiné avec de l'eau de source pure. C'est le Blé d'Inde le plus blanc, le plus pur et le plus délicat qui puisse être préparé. :- :- :- :-



## Lily White Gloss Starch...

en paquets de 1 lb,  
et en canistres de 6 lbs.

EST L'EMPOIS FAVORI DES MENAGERES.

---

The Brantford Starch Co.. Limited,  
Brantford, Ont.

MM. Gagnon et Douville de la Quebec Cigar Mfg Co, sont en faveur du format-revue et trouvent le P. C. très intéressant;

M. le sénateur Paquet, chef de la maison Z. Paquet de Québec aime beaucoup notre changement de format. Ce sont ses propres expressions.

M. J. A. Côté, propriétaire de la Compagnie de Corsets Parisiens, de Québec pour nous prouver sa satisfaction du nouveau format nous envoie son abonnement.

MM. M. Timmons & Son, fabricants des célèbres Eaux Gazeuses, portant leur nom, trouvent notre format tellement pratique et avantageux pour l'annonceur qu'ils nous ont, séance tenante, donné un contrat d'annonces.

M. Ulric Saint-Jean, marchand, de Contrecoeur, trouve notre format actuel infiniment supérieur à l'ancien format.

M. Saint-Jean est notre abonné depuis la formation du journal et en possède la collection entière.

M. Perrault, de Perrault & Lesage, architectes, trouve que notre format actuel lui va admirablement bien, et comme il conserve la collection du PRIX COURANT, il ajoute un grand prix à cette transformation qui permet de placer notre journal sur les rayons de sa bibliothèque avec les grandes revues étrangères.

Joliette, 25 janvier, 1899.

Le PRIX COURANT, Montréal.

Depuis le changement du format de votre intéressant journal, je voulais faire une chose commune avec tous ceux qui vous félicitent sur les améliorations que vous avez apportées dans votre publication, le temps et les occupations, m'ont fait remettre ces félicitations jusqu'à ce jour. Cependant, je vous avoue, que votre esprit de sacrifice en faveur de vos lecteurs, vous acquiert un nouveau tribut de reconnaissance.

Je vous souhaite prospérité et longue vie, tant au nom des membres de la Chambre de Commerce de Joliette, auxquels vous expédiez votre journal, que pour moi, qui le lit avec intérêt et assiduité en ma qualité de secrétaire de la dite Chambre.

J. J. PROVOST.

## CAVIAR

(Dictionnaire de l'Épicerie de A. Seigneurie).

On distingue sous le nom de caviar une préparation spéciale des œufs des esturgeons et des sterlets, sortes de poissons des grands fleuves de la Russie méridionale, et principalement du Volga.

Le Caviar est surtout préparé sur le cours inférieur du Volga, du Dnieper, du Dniester et du Don, ainsi que sur les bords des mers Caspienne et D'Aral.

Le commerce central est à Astrakan. Il existe deux sortes de caviar ; le caviar liquide (Thra) et le caviar pressé (Pajusnaya).

Le premier, qui est de beaucoup le plus estimé, ne peut s'exporter et est consommé dans le pays. Il ne peut être préparé et être transportable que par les grands froids. Il est simplement très légèrement salé.

Le caviar pressé est préparé à la saumure, les œufs ayant été préalablement nettoyés, lavés et pressés dans des sacs de toile.

Il est consommé en grande partie dans l'empire russe ; mais, depuis quelque temps, ce hors d'œuvre est très apprécié dans la plupart des pays européens et dans l'Amérique du Nord, et est devenu un comestible de luxe.

Par extension, on a donné le nom de caviar aux œufs et laites d'un grand nombre d'autres poissons, comme, par exemple, la carpe (que les israélites orthodoxes auraient substituée, vers le dix-septième siècle, à l'esturgeon, par la raison que ce dernier engendrait la lèpre) ; la morne (que les Norvégiens font sécher au soleil, et dont ils se servent en guise de cornichons, "pickle" le mullet rouge (qui dans l'Inde, est ajouté à certains condiments, "curries", et que les Italiens désignent sous le nom de "bottaraga") ; le



zander ou brochet-perche (qui, dans la province d'Astrakan, est exporté sous le nom de "tchastikovi") le homard (dont on utilise la coloration rouge des œufs).

C'est dans la gelée huileuse que renferme l'œuf d'esturgeon que réside cette saveur délicate, ce "flavour" qu'apprécient tant les Anglais et les Russes.

Grace à son goût légèrement acide le caviar—surtout lorsque l'esturgeon est pêché en eaux profondes—stimule l'appétit en favorisant la sécrétion du suc gastrique.

Les chinois pêchent l'esturgeon avec des lignes de deux mille pieds de long, sur lesquelles sont implantés huit mille hameçons sans appâts. Ils ramènent ainsi des esturgeons pesant plus d'une livre.

Dès que l'animal est à bord, et pendant qu'il est encore en vie, on ouvre la cavité abdominale pour atteindre les ovaires et en retirer les œufs, recouverts par une fine membrane qui sert d'enveloppe et de sac; leur quantité est si considérable que leur poids atteint, en général, le tiers du poids total du poisson. Après l'extraction, on sèche, on emballa, on embarille, et voilà la noire confiture toute prête à se laisser consommer.

Sur les côtes de la Méditerranée, en Sicile et à Tunis, on prépare aussi une sorte de caviar, nommée "boutargne," avec le foie d'une espèce de mulet.

En Amérique, les Indiens font une variété de caviar avec les œufs de hareng.

Les Espagnols de l'Amérique centrale préparent dans le même ordre d'idées alimentaires, des gâteaux de poissons mélangés d'un peu de sel et de nitre, puis comprimés.

La préparation du caviar atteint en Russie environ dix millions de livres.

Les épicereries de luxe vendent au

jour d'hui, presque toutes, du caviar sous forme de boîtes de conserves.

On a cherché à vendre ce produit en petit barillet de bois, mais la moindre élévation de température le faisait fermenter.

Il est indispensable que les maisons qui n'en ont pas un grand débit ne soient approvisionnées que de boîtes parfaitement soudées.

## CEDRAT

Le cédrat est le fruit du cédratier, arbuste de la famille des rustacées-aurantiées, variété du limonier ou du citronnier.

On croit cet arbre originaire de l'Inde, d'où sa culture se serait répandue de bonne heure dans l'Asie occidentale.

Il est surtout cultivé aujourd'hui dans les îles méditerranéennes, en Corse, en Sardaigne et en Sicile, ainsi qu'à Madère et aux Açores.

Les cédrats, qui ont à peu près la forme et la grosseur d'une très grosse poire, possèdent une écorce très épaisse et résistante, sans être dure, au moment de leur cueillette. C'est cette écorce qui est employée par la confiserie.

On prépare avec le cédrat quatre produits principaux :

1o L'écorce de cédrat confite, qui entre dans la confection de beaucoup de sortes de pâtisseries, et qui est débitée par la plupart des magasins d'épicerie aux ménagères dans ce but;

2o La confiture ou compote de cédrats, qui est composée de cédrats coupés en petit, sucrés et cuits comme toutes les autres confitures;

3o La liqueur de cédrat, préparée au moyen de la macération du fruit dans l'alcool et par l'adjonction d'un sirop;

4o On extrait également du cédrat une huile essentielle très employée en parfumerie.

## BOISSONS ETRANGERES.

## LE KOUMYS ET LE KEFIR

## MANIÈRE DE LES PRÉPARER

Le koumys est un liquide de couleur blanche, laiteux, mousseux, de goût acidulé et piquant.

Le *Koumys* se fait généralement avec du lait de jument qui est beaucoup plus riche en sucre que le lait de vache. On peut cependant se servir aussi du lait de vache, en y ajoutant du sucre de canne et en provoquant la fermentation au moyen de levain de bière.

La préparation du *Koumys* varie d'une tribu à l'autre. Mais la fermentation s'obtient toujours en laissant, pendant une nuit, dans un endroit chaud, une certaine quantité de lait de jument aigre en contact avec le mélange suivant : 250 grammes de levain de bière, 15 grammes de miel pur, 150 grammes de farine de froment. Le lendemain matin, on enveloppe la pâte d'un linge propre, et l'on y ajoute environ 3 litres de lait frais. Au bout de trois ou quatre jours, cette masse peut servir à faire fermenter le *Koumys*.

Il a été très estimé en Europe ; surtout parce qu'il était très recommandé par les médecins dans les affections de la poitrine, de l'estomac et dans les cas d'anémie ; il exerce également une influence très salutaire sur les convalescents dont il relève vite les forces et dont il augmente l'embonpoint ; mais les frais de production étant très élevés, son usage ne s'est pas trop répandu.

Heureusement on est arrivé à fabriquer une autre boisson beaucoup plus économique et tout aussi utile aux malades, c'est le *Képhir*.

On donne ce nom non seulement à la boisson faite du lait de vache, de brebis, de chèvre, mais encore à la semence qui sert à la fabriquer.

Le *Képhir* est la boisson favorite de quelques peuplades du Caucase et les musulmans gardaient le secret de sa préparation avec un soin jaloux, craignant surtout que ce *Képhir* ne perde ses vertus aussitôt que les infidèles le connaîtraient.

Peu à peu, il finit cependant par être connu et, à un moment donné, la demande de graines de *Képhir* fut tellement grande qu'une cuiller à bouche de grains se vendait à raison de \$40 à \$80.

Aujourd'hui sa fabrication à Paris est devenue industrielle et son usage se répand de plus en plus chaque jour, grâce aux recherches récentes du professeur Hayem.

Le *Képhir* peut être préparé de trois façons différentes :

1<sup>o</sup> Au moyen de grains de *Képhir*. On les fait gonfler dans l'eau tiède pendant cinq à six heures, puis on les dépose dans un verre de lait, et on les y laisse jusqu'à ce qu'ils deviennent blancs, ce qui dure deux ou trois heures.

Une cuillerée à bouche de grains ainsi préparés est introduite dans un verre contenant à peu près un demi litre de lait, et recouvert d'un morceau de mousseline. On abandonne le verre à une température de 18 à 20 degrés centigrades, puis on verse le lait dans une bouteille fermée hermétiquement ; ensuite, on le laisse de nouveau à une température de 15 à 18 degrés, en agitant toutes les deux ou trois heures.

Le *Képhir*, ainsi préparé, présente des qualités différentes, suivant la durée de la fermentation. Si la fermentation n'a duré que vingt-quatre heures (No 1), on obtient une boisson douce, très peu acide, qui contient peu d'alcool et d'acide carbonique. Le *Képhir* qui a fermenté pendant quarante-huit heures (No 2) est plus acide : il mousse, il a une consistance plus épaisse. Après une fermentation de trois jours, le *Ké-*

phir (No 3) possède une richesse en alcool et en acide carbonique encore plus grande.

2o Le second procédé est très simple : on mélange à parties égales du lait et du Képhir préparé de la façon indiquée ci-dessus, et l'on agite le mélange plusieurs fois par jour. En ajoutant au lait une petite quantité de Képhir, on obtient, au bout de deux ou trois jours, une boisson équivalente au Képhir No 1 ou No 2.

3o On peut encore obtenir une boisson, à peu près analogue au Képhir, en mélangeant une certaine quantité de lait caillé à 8 ou 9 parties de lait bouilli, et en agitant le mélange qui est maintenu à la température de 15 degrés. Pour bien réussir l'opération, il faut n'employer que du lait pur, ne contenant pas de bicarbonate de soude, mais ayant subi un léger écrémage.

Il convient également de n'ensemencer avec le Képhir que du lait préalablement stérilisé au bain-marie, et refroidi ensuite à 15 degrés. On détruit ainsi tous les micro-organismes secondaires et nuisibles ; seul le ferment du Képhir peut bien se développer.

Le bon Képhir doit avoir une écume persistante pendant quelque temps, un goût aigre-doux, et ne doit présenter que de très minces débris de caséine coagulée.

Le ferment du Képhir se rencontre à une altitude voisine de la région des neiges ; il se présente sous la forme de petits grains irréguliers, compacts, élastiques, un peu moins gros que des petits pois. Leur surface est ridée, bosselée et irrégulière ; ils sont assez semblables à des fragments de chou-fleur. Quand on les reçoit ils ont une coloration jaunâtre, une consistance cartilagineuse. Cette semence n'était pas facile à obtenir, il n'y a pas encore bien longtemps. Aujourd'hui l'on peut cependant s'en procurer assez

facilement à la pharmacie centrale de Kiew, en Russie, les 50 grammes (1½ oz) se paient à raison de \$4.

Le Képhir est un aliment très facilement digestible et on comprend aisément qu'il puisse être supporté par des estomacs affaiblis ; il intervient favorablement chez les anémiques, les phthisiques, etc., aussi a-t-on depuis longtemps institué des cures de Képhir aussi bien en France qu'à l'étranger.

C'est, en un mot une boisson que tout le monde peut faire soi-même ; un moyen économique d'utiliser le lait ; il convient de le boire frais et il faut s'y habituer peu à peu, en commençant par ne prendre qu'un verre par jour.

Les résultats, au dire des médecins, ont été souvent très satisfaisants. Le Képhir est utile aussi dans les cas de production pathologique d'albumine. Il convient en pareil cas de n'employer ce régime qu'après avoir consulté les hommes de l'art.

### Pour nettoyer les pipes

En écume, culottées, sans les endommager, il faut prendre un torchon mouillé sur lequel on répand de la pierre à nettoyer les couteaux, réduite en poudre très fine, et on frotte avec vigueur. Une fois l'objet — pipe, porte-cigare ou porte-cigarette — suffisamment nettoyé, au gré du propriétaire, frotter avec un torchon sec, sans poudre. L'écume est brillante et la culottage est respecté.

### Contre les rats

Préparez des morceaux de liège ou d'éponge passés dans la friture : ils les avalent et meurent étouffés. Si vous connaissez leur nid, il suffira de verser du sulfate de carbone et de bien boucher l'orifice ensuite. Pour amorcer les pièges à rats, employer de préférence une graine dont les rats sont très friands et qui est la graine de tournesol ou soleil. Cette amorce, très employée au Jardin Zoologique de Washington, donne d'excellents résultats, et les rats se prennent par douzaines.

DERNIÈRE HEURE

## LE CAREME

Nous lisons dans la *Presse* :

« Les rigueurs du carême seront considérablement diminuées, cette année. Une lettre-circulaire doit bientôt paraître, établissant ces réductions. Il est probable que les jours de jeûne et d'abstinence, durant le carême, seront fixés à deux par semaine. Les ravages de la grippe et d'autres maladies ont motivé cet adoucissement. »

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

## FINANCES

Montréal, 26 janvier 1899.

A une assemblée de ses actionnaires tenue le 10 courant, la Banque des Marchands de l'Île du Prince Edouard a décidé de porter son capital de \$200,000 à \$500,000.

La Bourse de Montréal a été très active cette semaine. Les valeurs de banques ont été, comme d'habitude, délaissées.

Tout est à la hausse et les deux séances de ce jour montrent clairement que les haussiers tiennent le haut du pavé.

Le C. P. R. 85½ est en hausse d'un point sur la semaine dernière; l'augmentation des recettes pour la semaine finissant le 21 courant a trouvé cette valeur au même prix. On s'attendait à mieux.

L'action des chars urbains de Montréal a monté de 3½ points. On la cote 295½. Celle des chars urbains de Toronto a gagné 5½ points à 115½. Les valeurs sont encore les favorites et on prétend qu'elles ne s'arrêteront pas là. Pour la dernière, d'ailleurs, une cause de faiblesse a disparu depuis que les directeurs ont fini par s'entendre après quelque friction avant l'assemblée annuelle; mais il paraîtrait que l'assemblée des actionnaires a eu pour effet de remettre tout en place. Le bilan présenté a été, du reste, un puissant facteur de hausse.

Le gaz de Montréal à 215½ gagne 3½ points.

L'action R. et O. a avancé de 2½ points.

Le Cable Commercial de 184½ a fait un bond à 192 avançant de 7½ points.

De 318 l'action War Eagle monte à 322.

Le Montréal Telegraph reste à 175.

La Royal Electric ne bouge pas à 161½.

Les valeurs des compagnies de coton ont encore attiré l'attention de la spéculation, La Dominion Cotton avance de ¼ point à 110½; la Montréal Cotton en gagne 2 à 158 et la Coloured Cotton reste à 79½. On parle sur la rue de la possibilité d'un dividende pour cette dernière compagnie.

Il a été fait quelques rares transactions sur les actions des banques. Voici les prix auxquels elles ont été vendues :

Banque de Montréal, 250½; Banque de Toronto, 248; Banque Molson, 202; Banque des Marchands, 180½; Banque de Québec, 123. Dans les valeurs diverses nous trouvons les prix de vente suivants: Tramways de Halifax 128; Chars Urbains St Jean, 155; Bell Telephone, 173; Heat and Light, 27½; Dominion Coal pref, 115; ord, 33; Duluth pref., 8½; ordinaire, 3.

## COMMERCE

Une température moins favorable aux affaires pourrait difficilement exister. On nous annonce une période de froid sérieux, faisons des vœux pour que les météorologistes ne se trompent pas.

Le pont de glace n'est pas bien sûr, on ne traverse guère qu'à Longueuil, et encore les communications avec la rive sud sont toujours difficiles, les autres traverses ayant été condamnées.

Les maisons de gros volent très peu de marchands de la campagne qui ont l'habitude de venir faire leurs achats à la ville, mais, par contre, ils reçoivent de nombreuses lettres leur disant que dès que la glace donnera un libre passage et que les chemins le permettront, ils s'empresseront de venir faire leurs approvisionnements.

Les voyageurs de commerce font de bonnes tournées, ils sont bien reçus par les marchands de la campagne dont la confiance ne paraît pas avoir été ébranlée par l'absence d'hiver dont ils doivent cependant souffrir, si nous en jugeons par les collections qui ne donnent pas toute la satisfaction voulue.

*Cuir et peaux*—Les cuirs à semelles sont très rares pour ne pas dire introuvables sur notre place. La tannerie elle-même est à court et fournit difficilement le commerce. Il n'y a pas d'augmentation dans les prix qui sont très fermes.

Nos cotes pour les peaux vertes sont plutôt nominales, les abats étant pressés et les stocks suffisants pour les besoins.

# MARINADES

# HEINZ

Les visiteurs de notre manufacture remarquent toujours l'extrême propreté que l'on trouve partout.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS

Marinades Sucrées.

Baked Beans, sauce aux Tomates.

India Relish.

Chutney aux Tomates.

Ketchup aux Tomates.

— EN VENTE PAR —

Hudon, Hébert & Cie,  
MONTREAL

H. P. Eckardt & Co.,  
TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS  
CHICAGO  
ANVERS  
ATLANTA Etc

The **GENUINE**  
always bear this  
Keystone trade-mark.



# REGLISSE



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, empaquetée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse de YOUNG & SMYLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

Etablis en 1845

Young & Smylie, Brooklyn, N.Y.

Nous cotons :

Peaux vertes de bœufs aux 100 livres No 1, de \$9 à \$9 50 ; No 2, de \$8 à \$8.55 et No 3 de \$7 à \$7.50.

Peaux de veaux, à la livre, No 1, 10c ; No 2, 8c.

Peaux de moutons, de 70c à 80c la pièce.

*Draperies et nouveautés.* — Le commerce de gros est alimenté par les ordres des voyageurs et voit très peu de monde venir de la campagne pour les raisons que nous indiquons plus haut. Le commerce de détail fait peu d'affaires par ce temps de morte saison pour lui.

*Epiceries, vins et liqueurs.* — On commence à sentir l'approche du carême pour les ordres reçus. Le mouvement n'est pas encore beaucoup accentué, mais commence simplement à se dessiner.

Les sucres sont sans changements et, nous l'avons dit dans notre dernier numéro, tout semble faire croire que les prix devront rester stationnaires pendant quelque temps encore.

La demande est médiocre pour les sucres de nos raffineries canadiennes, car les américains ont réussi à placer d'assez forts lots de leurs marchandises.

Les Thés ont une assez bonne demande à prix réguliers.

Contrairement à ce que nous supposions, les melasses ont été avancées à 32c au lieu de 31c la tonne, ça n'a pas été sans mal et les partisans de la hausse ont gagné leur point car ce n'est qu'après deux heures de discussion qu'on est arrivé à enlever le vote de la majorité en faveur de cette augmentation.

Il est arrivé de nouvelles dattes en boîtes ; on en offre à partir de 5½c la lb.

Notre marché est maintenant pourvu de noix de Grenoble écalées. On les cote de 20c à 21c, tandis que les anciennes dont les stocks étaient d'ailleurs très restreints se vendaient de 23c à 24c.

Les pommes séchées ont une avance de ½c. On les cote 6c à 6½c la livre.

*Fer, ferronneries et métaux.* — L'escompte sur le fil de fer poli et brûlé n'est plus que de 37½ p. c. sur les prix de la liste. Les manufacturiers ont augmenté leurs prix.

Les clous de broche subissent une augmentation de 10c par 100 livres, le prix de base étant de \$1.85 au lieu de \$1.75 (prix net).

On s'attend à une avance nouvelle ces jours-ci, et on prétend qu'avant un mois le prix de sera de \$2.00.

Il est question d'une hausse également sur les clous coupés et sur les

boulons ; les rivets et rondelles de cuivre ne jouissent plus de l'escompte de 45 p. c. Cet escompte a été ramené à 40 p. c.

Ces mêmes articles en petits paquets de ½ livre ont avancé de 1c par livre et en paquets de ¼ lb l'avance est de 2c par livre.

*Huiles, peintures et vernis.* — L'essence de térébenthine se vend maintenant 65 ; au lieu de 62c le gallon.

*Produits chimiques et droguerie.* — Pas de changements de prix ici ; mais en général les prix sont fermes et même à l'avance sur les marchés primaires pour les produits chimiques.

Le commerce de gros paraît très satisfait des ordres qu'il reçoit des voyageurs.

*Poisson* — notre liste de prix reste la même que la semaine dernière, la demande pour le carême commence à se faire sentir.

*Salaisons, saindoux etc.* — Pas de changements nouveaux dans les salaisons, depuis notre dernière révision de prix Affaires tranquilles.

## Revue des Marchés

Montréal, 26 janvier, 1898.

### GRAINS ET FARINES

#### MARCHES ETRANGERS

La dernière dépêche reçue de Londres par le Board of Trade, cote comme suit les marchés du Royaume-Uni, à la date d'hier :

“ Londres — Chargements à la côte, blé et maïs sans affaires. Chargements en route, blé ; vendeurs à une avance de 3d ; maïs plus ferme. Marchés anglais de la campagne, fermes.

“ A Liverpool, blé disponible, ferme ; maïs, ferme ; maïs mélangé américain disponible, 3s 10½d nouveau. Farine première à boulanger de Minneapolis 19s. Futurs : blé, 3s 10½d mars ; 5s 9d mai. Maïs : 3s 8½d mars ; 3s 8½d mai.”

A Paris, le blé est à frs. 21 60, janvier ; frs 21 70 juin. La farine à frs 45.25 janvier ; frs. 45 60 juin. Marchés français de la campagne, fermes.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 7 janvier :

“ L'année 1899 a mal débuté, par une température démontée où se sont mêlés les désagréments les plus variés : pluie, vent, neige, grêle, éclairs, tonnerre, ouragans, etc... Ces perturbations atmosphériques ne semblent, pas, jusqu'ici, avoir exercé une influence bien déterminée sur les blés en terre, mais la cul-

# Nouvelle Source de Profit

Le Savon Maypole est annoncé libéralement dans les journaux quotidiens.

C'est maintenant le temps où les femmes veulent teindre—Si vous tenez ce savon en magasin, vous serez prêts pour la demande, tandis que d'autres épiciers ne le seront pas.

Le Savon Maypole est la nouvelle teinture propre, brillante, sure, non changeante et rapide. Toutes les nuances.

## Teintures Maypole Soap

A. P. Tippet & Cie,  
Agents Generaux pour le Canada, Montreal.

**TOUS LES EPICIERES**

Qui désirent tenir ce qu'il y a de mieux devraient avoir en magasin les.....

**Eaux  
Gazeuses  
de  
Timmons**



Médailles et  
Diplômes obtenus  
pour  
l'excellence et la  
qualité.

**M. TIMMONS & SON**

90-92 COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.

ture commence néanmoins à s'inquiéter sérieusement de la persistance exagérée du temps doux et humide.

Les blés ont toujours belle apparence en général, mais les mauvaises herbes recommencent à croître d'une manière fâcheuse, et les insectes eux-mêmes, qu'on croyait définitivement détruits, ont repris dans certaines régions leur détestable travail. Il faudrait maintenant de bonnes gelées et de la neige pour détruire toutes ces mauvaises engeances et pour arrêter les progrès trop rapides que les blés effectuent en ce moment au détriment de leur vigueur future."

Les marchés américains sont à la hausse tant pour le comptant que pour le futur.

Au début de la semaine les prix étaient à peu près les mêmes que ceux en clôture de la semaine précédente, mais lundi, le ton changea subitement et à la clôture de la bourse de Chicago le blé avait monté de 1½c. Liverpool était plus haut, et les marchés du Continent Européen l'étaient également.

Le lendemain, mardi, les marchés américains étaient plus forts encore que la veille avec une activité plus grande, les maisons de commission ayant des ordres à remplir.

Enfin, hier, sur des ventes de spéculateurs locaux, par suite de cables plus bas, le début de la bourse de Chicago montrait un peu de faiblesse; mais plus tard le marché reprenait toute sa force et avançait de 1½c sur le plus bas point en présence des achats du dehors. Les américains sont convaincus que les marchés européens devront venir à eux et qu'ils tiennent encore, cette année, la clef de la situation, car ils sont dans la croyance que la République Argentine n'a pas le surplus des premières estimations à exporter.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des États-Unis :

Chicago, No 2, rouge.....	72
New-York, No 2, rouge.....	83½
Duluth, No 1 du Nord.....	70½
Détroit, No 2 rouge.....	..

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Mai	Juil.
Chicago .....	75	71½
New-York.....	78½	76½
Duluth .....	73½	73½

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

	Mai	Juillet
Jeudi.....	70½	68½
Vendredi.....	70½	68½
Samedi.....	70½	68½
Lundi.....	72	69½
Mardi.....	73½	70½
Mercredi.....	75	71½

Hier, à la clôture de la bourse de Chicago, on cotait en hausse sur les marchés de la veille : blé d'inde janvier 36½c, mai 38½, juillet 38½. Avoine, janvier 26½c; mai 28½c; juillet, 26½c.

**MARCHES CANADIENS**

Nous lisons dans le "Commercial" de Winnipeg du 21 janvier 1899 :

"Le marché local, si tant est qu'il y ait un changement, est plus tranquille encore que la semaine dernière, il se fait très peu d'affaires. Le No 1 dur disponible Fort William est à 68c par minot. Pour livraison février 69c, pour livraison mai, 72c; le No 2 dur et le No 1 du Nord sont à 3½c de moins et le No 3 dur et 2 du Nord sont à 7c au-dessous du No 1 dur.

Une conférence a eu lieu, cette semaine, entre le conseil du Grain Exchange de Winnipeg et M. J. O. King et M. Gibb de Fort William, relativement au blé séché. De forts échantillons de blé séché ont été apportés de Fort William et ont été trouvés très satisfaisants. Après explications et discussion, il a été convenu qu'il n'y a pas de doute ou d'hésitation possible relativement au résultat satisfaisant donné par le séchage du grain à l'élevateur de Port Arthur. Le dur No 2 séché et le No 1 du nord valent de 60 à 62c sur rail à Port Arthur et le sec No 2 du nord de 56 à 58c.

La dernière dépêche de Toronto, cote comme suit les marchés d'Ontario, à la date d'hier :

"FARINE: Patente d'Ontario en sacs, \$3 60 à \$3 80; Straight rollers, \$3 25 à \$3 35; Patentes de Hongrie, \$4.00 à \$4.10; farine à boulanger du Manitoba, \$3 70 à \$3.80.

BLÉ: Rouge et blanc d'Ontario, 60c, nord et ouest; blé pour volailles, 68 à 69c; No 1 dur du Manitoba, 79 à 80c à Toronto et le No 1 du Nord à 74c.

AVOINE: Blanche, cotée à 29c ouest.

SEIGLE: Coté à 51c.

ORGE: Cotée de 46c à 47c, ouest.

SARRASIN: Ferme à 47c, nord et 49c Est.

SON: Vente locale à \$14.00 — GRU : à \$15 00, en lots de chars f. o. b. Toronto.

BLÉ-D'INDE: Canadien, 35c à 36c, ouest et Américain, vieux 44½c; Américain, nouveau 42½ à 43½c sur rails, ici.

POIS: fermes à 65½c, nord et ouest, en lots de chars.



# Pouvez-vous vous exposer

à tenir en stock des marques inconnues de vernis pour les fourneaux (stove polish) dont vos clients n'ont jamais entendu parler, des marques qu'ils ne demandent pas, dont la qualité est inférieure, ne leur donne pas satisfaction et dont la vente a pour conséquence de jeter du discrédit sur votre magasin ?  
 Votre meilleur jugement répond NON ! Alors vendez

# Enameline

## The Modern STOVE POLISH.

En Pâte, en Pain ou en Liquide

Si vous êtes en affaires pour réaliser des bénéfices, vous trouverez votre profit à tenir tous nos articles.

 J. L. PRESCOTT & CO., NEW-YORK.

# G. R. Renfrew & Co.

QUEBEC et TORONTO



Les plus Grands Manufacturiers de  
 Fourrures Choies au Canada...

Pardessus pour Hommes, en Drap doublés en  
 Seal, Martre, Mouton de Perse, Rat Musqué.

Mocassins Indiens et Raquettes en Gros.

Demandez notre Catalogue de Patrons et nos prix-courants de Fourrures.

**FARINE D'AVOINE** : lots de chars d'avoine roulée en sacs, sur rail à Toronto, \$3.60 ; en barils, \$3.70."

Le ton du marché de Montréal est ferme sur toute la ligne.

Le blé ne donne lieu qu'à des transactions modérées, malgré la hausse qui s'est produite ici, comme sur les marchés américains.

Les farines de blé sont à prix mieux tenus on ne ferait plus maintenant de concessions sur ceux que nous cotons ci-dessous. En réalité, les farines ne sont pas cotées à leur valeur, si on considère ce que vaut actuellement le blé. Malgré cette situation, la demande est restreinte. A tout bien considérer, les prix actuels sont bas et il semble difficile qu'ils puissent l'être davantage au moins pendant quelque temps. A notre avis, les achats en lots ronds ne sauraient tarder et la meunerie ne manquera pas de relever ses prix dès que la demande se fera sentir; la fermeté de ces derniers jours nous en donne l'assurance.

L'avoine est ferme, on vend ici, en magasin à 32½c et on paie à la campagne 31c par 34 lb, ce qui est un peu plus cher qu'à Montréal, la raison en est que les moulins des Cantons de l'Est absorbent ce qui se présente dans leur voisinage.

Les farines d'avoine s'obtiennent encore aux prix de la semaine dernière, mais là encore les prix sont fermes avec une bonne demande.

Le sarrasin toujours délaissé est à prix nominal aux environs de 47 à 47½c par 48 lbs.

Les pois sont bien tenus à 70½c.

**GRAINS**

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 00 à 0 85
" " No 2 dur.	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.	0 82 à 0 83
Avoine blanche No 2.	0 00 à 0 32½
Blé d'Inde. Américain.	0 44½ à 0 45
Orge à engrais, 48 lbs.	0 34 à 0 36
Pois, No 2 par 60 lbs.	0 70 à 0 70½
Sarrasin, par 48 lbs.	0 47 à 0 47½
Seigle, par 56 lbs.	0 00 à 0 58

**FARINES**

Patente d'hiver.	\$3 75 à 4 00
Patente du printemps.	4 15 à 4 20
Straight rollers.	3 50 à 3 65
Forte de boulanger (cité).	3 90 à 4 00
Forte du Manitoba, seconde	3 50 à 3 60

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard, en barils	\$3 60 à 3 75
-------------------------------------	---------------

Farine d'avoine granulée, en barils.	3 60 à 3 75
Avoine roulée, en barils.	3 60 à 3 75

**FROMAGE**

**MARCHE ANGLAIS**

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool le 14 janvier :

" Le fromage a été en demande modérée, et doit être coté à prix quelque peu plus facile. Avec une amélioration dans la demande, il se produirait une certaine fermeté, les stocks en magasin n'étant pas excessifs. Nous cotons aujourd'hui : fromage canadien coloré, choix, septembre, forte, de 49s à 50s, blanc 49s à 49 6d ; août, canadien, blanc et coloré 44s 6d à 47s ; Etats-Unis, choix blanc et coloré 47s 6 d à 49s. Les marques de fabrication ancienne sont en demande de 37s à 42s ainsi que les qualités inférieures de 28s à 34s par 100 livres.

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 13 janvier 1899 :

" Notre marché est décidément lourd, les spéculations récentes n'ayant pas réussi à stimuler la demande des acheteurs de la campagne, quoique, en somme, les prix continuent aux environs des cotes récentes, mais certains détenteurs sont disposés à faire quelques concessions.

" Nous cotons :	s. d.	s. d.
Moyens (rare et demande)	28 0	à 34 0
Canadien et E. U., de vente courante	38 0	à 41 0
Canadien et E. U., coloré, de vente courante.	39 0	à 42 0
Canadien, blanc, choix.	43 0	à 44 0
Canadien, coloré, choix	44 0	à 45 0
Canadien, blanc, choix, sept.	47 0	à 49 0
Canadien, coloré, choix, sept.	48 0	à 50 0

Importations du Canada et des Etats-Unis : 13,555 boîtes.

**MARCHE DE MONTREAL**

La situation du fromage est toujours la même ; pas d'activité et prix nominaux. Les stocks aujourd'hui sont concentrés dans un petit nombre de mains ; les détenteurs n'accepteraient certainement pas moins de 9½c à 10c pour des fromages dont la qualité n'est pas toujours irréprochable.

Les exportations de la semaine finissant le 22 de ce mois ont été de 11,934 boîtes contre 11,236 la semaine correspondante de l'année dernière.

Depuis la clôture de la navigation, les exportations se chiffrent par 219,972 boîtes contre 194,068 boîtes pendant la période correspondante de 1898.

# Produits de

La Compagnie Fermiere de  **Vichy**

Eaux Minerales Naturelles

## SOURCES DE L'ETAT

Vichy - Celestins

Vichy - Hopital



Vichy-Grande Grille

Vichy - Hauterive

## PASTILLES VICHY-ETAT

Préparées avec les sels extraits des eaux de Vichy.  
Parfumées à la Menthe, au Citron et à la Vanille.

## SELS VICHY-ETAT

Pour préparer l'eau de Vichy artificielle.

## COMPRIMES DE VICHY-FEDIT

Préparés avec les sels extraits des eaux de Vichy.



# Boivin, Wilson & Cie,

338, rue St-Paul, Montréal,

Seuls Agents pour le Canada.

Le cable public de Liverpool est à 49s pour fromage blanc ou coloré.

## BEURRE

### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool le 14 janvier 1899 :

“ Avec des arrivages plus abondants, il y a eu plus de dispositions à rencontrer les acheteurs, mais la demande n'a pas été active. Nous cotons aujourd'hui : crèmerie canadien, fabrication récente, en boîtes, 96s à 102s; qualité andessous 84s à 92s; Etats-Unis, fin, 86s à 90; Ladles fin. imitation crèmeries et beurre de fermes canadien se vendent bien de 68s à 75s; les qualités inférieures de 60s à 66s; le Danois fin de 100s à 112s; l'Australien, de 94s à 102s; les Cork premiers 105; seconds, 101s; troisièmes 84s par cent livres.

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 13 janvier :

“ La demande pour les qualités de grand choix est bonne, mais en présence d'un approvisionnement abondant de beurre danois et australien, les prix sont généralement plus faciles. Il y a eu, aussi, plus de transactions dans les qualités inférieures, à des prix légèrement réduits.

“ Nous cotons :

Ladles des Etats-Unis, tinettes et boîtes.....	65 à 68s
Crèmeries, Etats-Unis, choix, tinettes.....	80 à 85s
Beurre d'Irlande, manufacturés, boîtes.....	87 à 93s
Crèmerie Canadien, choix, boîtes.....	90 à 94s
Crèmerie Canadien, fabrication récente, choix.....	98 à 102s
Crèmerie d'Australie, choix... ..	98 à 102s
Crèmerie Danois, en barils, choix et grand choix.....	106 à 114s

Importations du Canada et des Etats-Unis 7,821 paquets.

### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les beurres frais ne sont généralement pas d'une qualité bien satisfaisante. Le marché est inactif pour les beurres de crèmeries et un prix de 19c pour des beurres de choix en boîtes paraît être l'extrême.

Le beurre en tinettes pour le commerce local, beurre de choix, rapporte ½c de moins.

Le beurre de ferme se vend bien au prix de 14 à 14½c.

Le beurre en rouleaux vaut de 14½c à 15c.

Les exportations ont été, la semaine dernière, de 3438 paquets contre 648 la semaine correspondante l'année dernière.

Depuis la clôture de la navigation, on a exporté 41,779 paquets contre 24,314 pendant la même période de 1898.

## ŒUFS

On nous écrit de Liverpool le 13 janvier 1899 :

“ Les œufs sont en bonne demande, mais à prix plus réduits; les œufs frais prix nominal; les œufs de conserve canadiens 6s 4d à 7s 10d; œufs d'Irlande 9s à 9s 6d.

Les œufs sur le marché de Montréal sont plus faciles, on cote les œufs frais pondus aux environs de 25c, les œufs chaulés de Montréal, de 14½c à 15c et ceux de l'ouest, de 13 à 14c.

Ces prix s'entendent en gros.

A la caisse, il faut ajouter de ½c à 1c par doz.

## LÉGUMES

Nous cotons :

Salades 40c à \$1.25 la doz; carottes 25c le panier; choux, \$1.00 le quart.

Les haricots triés à la main valent de 90 à \$1.00 par lots de char et de \$1.10 à \$1.20 par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les prix d'aujourd'hui sont : le céleri de 25 à 60c la douzaine de paquets; les navets 50 cents le sac; les betteraves de 20 à 25c le panier; les oignons du pays de \$1.75 à \$2.25 le quart; et les patates sucrées de \$3.00 à \$4.00 le quart.

Les pommes de terre se vendent suivant quantités 65c le sac de 90 lbs. et de 54 à 60c en lots de char, suivant qualité.

En primeurs des Etats-Unis, on cote : céleri de Californie de 65 à 70c la doz; de paquets; fèves vertes \$1.50 la boîte; épinards, \$3.50 le quart; concombres, \$2.40 la doz; tomates, \$6.00 la caisse et cresson 90c la doz de paquets.

On offre en gros des champignons du Haut-Canada et de la Côte des Neiges, de 75 à 80c la lb et qui se détaillent à \$1.00.

## FRUITS VERTS

On cote atocas de \$6 à \$7 le baril; bananes de \$2 à \$2.25 le régime; pommes de \$2.25 à \$4 suivant espèces et qualités. Orange navels de de \$2.75 à \$3.25 la boîte, seedlings \$2.50 la boîte; Jamaïque \$3.25 à \$4.25 le baril; Mexique \$2.50 la boîte; citron de Messine de \$2.25 à \$2.50 la caisse.

Il n'existe plus de citrons de Malaga sur le marché.

## GBIER ET VOLAILLES.

Il y a une bonne demande pour les dindes et les poulets et très peu pour les oies dont le marché abonde.

On cote, dindes de 10c à 10½c la livre pour volailles de choix et de 7c à 8c

# Blancheur

Eau de Javelle supérieure pour le lavage.  
Annoncée dans les journaux quotidiens.  
La favorite des ménagères.  
Rend le linge blanc comme neige.

Écrivez à... JOHN BROADHURST & CO., 708 rue St-Laurent, Montréal

( Voir nos prix courants )

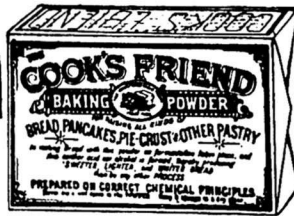
ou Téléphonez: Bell East 172.

POUDRE A PATE

## Cook's Friend

Le Nec Plus Ultra  
de la Qualité.

Amène la clientèle et la maintient.



TOUS LES ÉPICIERS DE GROS  
VENDENT DE LA

## Cook's Friend



La  
Seule  
Véritable.

Fabriquée par W. D. McLAREN, MONTREAL.

# BERNIER & CIE,

GRAINES DE SEMENCES,  
GRAINES FOURRAGERES,  
ETC., ETC.

## MARCHANDS DE GRAINES

— BUREAU ET ENTREPOT : —

Pres de la Gare du Grand Tronc, ST-HYACINTHE.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

Elles donnent satisfaction

...LES **Allumettes**

NEW DOMINION ET PHOENIX

Se vendent bien, elles donnent un bon profit au détailleur,  
et donnent satisfaction aux clients les plus exigeants.  
LES AVEZ-VOUS EN STOCK ?

Fabriquées par HARDY & DUBORD, Mastai, P.Q.

pour les autres ; poulets, de 7c à 8c ; canards, de 7c à 9c ; oies, de 3c à 6c.

Les perdrix No 1 valent 60c la paire et les Nos. 2, de 30c à 40c.

Les lièvres font de 12c à 15c la paire.

**PORCS ABATTUS**

Le ton du marché est facile par suite de la température peu favorable à ce commerce et aussi grâce à l'importance des arrivages. La semaine dernière on offrait à \$5.40 en lots de chars, on offre maintenant à \$5 20.

Pour lots de détail, on cote: gros porc de \$5.15 à \$5.25 et petits porcs de \$5 35 à \$5 50.

**FOIN PRESSE ET FOURRAGES**

Les marchés d'exportation ne sont pas favorables, aussi les exportateurs de Montréal ont-ils peu d'expéditions en ce moment.

Quant au marché local, les approvisionnements sont suffisants et les prix aisés à nos cotes ci-dessous.

“ Nous cotons :

Foin pressé No 1, la tonne.....	7 00 à 8 50
do do No 2 do .....	6 00 à 6 50
Paille d'avoine do .....	3 50 à 4 00
Moulée, extra la tonne.....	19 00 à 20 00
Gru blanc do .....	17 00 à 18 00
do No 2, do .....	16 00 à 17 00
Son (Manitoba) do .....	15 00 à 16 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 00 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 00 00

Et au char :

Foin pressé No 1 à choix .....	6 00 à 7 50
do do No 2 .....	4 50 à 5 00
do mél. de trèfle.....	4 00 à 4 50
Paille d'avoine.....	2 50 à 3 50

**NOTES SPECIALES**

La maison Laporte, Martin & Cie offre des prix spéciaux pour les currants et les prunes dont elle désire réduire le stock.

Les graines de semences estampées de la marque Joseph Ward & Co sont par le fait même garanties sous le rapport du choix et de la fraîcheur.

Les sucres jaunes importés d'Angleterre par la maison Joseph Ward & Co ainsi ; que leurs sucres granulés américains valent les produits similaires Canadiens : leurs prix ne sont pas réglementés par d'autres maisons.

The Investment Company, (Limited), de Montréal, dont la première assemblée annuelle a eu lieu le 18 courant, a déclaré un dividende de 6 p.c. pour l'année et a placé un surplus de \$3,480 au compte des profits et pertes.

La combinaison de farine Hongroise de Kent et de la farine forte à boulanger de Leitch Bros donne un pain savoureux, exquis. Pour les quotations adressez-vous à M. John Wilkins, agent de meuneries, 44 rue St-Jean, Montréal.

Les mélasses Barbades 1er choix, importation spéciale de la maison Joseph Ward & Cie, Montréal, sont absolument garanties. Prix et échantillons envoyés sur demande. Adressée à Joseph Ward & Co, importateurs et exportateurs, Montréal, P. Q.

Par suite de leur arrivage tardif, les noix Mayettes Grenoble sont offertes à réduction de prix par la maison Laporte, Martin & Cie.

Les récompenses obtenues aux différentes expositions—chaque fois la plus haute récompense décernée—consacrent le succès toujours croissant des tabacs manufacturés par la maison B. Houde & Cie, de Québec, succès tel que la maison va ouvrir dans quelques jours une succursale à Montréal sous la direction de M. J. O. Moquin.

**A** VIS DE FAILLITE  
DANS L'AFFAIRE DE

**NOE CLOUTIER**

Hôtelier de St-Louis au Mile-End.

Les soussignés vendront par encan public au No 69 rue St-Jacques, Montréal,

**Samedi, le 23 Janvier 1899, à 11 heures a. m**

Lacti suivant

Stock de vins, liqueurs, cigares, fixtures, roulant et licence..... \$853 00

L'hôtel No 1969 rue St-Laurent, peut être visité en tout temps.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU, Curateur.

1598 rue Notre-DaÙe, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

# Pour le Commerce du Careme

Nous avons à offrir à des Prix Spéciaux :

RAISINS VALENCE	}	FINE OFF STALK.
“		SELECTED.
“		4 COURONNES.

**Les meilleures marques connues.**

Il nous reste quelques caisses de Raisins Valence, récolte 1897, très bien conservé et supérieur à beaucoup de marques de la récolte 1898.

**NOUS VOULONS LES VENDRE !**

Nous avons aussi en stock un lot assez important de :

PRUNES “ FRANÇAISES,” en boîte de 25 lbs.  
 PRUNES “ CALIFORNIE,” en boîte de 25 lbs.  
 PRUNES “ BOSNIA,” en boîte de 55 lbs.  
 FIGURES de Smyrne, “ PRIME,” boîte 10 lbs. et 12 oz.

FIGURES de Smyrne, “ PRIME,” boîte 10 lbs. et 12 oz.

FIGURES	"	"	"	"	10 lbs.
FIGURES	"	do	/	"	20 lbs.
FIGURES	"	do		Sac	50 lbs.

Nous avons décidé de les vendre le plus tôt possible, et les offrons dans ce but à un prix exceptionnellement bas.

Nous offrons un beau choix de Raisins Corinthes :

- " FILLATRAS " en barils,  $\frac{1}{2}$  barils et  $\frac{1}{4}$  caisses.
- " AMELIAS " (nettoyé),  $\frac{1}{4}$  caisses.
- " VOSTIZZA " "  $\frac{1}{4}$  caisses.
- " BLACK PEARL,"  $\frac{1}{4}$  caisses.
- " PRINCESSE " (nettoyé)  $\frac{1}{4}$  caisses et cartons 1 lb.

Requ trop tard pour le commerce des fêtes, un lot de Noix

PURE MAYETTES GRENOBLE.

Prix spécial pour lots de 5 balles.

Notre assortiment de Conserves Alimentaires. Saumons, Homards, Sardines, etc., etc., est au complet.

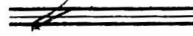
ECRIVEZ POUR NOS PRIX.

# Laporte, Martin & Cie.



...LETTRE OUVERTE AUX...

## Epiciers et Magasins Généraux



Lorsque vous aurez besoin de sucres et de mélasses, venez nous voir ou écrivez-nous, faites-nous part de ce que vous désirez et nous vous enverrons des échantillons avec les prix et conditions les plus favorables.

Nous garantissons nos mélasses.

# BARBADES

Choix Extra

et nos sucres jaunes anglais et nos sucres américains granulés égaux aux produits canadiens. . . . .

Nos prix ne sont pas fixés par d'autres marchands.

---

JOSEPH WARD & Co.,

Importateurs et Exportateurs



MONTREAL, P. Q.

Pour le commerce de carême, la maison Laporte, Martin & Cie, a pris des dispositions spéciales. Son stock de poissons, conserves, etc., renferme ce qu'il y a de mieux.

L'état des affaires de la North American Life Assurance Co., pour 1898, démontre que les affaires nouvelles réalisées au Canada ont augmentés de plus de quatre millions, sans compter une notable augmentation d'actif et de surplus net.

La Victorine est une huile de foie de morue émulsionnée d'après un procédé nouveau qui la rend plus digestible. C'est un tonique d'un goût agréable, d'une assimilation facile et qui ne fatigue pas l'estomac. Cette préparation des Clercs de St Viateur de Montréal a uné grande vogue.

Nous attirons l'attention du commerce sur l'annonce de vente par MM. Marcotte Frères, encanteurs, de l'immense stock de MM. McIntyre, Son & Co., dont on trouvera l'annonce un peu plus loin. Il y a là de superbes occasions, tant dans les marchandises intactes que dans celles qui ont été légèrement endommagées par le feu.

Les vieux procédés de teinture ont fait leur temps. Maypole Soap — le dernier mot du progrès — remplace les teintures en poudre des anciennes méthodes qui ne donnaient généralement que peu de satisfaction, exigeaient beaucoup de précaution et une surveillance de tous les instants.

Avec le Maypole Soap, le procédé de teinture est réduit à sa plus simple expression. — Il suffit de dissoudre une tablette dans de l'eau et d'ajouter du liquide jusqu'à ce qu'on ait obtenu la nuance désirée. On y plonge ensuite les articles défraîchies, en suivant les directions très simples qui accompagnent chaque tablette, et le résultat est absolument merveilleux. Tous ceux qui ont essayé le Maypole Soap en sont enchantés.

Le commerce de détail est intéressé à profiter des prix spéciaux de diverses lignes de marchandises dont la maison Laporte, Martin & Cie désire disposer immédiatement, notamment d'un beau lot de raisins de Valence 1897 garanti en parfait état et égal à beaucoup d'autres marques de 1898.

## Chronique de Québec

Mercredi, 25 janvier 1899.

La présence de nos législateurs, et le va-et-vient occasionné par la session, sont les caractères distinctifs de la semaine à Québec. Il convient d'y ajouter, toutefois, les fêtes religieuses en l'honneur du nouvel archevêque, lesquelles ont amené à Québec de nombreux dignitaires ecclésiastiques. L'élément civil et l'élément religieux ont ainsi contribué, chacun pour sa part, à activer les affaires à une période de l'année où, d'habitude, le calme est partout à peu près complet.

Le carnaval s'écoule joyeusement dans une série de réceptions, de bals, de banquets qui assurent un notable contingent de recettes aux magasins de confectons, aux modistes et aux épiciers. Il y a, dans le commerce de nouveautés, une émulation assez considérable par suite de l'annonce simultanée de plusieurs grandes ventes à réduction; quelques-unes d'entre elles sont fort bien organisées et ont un légitime succès de vogue.

Il y a, devant la législature, un projet de loi pour obliger les curateurs aux faillites à donner cautionnement de rembourser les sommes d'argent déposées entre leurs mains pour être remises aux créanciers. Il paraîtrait que certains abus commis par des curateurs justifient les précautions légales dont on se propose d'entourer leurs fonctions officielles. Heureusement, il n'existe pas d'exemple de ces malversations à Québec et il nous a toujours semblé que la loi actuelle permettant aux créanciers d'exiger cautionnement et au juge d'en fixer le montant, après avoir naturellement entendu les parties, offrait les garanties nécessaires. C'est l'opinion des hommes d'affaires à Québec.

La loi proposée aurait pour effet d'empêcher des curateurs capables et honnêtes d'être nommés parce qu'ils ne pourraient pas fournir des cautionnements exorbitants et arbitraires exigés par les créanciers. Toutefois l'on ne saurait prendre trop de garanties pour protéger le commerce en général contre des curateurs trop peu scrupuleux, et nous comprenons que les victimes de ces escroqueries veuillent en empêcher le renouvellement.

### EPICERIES

*Sucres*: Jaunes \$3 85 à \$4.25 les cent livres; Extra ground, 6½ à 6¼; Granulé, \$4 40 à \$4.50; Paris lump, 6¼ à 6½c.

*Sirois*: Barbades pur, tonne, 33 à 35c; tierce 36 à 38c.

*Conserves en boîtes*: Saumon, \$1.45 à \$1.60; homard, \$2.50; tomates, 95c à

**EN VENTE PARTOUT**

LE...

**CACAO** ET LE  
**CHOCOLAT** DE**FRY**250  
Médailles d'Or et  
Diplomes.

D. MASSON &amp; CIE., AGENTS, MONTREAL.

**GRAINS DE SEMENCE**

Blé Manitoba, Blé Russie, Avoine Banner, Merveilleuse, Manitoba, &amp;c. Orge, Sarrasin, Pois, Blé d'Inde à silos, Lentilles, Graine de Mil canadienne et américaine, Graine de Trèfle rouge, blanc, alsike, Mammoth, Vermont. Plâtre à terre, Engrais chimiques, (le plus hautement recommandé). Assortiment des plus complets. Spécialité pour Cercles Agricoles.

**J. B. RENAUD & CIE,**

Negociants en gros. Farines, Provisions, Etc.

126 - 140, rue St-Paul, QUEBEC

**A. D. MCGILLIS**

596, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Achète le Beurre, le Fromage, les Œufs et les Provisions Générales.

ENTREPOT FRIGORIFIQUE SUPERIEUREMENT INSTALLE.

**Kent****Leitch.**

La Farine Hongroise de Kent est la farine la plus blanche qui soit sur le marché, si l'on considère sa force. Farine Forte à Boulanger de Leitch Bros. est reconnue comme la meilleure. On fabrique un délicieux pain blanc en mélangeant ces deux sortes, toutes deux se valent à peu près. Prix cotés, livrable dans n'importe quelle localité, fournies sur demande, chars assortis une spécialité, adressé à

JOHN WILKINS, Agent de Meunerie, 44 rue St-Jean, Montréal.

**... GRAINS ...**

Nous sommes acheteurs de toutes sortes de Grains aux prix les plus hauts du marché, quelque soit la quantité dont vous disposez. --- --  
Nous faisons un grand commerce d'exportation : faites-nous vos offres.

**MICHAUD FRERES & CIE**

CHAMBRE 202, BOARD OF TRADE.

38, rue St-Sacrement, MONTREAL

\$1.00; blé-d'inde, 85c à 90c; pois, 90c à \$1.00.

Beurre : Frais 14 à 15c; Marchand 12c à 13c; de Beurrerie, 18 à 20c.

Allumettes : Dominion, \$2.25 à \$2.50; Raisins : Valence, 5c à 6c; "Sultana," 6c à 10c; Californie, 7c à 8c; "C. Cluster," \$2.20; Imp. Cabinet, \$2.00. Pruneaux de Californie, 8½ à 10c.

Tabac Canadien : En feuilles, 9 à 12c; Walker "Wrappers," 17c; Kentucky, 16c et le White Budy, 15 à 17c.

#### FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines (en poches) : Fine \$1.40 à \$1.50; Superfine, \$1.60; Extra, \$1.70; Patent, \$1.80 à \$1.85; S. Roller, \$1.75 à \$1.80; Forte à levain, \$2.00 à \$2.15.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 40c; Province, 33½ à 34c; Orge, 50c; Son, 80c; Gruau, \$2.00 à \$2.10; Blé d'inde, 50 à 52c; Pois, 85c; Fèves, \$1.10

Sel : En magasin, 40c; fin, ¼ de sac, 32c; gros sac, \$1.15.

Lard : Short Cut, \$17.00; Clear \$16.50; Saindoux pur, en seaux, \$1.65 à \$1.85; Composé, \$1.20 à \$1.40; en chaudière, \$1.15 à \$1.20.

Poissons : Morue salée, \$4.25 à \$5.00; saumon, \$15.50 à \$17.00; harengs, \$4.50 à \$5.00; anguilles, \$3.75 à 4.00.

La commission du havre a passé des résolutions importantes pour l'agrandissement de la cale-sèche, à Lévis. C'est un sentiment unanime que les grandes compagnies de steamers océaniques sont insuffisamment protégées contre les accidents possibles de la navigation fluviale et que le moment est arrivé de leur assurer un refuge propice pour réparer leurs avaries. La commission semble décidée à agir et exige impérieusement cette amélioration du gouvernement fédéral.

Le passage à Québec du président du C. P. R., a eu un excellent effet, en autant que les intérêts de la ville sont concernés. Outre que ces remarques en étant reproduites et commentées par la presse entière du pays, ont attiré l'attention sur notre port et en ont fait voir les extraordinaires avantages, elles ont en même temps eu pour résultat de provoquer des discussions, des études nouvelles, des expressions sérieuses d'opinions à propos du service rapide, de la nécessité d'améliorer le système des phares et bouées du Saint-Laurent, de la possibilité et de la praticabilité de la navigation d'hiver, etc. Toutes ces questions sont la littérature courante du jour et ravivent les espérances des Québécois.

Il vient de se former, à St-Roch de Québec, une association des marchands de

nouveautés dans le but de sauvegarder les intérêts communs de cette importante classe de citoyens. Le besoin d'une semblable institution se faisait sentir depuis longtemps, et nous la croyons appelée à produire d'excellents résultats.

Le travail de fabrication dans la chaussure se poursuit avec activité.

La faillite d'une couple de maisons d'épicerie peu importantes était prévue et n'affectera pas sérieusement les affaires.

L. D.

Note de la Rédaction.—L'opinion de notre correspondant de Québec au sujet de l'amendement à la loi obligeant les curateurs à fournir caution lui est personnelle. Elle est sans doute l'expression de l'opinion à Québec. Dans un article éditorial du présent numéro, nous disons ce que devrait être le cautionnement. S'il était fait sans obliger les curateurs à avancer des fonds, nous sommes certains qu'à Québec, comme à Montréal, on demanderait l'obligation d'un tel cautionnement.

#### Pour enlever les taches

De sucre, sang, gélatine, albumine, eau simple; de rouille, lavage avec du protochlorure d'étain; de graisse, eau de savon tiède ou ammoniacale, benzine, éther, ammoniacale, pierre de Salinelle; de peinture, essence de térébenthine ou benzine, puis savon; de fruits, vapeur de soufre en combustion, puis laver à l'eau chlorée; de substances alcalines, eau simple ou précédée d'un lavage à l'acide citrique; d'acides, eau, eau chlorée, ammoniacale; de tannin, eau de javel, eau chlorée chaude, acide tartrique; de goudron et cambouis, savon et térébenthine tour à tour, benzine pour la soie.

#### A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

**J. N. JULIEN**

182 rue Centre, Montréal.

FAILLITE.

Des soumissions seront reçues par les soussignés, jusqu'à mardi, le 31 courant, à midi, pour l'actif mobilier du failli, consistant en :

Un stock général de marchandises sèches,	
et modes	\$3,635 96
Dettes de livres d'après liste	116 09
	\$3,752 05

Pour conditions et examen du stock s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

Cessionnaires,

1709, rue Notre-Dame, Montréal.

# Vignoble Concordia,

SANDWICH, Co. ESSEX, Ont.

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité.  
Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO.

Viticulteurs et  
Manufacturiers de Vins Canadiens.

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, ONT.

NOTRE

FABRICATION :

Lager,

India Pale Ale

Porter,

Royal Stout XXX

## BRASSERIE de BEAUPORT

BIÈRES ET PORTERS

De :: Qualité :: Supérieure.

Le commerce trouvera double profit en vendant nos bières et porters. Leur qualité facilitera et augmentera la vente, et par conséquent, le profit du marchand qui retiendra la clientèle en lui donnant à prix égal, pleine et entière satisfaction.

## La Qualité

supérieure de nos produits est due à la délicieuse eau des Laurentides, au choix des malts canadiens et irlandais à l'emploi exclusif du houblon de Bavière sans rival dans le monde entier.

**C'est là tout le secret de notre succès.**

## LA CIE DE BRASSERIE DE BEAUPORT,

Ruelle Ferrault, près de la rue Craig, MONTREAL.  
No. 44½, rue St-Joseph. QUEBEC.

# Malles pour Voyageurs

En Ferronnerie, Mercerie,  
Chapellerie.

Modèles Nouveaux. Fabrication Spéciale de la Maison

## Hector Lamontagne & Cie,

304-306, rue St-Paul, Montreal

Grand choix de Paillassons d'Espagne (Mats)  
pour Voitures : c'est original, chaud  
et bon marché.

# MELASSES

En magasin

...DES **PETITES ANTILLES, BARBADES, PORTO-RICO, FAJARDO.**

**NAZAIRE TURCOTTE & Cie, Négociants,**

54-58, rue Dalhousie, Basse-Ville, **QUEBEC**




**PARK, BLACKWELL & CO., Ltd.,**

**MARCHANDS DE PROVISIONS EN GROS,**  
Empaqueurs de La rd  **Toronto, Ont.**  
et de Viandes de Bœuf.

Faites l'essai d'un baril échantillon de nos **JAMBONS FUMES** et **DOUX** ainsi que notre **BACON** pour le déjeuner.

Ce qu'il y a de plus délicieux et appétissant

## Huile de Charbon

 **"PERFECTION,"** Prime White; **"CROWN ACME,"** Water White

Ces marques sont manufacturées à notre nouvelle raffinerie, la plus grande, la plus complète et la mieux outillée en Canada.

Demandez nos prix et nos échantillons avant d'acheter votre approvisionnement d'automne. Nous vous intéresserons.

Nous donnons une attention toute spéciale aux commandes reçues par la malle.

**THE BUSHNELL CO., Ltd.**

RAFFINEURS

Bureau: Bâtisse du Board of Trade, **MONTREAL**



La plus grande manufacture du genre en Canada.

MARQUE **LION "L"**

**MARCHANDISES PURES**  
**ARTICLES INDISCUTABLES.**

Les principaux marchands d'un Ocean à l'autre les ont en magasin

**VINAIGRES PURS, MARINADES,**  
**MIXTURES, GELEES, MARMELADES**  
**ET CONFITURES.**

TOUS ARTICLES DE PREMIERE CLASSE SOUS TOUS RAPPORTS.

**MICHEL LEFEBVRE & Cie, Manufacturiers**

Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze. ....20 Premiers Prix.

**MONTREAL**

# ...Hotel... Jacques - Cartier

J. B. BUREAU & CIE, PROPRIETAIRES

Place Jacques-Cartier, - Montreal

AU CENTRE DES AFFAIRES

Lunch Extra pour hommes d'affaires et  
hommes de professions.

Cuisine Supérieure.

Service rapide et soigné.

Les primeurs de la saison.

CHAMBRES SPACIEUSES BIEN  
ECLAIRÉES ET BIEN CHAUFFÉES.  
PRIX RAISONNABLES.....

**FARINES,**

**GRAINS,**

**MOULÉE**

Provisions générales de toutes  
sortes, aux plus bas prix du  
marché.

Demandez nos Prix avant d'acheter.

**G. G. GAUCHER**

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

83 et 85, rue des Commissaires,  
et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal.

# CHS. LACAILLE & CIE

**Epiciers en Gros**

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees,  
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,  
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier  
**MONTREAL**

Quel bon marché !  
Combien  
sont exquis les

# PORK & BEANS

A LA SAUCE TOMATE,

# Marque de Clark

# La Compagnie JOHN L. CASSIDY, Limitée

IMPORTATEURS DE



**Porcelaines, Faiences,  
Cristaux, Argenterie, Coutellerie,  
Articles d'Eclairage, Etc., Etc.**

**339 et 341 Rue St-Paul, Montréal.**

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis par les meilleurs maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacturier n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont à ses côtés sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque on abusait pour tromper le public.

PREX COURANTS.—MONTREAL, 26 JANVIER 1899.

Allumettes.

Telegraph	la caisse.	3 20
Telephone	"	3 05
Niger	"	2 85
<i>Prêt payé à destination et 50c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</i>		
Phoenix	la caisse.	2 90
Eagle Parlor	par 5 caisses.	1 30

Articles divers.

Blau Parisien	lb.	0 12
Bouchons communs	gr.	0 15
Erhuq eau conteaux	dos.	0 35
Erhuq pour lampes	dos.	0 30
No. 1	dos.	0 00
No. 2	dos.	0 00
No. 3	dos.	0 00
Cable coton 1/4 pouce	lb.	0 12
" Manilla	lb.	0 12
" Sisal	lb.	0 09
" Jute	lb.	0 08
Cartes à jouer	dos.	0 25
Chandelles suif	lb.	0 00
" par stime	lb.	0 04
" Lion sperm.	lb.	0 08
" Saxon sperm.	lb.	0 11
Epingles à linge. bte. 5 gr.		0 00

Picelles	30 pieds.	3 fls.
"	40 "	0 70
"	48 "	0 70
"	60 "	0 80
"	72 "	0 90
"	100 "	1 10
Graine de canari	lb.	1 40
" pac.	lb.	0 03
" chanvre	lb.	0 06
" concentré, com.	lb.	0 04
" de colza	lb.	0 07
Lessiv concentré, com.	lb.	0 30
" pur.	lb.	0 80
Mèches à lampes No. 1	lb.	0 16
" No. 2	lb.	0 13
" No. 3	lb.	0 12

Head Bros. Dog's Head	dz.	2 55
Guinness' N'om.	pts.	1 57
Head Bros. Dog's Head	qts.	2 52
"	pts.	1 50

Cafés.

Arabian Mocha	la livre.	31
Imperial	"	28
Jamaïque	"	18
Java Sifings	"	26
Marsabo	"	31
Old Gov.	"	41
Old Gov. Java et Mocha.	"	27
Pur Mocha.	"	12
Standard Java.	"	12
" et Mocha.	"	32

Chocolats et Cacaos.

French Diamond	div. 12 lbs.	lb.	0 23
Queen's desert	div. 5	"	0 40
Mexican Vanilla	div. 5	"	0 42
Parisien, marc. & sc.	div. 5	"	0 35
Royal Navy	div. 5	"	0 30
Chocolate icing	1 lb.	dz.	2 25
Pearl Pink Icing	"	"	1 25
White Icing	"	"	1 75

CHOCOLAT MENTHER



Vanille	5 cases	de 12 lbs	
"	de 12 lbs		
papier jaune	lb	0 32	0 34
Boîtes			0 36

Pastilles	Moins d'une	
103 caissettes	caissette	
à la caisse	la	0 20
Croquettes	L'étal	
104 étuis	0 20	
à la caisse		

Chocolats Fry.

Caracas	1/4 boîte de 6 lb.	la lb.	0 42
Diamond	1/4 et 1/2 boîte de 6 lb.	"	0 24
Gold Medal (sucré) de 6 lb.	la lb.		0 29
Monogram	5, 6 div.	"	0 24
Pur non sucré	"	"	0 42
Vanille	"	"	0 42

Chocolats Cowan.

French Diamond	div. 12 lbs.	lb.	0 23
Queen's desert	div. 5	"	0 40
Mexican Vanilla	div. 5	"	0 42
Parisien, marc. & sc.	div. 5	"	0 35
Royal Navy	div. 5	"	0 30
Chocolate icing	1 lb.	dz.	2 25
Pearl Pink Icing	"	"	1 25
White Icing	"	"	1 75

Cacaos Fry.

Concentré	1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz.		2 40
Homœopathique	1/4, 1/2, 1 lb.		0 33
"	1/2, bte 12 lbs.		0 33

Cacaos Cowan.

Hygénique, en tins de 1/2 lb.	dz.	3 75
" " 5 lbs.	lb.	2 25
Essence cacao, non sucré.	dz.	0 55
" sucré, tins 1/4 lb.	lb.	2 25

Confitures et Gelées.

Tablettes de Gelées	13 var.	pts.	1 20
---------------------	---------	------	------

Conserves alimentaires. Spécialités de W. Clark.

Compressed Corned Beef	1s. la dz.	\$1 20
" "	2s.	2 20
" "	2s.	2 20
Eng. Brown	"	2 20
Bonitos plus Fort	"	2 20
Sliced Smoked Beef	"	1 40
" "	1s.	2 20
Roast Beef	"	1 20
" "	2s.	2 20

Potted Meats. 1/4 oz. tins.

Ham	"	0 55
Game	"	0 55
Hare	"	0 55
Chicken	"	0 55
Wild Duck	"	0 55
Tongue	"	0 55
Beef	"	0 55

Pates.

Wild Duck	la dz.	1 10
Partridge	"	1 10
Chicken	"	1 10
Veal & Ham	"	1 10
Ox. Tongue Whole	1 1/2	5 50
" "	2	8 75
" "	2 1/2	8 00
Lanch Tongue. 1s.	"	2 75
Picnic Beans with Tomato	"	0 80

Soups.

Mulligatawny	"	
Ox Tail	"	
Kidney	"	
Tomato	"	
Vegetable	quarts.	1 10
Julienne	"	2 20
Chicken	"	
Mock Turtle.	"	

Légumes.

Asperges	4 lbs.	0 00
Beans	3 lbs.	1 00
Ble d'Inde	2 lbs	0 90
Champignons	bte.	0 14



EDMOND OUCER

# BOUCHER & ROFFEY

HARRY ROFFEY

**...TAILLEURS...**

Coin des rues St-Pierre et Notre-Dame,

Téléphone Main 1548.

MONTREAL.

**LES MOUTARDES PURES DE DUNN**  
 sont fabriquées avec des graines choisies, toutes écorces enlevées. Résultat: un produit d'un goût délicat et d'un piquant excellent, difficile à égaler. Le meilleur article possible. Demandez nos prix.

DUNN'S MUSTARD WORKS, HAMILTON, ONT.

## LES MARQUES JOS. COTÉ

de la MAISON 179 Rue St-Joseph, Québec.

**TABACS COUPÉS** THEO - ST-LOUIS - PETIT HAVANE - QUESNEL  
 COTE'S CHOICE MIXED.

**CIGARES** à 5c. DOCTEUR SARATOGA - ST-LOUIS  
 à 10c. - EL CAPITAINE - CAPITOL

Sont en vente dans toutes les épiceries et chez tous les marchands de tabac de premier ordre.

Le plus Pur et le Meilleur... **SEL WINDSOR** N'est surpassé par aucun sel manufacturé. Essayez-le et vous n'en emploierez pas d'autre...

Les personnes qui savent et celles qui disinguent veulent avoir le meilleur, surtout quand le prix n'est pas plus haut que celui de marques inférieures. Ayez en main ce qui est reconnu être le meilleur.

**THE WINDSOR SALT CO. - WINDSOR, Ont.**

MAISON FONDÉE EN 1851 **N. QUINTAL & FILS, Epiciers en Gros,**

270, 274 rue St-Paul et 113, 115 rue des Commissaires. MONTREAL.

Seuls représentants au Canada pour les Fameux Cognacs suivants :

<b>Geo Fabert &amp; Co.,</b> qts.....	\$7.50 par case de 1 doz.	<b>Cognac Denis Texier &amp; Fils,</b> qts.....	7.75 par case de 1 doz.
do pt. flasks.....	8.75 " 2 doz.	<b>Cognac L. PAULHIAC &amp; CO.,</b> (sans rival).....	9.00 " 1 doz.
do flasks.....	9.50 " 4 doz.		
do bout.....	9.50 " 4 doz.		
do flasks.....	\$7.75 " 2 doz.		

Une magnifique horloge valant \$10.00 sera donnée avec chaque commande de 5 caisses. Un essai suffira pour vous convaincre que ces Cognacs sont les meilleurs du marché.



La Grande Popularité des

**CACAO et**  
de **Gowan**  
**CHOCOLAT**

Est due à sa pureté absolue  
et à son excellence.

Ils devraient se trouver dans toutes les  
maisons. Chaque épicier du Dominion de-  
vrait les avoir en magasin.

DÉPOT DE GROS :

209 rue McGill. - Montréal.

Le "WALLA GALLA" (Enre-  
gistré)

ou Thé de la Croix Rouge

Vendu en paquets, à 40c., 50c. et 60c. par livre.

**Clubhouse** (Enregistré)

Vendu en Canistres de 2 livres et en boîtes de  
ferblanc de 50 et 100 livres. Ce sont les thés les  
plus choisis qu'il y ait au Canada. Tous les  
épiciers trouveront leur profit à les vendre.

Empaquetés et mélangés par  
The

Cowan, Ramsay Co. Ltd., Toronto.

# Z. PAQUET...

— QUEBEC et MONTREAL

Importateur et Exportateur,  
Appreteur, —  
Epileur et Teinturier de



## Pelletteries

Aussi Manufacturier de

## Fourrures

Gants, Mitaines, Souliers-Mous, Galottes, Gasques en  
Imitation, et Importateur de Chapeaux.



## Les Marques Suivantes

FABRIQUÉES PAR LA

# American Tobacco Co'y

of CANADA, (Limitée)

Sont vendues par toutes  
les principales maisons

TABACS COUPES :

" Old Chum "

" Seal of North Carolina "

" Old Gold "

CIGARETTES :

" Richmond Straight Cut "

" Sweet Caporal "

" Athlete " et " Derby ".

# Huitres

Si vous avez  
besoin d'Huitres  
fraîches, à la  
mesure, écrivez  
ou téléphonez à

## Léon Archambault

198, St-Chs. Borromée, Montréal

Marchand d'Huitres et de Homards  
vivants ou bouillis.

Commandes pour la campagne remplies avec soin.  
Prompte livraison. Satisfaction garantie.

## C. O. Genest & Fils

MARCHANDS EN GROS DE

**GRAINS, FARINES, POISSONS et**

**PROVISIONS GENERALES**

Conserves alimentaires, Sucres, Huile de charbon,  
Epiceries générales, Etc., Etc.

Nous offrons au commerce, l'huile de charbon  
**SILVER STAR**, et autres marques au prix  
de la raffinerie, par quantité de chars.

SHERBROOKE P. Q.

Une qualité invariable est  
certainement un grand  
avantage pour tout mar-  
chand intelligent. Ce ré-  
sultat est obtenu en ven-  
dant des produits de pre-  
mier ordre.

# SALADA

Le Thé de Ceylan.

Le dernier paquet d'une  
caisse assure le même pro-  
fit régulier que le premier  
et par dessus tout cela, la  
caisse tout entière ou une  
partie quelconque peut  
être renvoyée à volonté et  
sur réception, un chèque  
sera retourné pour le plein  
montant du prix original.

**PAIN POUR OISEAUX** Est le "Cottam  
Seed," fabriqué d'après six brevets. Mar-  
chandise de confiance ; rien ne peut l'appro-  
cher comme valeur et comme popularité.  
Chez tous les fournisseurs de gros.

"DEMANDEZ-LE ; aucune substitu-  
tion ne l'égale."

Une gloire native s'évapore en fumée

La publicité peut donner de la notoriété — le mérite  
seul apporte le succès — les ventes énormes de

# MONSOON

THÉ INDO-CEYLAN....

peuvent qu'il est adopté comme la meilleure  
valeur de thé dans le monde entier.

Il donne satisfaction aux plus difficiles.  
Le meilleur thé n'est pas trop bon pour vous.

En paquets scellés seulement.

Jamais en vrac.

25c, 30c, 40c, 50c, 60c.

Directement du Producteur au Consommateur.



**J. H. JACQUES**

MARCHAND DE  
**CUIR, HARNAIS, FOURNITURES**  
 pour **CORDONNIERS et SELLERS**

Demandez nos prix avant d'acheter, ils  
 sont toujours les plus bas.

Nous n'avons pas de voyageurs, nous  
 faisons bénéficier nos clients de ces éco-  
 nomies en leur vendant à bon marché.

Téléphone 470.

No 38, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

**J. W. HILL**

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC  
 POUR EFFETS PERISSABLES EN  
 DOUANE OU LIBRES

Entrepot No 73

Magasin :

Coin des rues  
 William et Queen

Bureau :

No 48 rue William  
 MONTREAL

**Jos. Amyot & Frere**

— IMPORTATEURS DE —

Marchandises Françaises, Anglaises,  
 Allemandes, Japonaises et  
 Américaines....

Les dernières nouveautés dans les modes.

45 rue Dalhousie et 20 rue Union

QUEBEC

EN GROS SEULEMENT.

**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 101 rue des Commissaires

MONTREAL.

**DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

**BEURRE ET FROMAGE**

55 RUE WILLIAM, - - MONTREAL

**THIBAUDEAU BROTHERS & CO.**

Importateurs de

**Marchandises Seches**

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

— QUEBEC —

**Montreal.**

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPÉCIALITE DE

**Tapis et Prélarts.**

**Gants**

**Perrin**

Stock complet toujours  
 en mains.

Qualité garantie.

**PERRIN FRERES & CIE**

7, PLAGE VICTORIA

**MONTREAL**

**Mountardes.**

*M. G. Dunn & Co., London, Ont.*

Pure D.S.F. 1/2 bte, case 12 lbs. la lb.	0 32
" " " " " " " " " " " "	0 32
" " " " " " " " " " " "	0 40
" " " " " " " " " " " "	0 40
S. F. Durham 1/2 bte, case 12 lbs. la lb	0 25
" " " " " " " " " " " "	0 25
Fine Durham, pots 1 lb. chaque	0 24
" " " " " " " " " " " "	0 70
" " " " " " " " " " " "	0 80
Mustard Butter, bout. 12 oz. la doz.	1 30
<i>Colman's ou Keen</i>	
Bottes 1/2 lb. Rondes Carrées.	
" " " " " " " " " " " "	0 45
" " " " " " " " " " " "	0 45
" " " " " " " " " " " "	0 40
Jarres 1 " par jarre.	0 25
" " " " " " " " " " " "	0 75
Durham " " " " " " " " " " " "	0 80

**Fâtes et denrées alimentaires.**

Macaroni importé.	0 08	0 10
Vermicelle " "	0 08	0 10
Lait concentré.	0 00	1 80
Pois fendus, qt. 100 lbs.	0 00	4 00

**Poissons.**

Harengs Shore.	0 00	4 75
" " " "	0 00	2 80
" " " "	0 25	0 30
Labrador " "	0 00	0 00
Cap Breton " "	0 00	0 00
" " " "	0 00	0 75
Morue sèche.	0 04	0 04
" " " " " "	0 00	0 03
" " " " " "	0 00	0 03
" " " " " "	0 00	0 00
" " " " " "	0 00	0 04
" " " " " "	0 00	0 06
Truite des lacs.	4 50	4 75
Saumon C. A.	0 00	0 00
" " " " " "	0 00	0 00
Saumon Labrador.	0 00	8 00
" " " " " "	0 00	15 50

**Poudre à Fâtes**

*Cook's Friend.*

No 1, 4 doz. au gr. 1/2 bte. la doz.	\$2 40
" " " " " " " " " " " "	0 80
" " " " " " " " " " " "	0 45
" " " " " " " " " " " "	2 10
" " " " " " " " " " " "	0 70

**Produits de la ferme.**

*(Prix payés par les épiciers.)*

*Bœuf.*

Townships frais.	0 16	0 18
En rouleaux.	0 14	0 15

Crémiersept.	0 00	0 00
do Nov.	0 00	0 20
" " " "	0 10	0 20
Fromage.	0 10	0 11
De l'Onest.	0 10	0 11
De Québec.	0 10	0 11
(Eufs.)		
Frais pondus, choix.	0 00	0 25
Mifres.	0 00	0 14
Œufs chaudiés, Montréal.	0 15	0 16
Œufs chaudiés, Ontario.	0 00	0 14
<i>Strop et sucre d'érable.</i>		
Strop d'érable en grs. lb.	0 04	0 05
" " " " " " " " " " " "	0 55	0 60
Sucre d'érable plus pain lb.	0 06	0 07
vieux.	0 04	0 05
<i>Miel et cire.</i>		
Miel rouge cuté.	0 05	0 06
" " " " " " " " " " " "	0 00	0 07
" blanc en grs.	0 10	0 12
" " " " " " " " " " " "	0 11	0 12
Cire vierge.	0 25	0 26

**Produits Pharmaceutiques.**

*Specialities Cie Produits de Pin.*

Bombons de Pin Parfumé.	\$0 75
Strop de Pin Parfumé.	1 75
Vin de Pin Parfumé.	9 00
Perles de Pin Parfumé.	4 20
Huile de Pin Parfumé.	4 20
Bain de Pin Parfumé.	4 20
Onguent de Pin Parfumé.	1 75
Savon de Pin Parfumé.	2 40
Crème de Pin Parfumé.	1 75
Plastron de Pin Parfumé.	1 00
Bas et Chaussettes de Pin Parfumé.	30, 40, 50, 60



**Specialities de Picault & Co.**

Doz. Gros.	
Elixir Pulmon.	1 75
Biscuit Purgat. Français.	1 20
Pastille à vers.	1 50
Poudre de confection.	1 25
" " " "	1 25
" " " "	1 25
Huile foie de morue, 8 oz.	0 00
Emulsion foie de morue.	0 00
Huile végétariale.	0 00
Essence d'épinette.	0 00

*Specialité de Rod. Carrière.*

Gomme Mal de dents, Dr Adam.	dz.	0 70
" " " "	gr.	8 25
Strop d'Anis Gauvin.	la doz.	1 75
" " " " " "	par 3 "	1 50
Graine de lin.	1/2 lb.	15 00
" " " " " "	1 lb.	0 00
" " " " " "	1 lb.	0 00
" " " " " "	1 lb.	0 04

**Régisse**

*Young & Smylie.*

Y. & S. en bâtons (stickes).		
Bte de 5 lbs, bois ou papier.	lb.	0 40
" Fantaisie " (38 ou 50 bâtons) bt.	"	1 25
" Ringed " boîte de 5 lbs.	lb.	0 40
" Acme " Feuillets, boîte de 5 lbs.	"	2 00
" Acme " Feuillets, boîte fantaisie.	"	1 00
" Acme " Feuillets, boîte fantaisie.	"	1 00
" Acme " Feuillets, boîte fantaisie.	"	1 25
Régisse au citron et au safran de 5 lbs.	"	2 00
Pastilles de régisse, jarre en verre.	"	1 75
Pastilles de régisse, boîte de 5 lbs.	"	1 50
" Purity " régisse, 200 bâtons.	"	0 72
Régisse Flexible, bte de 100 morceaux.	"	0 70
Navy plug.	"	0 70
Tripple Tunnel Tubes.	"	0 70
Mint puff straws.	"	0 70

**Riz**

B. 1 @ 4 sacs 3/4.	3 40	3 45	3 50
" " " " " "	3 30	3 35	3 40
" " " " " "	3 25	3 30	3 35
Patna 1/2, sacs 234 lbs.	1 43	0 05	
C.C. 10c de moin par sac que le riz B			

**Sainsons, Sainoux, etc.**

Lard Can. Sh. Cut Moss qt.	15 50	16 50
" " " " " "	16 00	17 00
Jambons.	16 00	15 00
Lard fumé.	16 00	15 00

**Sainoux**

Pur de painne en seaux.	1 45	1 75
Canistres de 10 lbs.	0 07	0 00
" " " " " "	0 07	0 08
Composé en seaux.	0 00	1 10
Canistres de 10 lbs.	0 00	0 53
" " " " " "	0 00	0 57
Fairbanks, en seaux.	1 30	1 32
Cottolene en seaux.	0 00	0 08

**Sapolio**

En caisses de 1/4 @ 1/2 grosses, la gr. 11 30  
Savon.



A. P. TIPPET & CO. AGENTS.

Maypole Soap, concurrents, per grs. \$12 00  
10 p. c. escompte sur lots de grosses  
noirs. 18 00

**Sauces et Marinades.**

Marhades Morton.	dz.	2 10	2 30
" " " " " "	"	0 00	3 25
" Suffolk.	20 oz.	0 00	1 80
Essence d'anchols.	"	0 00	3 20
Sauce Worcester.	1/2 ch.	3 50	3 70
" " " " " "	chop.	6 25	6 50
" " " " " "	"	3 25	3 55
Catsup de tomates.	"	1 00	4 00
Sauce aux champignons.	"	1 90	3 40
Sauce aux anchols.	dz	3 25	3 55
Sauce Chili.	"	3 75	4 05

**Sel.**

Sel fin, quart.	3 lbs.	2 65	2 75
" " " "	5 "	2 55	2 65
" " " "	7 "	2 35	2 45
" " " "	1/2 sac 5 lb.	0 00	0 30
" " " "	sac 2 cwts.	0 00	1 00
" " " "	gross, sac livré en ville	0 00	0 45

**Sirops.**

Matches.	lb.	0 00	0 02
Amerc. 3 qrs.	"	0 02	0 02
Perfection.	"	0 02	0 02
Strop Redpath tins 2 lbs.	"	0 00	0 09
" " " " " "	"	0 32	0 34
Perfection, s. 2 1/2 lbs.seau.	"	0 90	0 00
" " " " " "	seau 3 gall.	0 00	1 20

**Sucres.**

*(Prix aux 100 lbs.)*

Jaunes bruts.	sac lb	0 60	0 03
Jaunes raffinés.	"	3 50	3 3



# AUX MEUNIERs QUI FABRIQUENT LA MOULÉE

NOUS DESIRONS VOUS FAIRE SAVOIR QUE LA MOULANGE.....

## “Champion No 6 de Vessot”

moud très fin, et fait le plus d'ouvrage avec le moins de force motrice.

Nous en avons de différentes grandeurs dont les prix varient de

Demandez circulaires et listes de prix à

\$40 à \$100.

S. VESSOT & CIE, MANUFACTURIERS, JOLIETTE.

## Toiles Opaques pour Stores

Stores a fenetres, unis, a dados,...  
a garniture de dentelle et a franges

Fabriqués a la main par

## The HUGMAN WINDOW SHADE Co.

120 et 122, rue William, Montréal, P.Q.

Téléphone Main 2771.  
Boîte de Poste 549.

Ne fournit qu'au commerce....  
Demandez échantillons et prix.

**NOUS SAVONS** que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile et nous avons marqué nos prix en conséquence. Nos échantillons de

## Chaussures de Printemps

sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés, et nos prix sont plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a,

**NOUS IGNORONS** ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, en gros? Écrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

**J. H. BEGIN**

Chaussures et Claques en Gros.

No 121, rue St-Joseph, QUEBEC

**MANUFACTURIERS !**

**CAPITALISTES !**

## A VENDRE

POUR CLORE UNE SUCCESSION.

Cette propriété centrale, Nos 595 - 597 rue du Collège, près de la rue McGill. Superficie totale, 13,897 pieds. Prix, 75c. du pied carré, y compris les batiments et la fonderie en arrière.

CONDITIONS FACILES.

DESMARTEAU & KENNEDY, 1598 rue Notre-Dame.

Porto.....	caisse	6 00	15 00
" Gordon & Cie.....	gal.	2 10	4 00
Moselle.....	caisse	15 50	6 85
Savoigne.....	"	5 50	6 50
Malaga, Gordon&Cie ..	"	0 00	4 00
Claret J., Pinaud qts ..	"	0 00	2 80
" Faure Freres, gal.	"	1 50	10 00
Robertson Bros (Porto) ..	"	1 50	10 00
" " Sherry, ca.	" gal.	1 50	8 50
<b>MONTESQUIER. (Prix à la caisse.)</b>			
Bourgoigne Mousseux.....	00 00	00 00	00 00
Moselle Mousseux.....	18 00	21 00	21 00
Hock Mousseux.....	15 50	17 00	17 00
Saumur, Tessier & Co.....	13 00	14 50	14 50
Saumur, Nerea Raphael.....	13 00	14 50	14 50
<b>Champagnes.</b>			
J. Mumm.....	24 00	25 00	25 00
G. H. Mumm.....	22 00	30 00	30 00
Arthur Reiderer.....	28 00	30 00	30 00
Vve Clicquot.....	28 00	30 00	30 00
Pommery.....	28 00	30 00	30 00
Prémiénet.....	23 00	24 00	24 00
Louis Reiderer.....	28 00	30 00	30 00
Piper Heidsieck.....	27 00	29 00	29 00
Perrier-Jouet.....	28 00	30 00	30 00
E. Mercier&Cie., carte d'or	28 00	30 00	30 00
Vin des Princes.....	22 00	23 00	23 00
Vin d'éché.....	18 00	17 00	17 00
E. Cazanove.....	22 00	00 00	00 00
Tessier.....	14 00	15 50	15 50
Imperial extra dry.....	00 00	15 50	15 50
<b>E. Girardot &amp; Cie., Sandrich, Ont.</b>			
(Prix P. O. B. Windsor) Gal.	Douz.		
Claret de table (nouv. vend.)	0 55	0 00	0 00
" " (2 ans).....	0 65	0 00	0 00
" " (3 ans).....	0 80	0 30	0 50
" " (vieux).....	0 00	4 00	4 00
Mâcon (type Bourgogne).....	0 00	4 00	4 00
Mâdoc (type Bordeaux).....	0 00	4 00	4 00
Sauterne Concord (vin de messe).....	0 80	0 00	0 00
Sauterne Catawba & Dela-ware (vin de messe).....	1 25	0 00	0 00
Sauterne Concord (vieux).....	0 00	5 00	5 00
Moselle (type Hoch).....	0 00	5 00	5 00
Shamls (melléor. Catawba).....	0 00	5 00	5 00
Sherry (Concord sucre).....	0 00	5 00	5 00
" " (supérieur).....	1 00	0 00	0 00
Vieux Port (melléore qualité).....	0 00	5 00	5 00
Port Léger (type muscat).....	0 00	5 00	5 00
Claret rg. et bl. (n. 60 gal.)	0 55	0 60	0 60
Sucre à l'imp. y Porto) ..	0 55	0 60	0 60
Qualité supérieure ..	0 00	0 50	0 50

<b>THESE BOITES.</b>			
Kaisow.....	cs lb.	0 10	0 12
Pan Young.....	"	0 14	0 16
Keebung, K'n Tuck ..	"	0 18	0 20
Memung, Ch'oi ..	"	0 30	0 34
Pack ing, boîtes 20 lbs	commun	0 11	0 13
Packing, boîtes 20 lbs	bon	0 16	0 18
Packing, boîtes 20 lbs	fin	0 22	0 25
Orange Pekoe, bis 20 ..	los partumés	0 25	0 30
Pinosas, bis 20 ..	los partumés	0 24	0 27
20 lbs. (te Papillon) ..	"	0 24	0 27
<b>Thés de l'Inde.</b>			
Darjeelinge, Bloomfield, lb.	0 32	0 40	0 40
Assam Pekoe.....	0 20	0 24	0 24
Pulcherra, Pekoe Sou-ehong.....	0 16	0 18	0 18
Amraïl, S. uehoun ..	0 14	0 16	0 16
<b>Thés de Ceylan.</b>			
Taurus, Golden Tipped	"	0 36	0 38
Gallaberthi, F. caisse, lb	0 27	0 30	0 30
Babok, F. caisse.....	0 20	0 23	0 23
Pekoe Sou-ehong.....	0 16	0 18	0 18
Pestonn, Souehong ..	0 14	0 16	0 16
Golden Tipped Pekoe, (marque Avelille) No S., caisses 40 lbs.			
(10 x 1 lb et 80 x ½ lb)		0 36	0 38
Flowery Pekoe, (mar-que Avelille), No 9, caisses 40 lbs. (10 x 1 lb et 60 x ½ lb) ..	0 24	0 30	0 30
<b>"SALADA" CEYLON</b>			
Etiquette Brune, 1e et ½	Gros	Détail	
Verte, 1e et ½	0 20	0 25	
Etiquette Bleue, 1e, ½, 3/8	0 30	0 40	
Rouge, 1e et ½	0 36	0 40	
(r. ½) ..	0 44	0 60	
<b>Vins.</b>			
<b>Non Mousseux.</b>			
Bordeaux ord.....	caisse	2 60	3 50
" " Médoc.....	gal.	4 80	1 00
" " St-Julien.....	caisse	5 65	5 65
" " Chateaux ..	"	4 25	6 50
Bourgoigne, ordinaire-gal.	7 00	21 00	21 00
St-Étienne.....	1 35	1 60	1 60
Sherry.....	caisse	4 50	11 00
" " gal.	0 95	4 00	4 00

RET. Smoking Mix, 1 lb.	0 70	0 85
RET. Navy Cut.....	0 80	0 80
Unique 1112.....	0 32	0 32
" " 1b. paquets.....	0 48	0 48
O. K. 1112.....	0 50	0 50
Old cut Virginia, ½ lb. boîtes	1 00	1 00
Perique Mix ½ & ¼	1 10	1 10
Athlete Sm Mix ¼ & ½	1 25	1 25
Pure Perique ¼ & ½ lb boîtes lb	1 10	1 10
P. XXX.....	0 90	0 90
Old Fashioned 1 lb	0 80	0 85
Rex Perique Mix ½	0 80	0 80
Handy Cut Plug 1½ bagues	0 85	0 85
Bean Ideal, 1 lb	0 70	0 70
Sweet Caporal, 112, 110.....	1 05	1 05
Southern Clear et, 10b, 112.....	0 95	0 95
B. C. Judge.....	1 20	1 20
Puritan.....	0 90	0 85
Fine Cut Chewing 116.....	0 90	0 90
Old Virginia, 3, 7 & 112.....	8 50	8 50
Old Chum Chewing palette.....	0 00	0 00
<b>Thés du Japon.</b>		
Extra cholsi du mois de mai	0 37 ½	0 37 ½
Castor No 1.....	0 33	0 35
Hiboun No 1.....	0 30	0 32
Castor No 2.....	0 30	0 32
Hiboun No 2.....	0 30	0 32
Bou.....	0 22	0 24
Hiboun No 50.....	0 22	0 24
Faucon (hawk).....	0 21	0 23
Special.....	0 19	0 20
Hiboun No 100.....	0 19	0 20
Moyen.....	0 16	0 18 ½
Déférence.....	0 16	0 15 ½
Commun.....	0 08	0 09
Montu (Siftings).....	0 14	0 16
Nibs (choix).....	0 14	0 16
<b>Thés de Chine</b>		
<i>Thés verts Young Hison.</i>		
Ping Suey, bis 30 lbs lb.	0 12	0 18
" " ½, cals (first) ..	0 16	0 18
" " (points) ..	0 18	0 20
Moyunes, caisses.....	0 38	0 42
<i>Thés verts (Young Fowder).</i>		
Maynour, caisses.....	0 40	0 44
Ping Suey, bis, Pin head ..	0 22	0 35
Pea Leaf, choix, bis ..	0 20	0 28
" " commun.....	0 14	0 16

Extra ground.....	5 55	5 55
" " bis.....	5 35	5 35
Cut loaf.....	5 45	5 55
" " bis.....	5 55	5 55
" " bis.....	5 55	5 55
Powdered.....	4 80	4 80
" " bis.....	5 05	5 05
Extra granulé.....	4 50	4 50
<b>Tabacs Canadiens.</b>		
<i>Specialités de Joseph Côté, Québec</i>		
<i>Tabac en feuilles.</i>		
*** Noveaut.....	0 08	0 08
Grand Havane bailes 50 lbs	1 894	0 20
Petit Havane.....	1 896	0 25
Parfum d'Italie.....	1 897	0 35
Rouge, en feuilles.....	0 13	0 13
Connecticut, bailes de 50 lbs	0 20	0 20
Turck.....	2 ½	0 40
<i>Tabacs coupés.</i>		
" St-Louis, à chiquer et fumer.	0 40	0 40
" " 1110 lb. bis 4 lbs	0 40	0 40
Casino 1 lb	0 32	0 32
Théo 1 lb	0 24	0 24
Petit Havane ½	0 40	0 40
Queenel ¼ lb.	0 60	0 60
Vendome Virginia cut Plug ½ lb.	1 15	1 15
<i>Cigares.</i>		
St-Louis.....	1120-1000	33 00
Our Leaders.....	28 00	28 00
Docteur Faust.....	28 00	28 00
Golden Flowers.....	23 00	23 00
Twin Sister.....	18 00	18 00
Beauties.....	25 00	25 00
My Best.....	25 00	25 00
Golden Glow.....	140-	25 00
Satan.....	120-	40 00
El Capitaine.....	120-	50 00
<b>Tabacs</b>		
<i>American Tobacco Co. of Canada</i>		
Old Chum 19.....	lb.	0 88
Seal of N. Carol., ½ & 1110.....	0 80	0 80
Old Gold, ½ & 1110.....	1 00	1 00
Old Virginia, 1113 & 118.....	0 52	0 52
" " lb. boîtes.....	0 58	0 58
" " lb. boîtes.....	0 58	0 58
Puritan Cut Plug 1110.....	0 75	0 75
" " ½ lb. boîtes ..	0 65	0 65
Miranda 1119.....	0 65	0 65

# La Viatorine

EMULSION SUPERIEURE D'HUILE DE FOIE DE MORUE.

**GUÉRIT** Toux, Bronchite, Asthme,  
Rhume, Scrofule, Pituite,  
Dyspepsie, Débilité Générale

25c, 50c, \$1.00 la bouteille. En vente partout.

DÉPOT PRINCIPAL

Institution des Sourds-Muets, St-Louis du Mile End.

# Her Majesty's Theatre

M. ET MOE FRANK MURPHY, PROS. ET CERANTS

SEMAINE COMMENÇANT

**LUNDI  
JANVIER 30**

Et Matinée régulière, Samedi.

L'ARTISTE BIEN CONNU

# M. HENRY LEE

Et sa compagnie sans rivale se composant de 100 personnes, donnera la représentation de la pièce si renommée

# Cyrano de Bergerac

Scènes superbes, costumes magnifiques.  
Sièges en vente vendredi matin, 27 courant.

PRIX : de 25c à \$1.50.

# Cave Canadienne

10 RUE VAUDREUIL

## Vins Canadiens

Fabriques avec les meilleurs raisins du pays, d'après les procédés français. . . .

H. MAURY, propriétaire.

# Medical Electric World

London,  
Ont.

Les diques électriques du Medical  
Electric World guérissent :

**Rhumatisme, Névralgie,  
Faiblesse générale,  
Maladies du Foie ou des Rognons.**

**A. BORIS, Agent local,  
4 rue St-Dominique, Montréal.**

INTERNATIONAL  
*Business College*

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend : la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens, du service civil, etc. Les cours ont recommencé, **Lundi 22 Aout**. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. Téléphone Main 349.

CAZA & LORD, Directeurs

# LEDUC & DAoust

MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

Spécialité : Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.  
CORRESPONDANCE SOLICITEE.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

# E. LEONARD & SONS

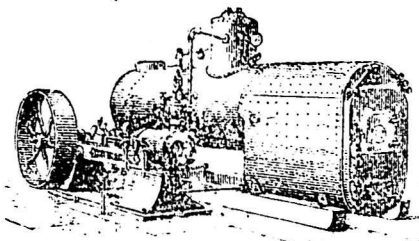
## Engins et Bouilloires

Engins à arrêt automatique.  
règlement parfait, la plus  
forte économie.

**GRUES.**

Machinerie à travailler le Bois de MacGregor, Gourlay

COIN DES RUES COMMON ET NAZARETH.





## COMPABLES.

**M**AURICE BOISVERT, ci-devant gerant de banque. S'occupe d'administration de successions, location de propriété, collection de loyers, d'achats ou recouvrement de créances sur comptes et billets.

25 ans d'expérience le recommandent au public.

No 90 rue St-Jacques, Montréal.

**B**ILODEAU & RENAUD.

Comptables, Auditeurs et Commissaires. Spécialité: Règlement des affaires de Faillites.

No 15 rue St-Jacques,

Montréal.

Téléphone Main 2008.

**G**EORGES GONTHIER, Expert Comptable et Auditeur. Introduceur du système de comptabilité "Self Proving and Balance Sheet." Spécialité: Organisation de Comptabilité et Audition de livres.

Chambres 21 et 22.

11 à 17 Côte de la Place d'Armes.

Tel. Bell Main 1480.

**L**EFAIVRE & ONSLOW.

Comptables, Liquidateurs de Faillites. Règlement de Successions, etc.

1627 rue Notre Dame,

Montréal.

L. J. Lefavre.

Thos. R. Onslow.

Tel. Bell Main 1072.

**G**AGNON & CARON.

Curateurs, Experts Comptables. Bâtisse des Chars Urbains.

Tel. Bell Main 815. B. P. 911 Montréal.

Arthur Gagnon, Gérant de la Succession Hon. Jean Louis Beaudry.

L. A. Caron, Auditeur de la ville de Maisonneuve et de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

**A**LEX. DESMARTEAU.

Successeur de feu Charles Desmarteau, Liquidateur de Faillites.

Représentant les Successions Chs. Desmarteau, Hon. Jns. Ferrier et M. Adolphe Roy.

1598 et 1108 rue Notre-Dame,

Montréal.

**M**AJOR & BOURQUE

Achetent des créances sur comptes, billets, etc.

S'occupent de collection pour marchands de la campagne dont les débiteurs résident à Montréal.

Bureau: 1608A rue Notre-Dame,

Montréal.

## ARCHITECTES ETC.

**V. L**ACOMBE, 897 rue Ste-Catherine.

**G**AMELIN & HUOT, No 58 rue St-Jacques.

**J. E**MILE VANIER, Ingénieur Civil et Architecte. Ancien élève de l'École Polytechnique. Constructions Civiles et Religieuses. Aqueducs, Egouts, Pavages. 20 années de pratique. 107 rue St Jacques, Montréal.

**L. Z. G**AUTHIER, Architecte et Evaluateur. Ci-devant de la société Roy & Gauthier. Bâtisse Banque d'Epargnes, Chambre 7. Elevateur, 3me étage. Tel. Bell Main 2287. 180 rue St-Jacques.

**L. R. M**ONTBRIAND, Architecte et Mesureur. No 230 rue St-André, Montréal.

**HIRAM JOHNSON**

Importateur, Exportateur et Manufacturier en gros de

**FOURRURES**

DE TOUTES SORTES

Capots, Manteaux, Casques et toutes sortes de vêtements en fourrures

Spécialité de capots en chat sauvage et exportation de fourrures.

N. B.—Nous payons toujours les plus hauts prix du marché pour les fourrures non-apprêtées.

494 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

**Habillez-vous bien...**

L'habit fait souvent le succès d'un homme dans le monde social ou des affaires.

Nous offrons à tous l'habit comme il faut—à la mode—style sobre—et petits prix.

Invitation cordiale à tous, à notre nouveau magasin.

**J. B. LARUE & FILS**

266 RUE ST-LAURENT.

## Renseignements Commerciaux

## PROVINCE DE QUEBEC

## CESSATIONS DE COMMERCE

*St Jean*—Langlois J. P., meubles; Jos P. O. Langlois se retire.

*West Broughton*—Dumont Grégoire, mag. gén.; parti pour St Aubert.

## CESSIONS

*Cap St Ignace*—Bernier Alph., mag. gén.

*Grande-Mère*—Trottier J. F., mag. gén.

*Montréal*—Bannister J. F., chaussures Co-te John, nouv.

*Québec*—Parent P. A., épïc.

*Rondeau Léon*, épïc.

*Ste Adèle*—Valiquette & Larivée, mag. gén.

*St. Henri de Montréal*—Péladeau & Tessier, maçons.

*Lacoste Etienne*, épïc., etc.

*St Jean des Chaillons*—Gaumont A., mag. gén.

## CURATEURS

*Hull*—Ths H. Birks à J. D. Caron, épïc.

*Montréal*—Bilodeau & Renaud à H. Sénécal, chaussures.

## CONCORDATS

*Montréal*—Daunais N., "Star Canadian Tobacco" à 40c dans la piastre.

## DECES

*Longueuil*—Lavoie Alph., forgeron.

*Montréal*—McDonald J. R. & Co, épïc; Mde J. R. McDonald.

*White W. C.*, mfr de bouilloire.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Arthabaskaville*—Gendreau F. & Fils, mag. gén.

*Laprairie*—Simard G. & Co, épïc.

*Montréal*—Delorme & Michon, thé, etc Becket R. A. & Co, "City Ice Co."

*Leboeuf & Turgeon*, merceries.

*Pratt-Roy (The) Endless Chain Hat Co Auclair & Pepin*, constructeurs.

*Gravel & Frères*, épïc.

*Molson Malting Co.*

*Trois-Rivières*—Levasseur & Lachance, charrons.

## EN DIFFICULTÉS

*Montréal*—Dubuc, Desautels & Co, chapeaux et fourrures.

*Julien J. N.*, nouv. ass 23 janv.

*Québec*—La Mode A., nouv. offre 75c dans la piastre.

## EN LIQUIDATION

*Fraserville*—Marchand J. A., mag. gén.

*Montréal et Huntingdon*—Pratte (The) Pianos Co.

## FONDS À VENDRE

*Buckingham*—Thompson John D., mag. gén.

*Cap St Ignace*—Bernier Alph., mag. gén. 30 janv.

*Grande Mère*—Girard & Laforest, mag. gén.

*Les Eboulements*—Tremblay J. W., mag. gén., 27 janv.

*Montréal*—Bannister J. F., chaussures 30 janv.

*Julien J. N.*, nouv.

*Mantha, Lefebvre & Laperrière*, mfrs de portes et chassis.

*Sénécal H.*, chaussures 2 fév.

*St Henri de Montréal*—Lacoste E., épïc. 2 fév.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

*Montréal*—Clarke L. H. & Co, mfr de malt; W. D. Mathews et Lionel Clarke.

*Pelletier J. B. & Co*, foin, grain, plate glass etc; *Damase Pelletier*.

*Walsh & Son*, farine; *Henry Walsh et Wm T. Walsh*

*Wright & Co*, sac en papier en gros; *Horacio W. Wright*.

*St Hyacinthe*—Cadorette Victor & Cie épïc.; *Maria Cusson* épouse de Victor Cadorette.

## FONDS VENDUS

*Montréal*—McMaster John R., restaurant.

*Thouin W. A.*, épïc.; à 52c dans la \$.

*Shindler Louis*, hardes à 69c dans la \$.

*St Eugène*—Lavoie F., mag. gén., à 56c dans la piastre.

*Valleyfield*—Bloom N & Co, mag. gén.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Arthabaskaville*—Gendreau G. Eug., mag. gén.

*Grande-Mère*—Turner J. B & Co, mag. gén.; *Joseph Low et J. B. Turner*.

*Montréal*—L'Eldorado, café concert; *Alex Biron et F. X. Bilodeau*.

*British Size Co.* mfr de peinture; *Médéric Bouthillier*.

*Bureau J. B. & Cie*, hôtel; *Adèle Lépine* épouse de J. B. Bureau.

*Langlois R. & Cie*, épïc.; *Rodrigue Langlois et David Ruel*.

*Painchaud L. H. & Co*, courtiers; *Marie Louise Priscille Parent*, épouse de *Hector Painchaud*.

*Canadian Cash and Credit System Co*, *Chs B. Short et Fred H. Highby*.

*Davis E. H.*, Restaurant.

*Godfrey & McKergow*, agents de mfr; *F. W. Godfrey et John G. McKergow*

*Spécialité*, mfr de drogues; *Gaston de Werthemer*.

*Doctor Wilson Medical Co*, drogues; *Alfred E. Emblem*.

*Forgues & Vézina*, produits chimiques; *Louis Forgues et Jos F. Vézina*.

Donnez à  
**VOS CHEVEUX GRIS**

La couleur de vus jeunes  
années, en faisant usage du

**RESTAURATEUR ROBSON**

En vente partout; 50c. la bouteille.

J. T. CAUDET, PHARMACIEN, - JOLIETTE, QUE.

**Gomme  
du Dr. Adam**

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte  
que dix centins, est reconnue comme le meil-  
leur spécifique pour le mal de dents.

Vendue par tous les pharmaciens. Prix  
spéciaux aux marchands de campagne.

DEPÔT GÉNÉRAL :

ROD. CARRIERE, Pharmacien  
1406, rue Ste-Catherine, Montréal.

**Essayez le...**

**Savon  
Medicinal**

POUR LE LAVAGE  
ET LA TOILETTE.

Sans Rival—Immense Economie !  
Donne un bon bénéfice aux Détailliers.  
Echantillons-gratis-et Prix sur demande.

**TANGUAY & LEMIEUX**

MANUFACTURIERS

DANVILLE, P.Q.

**JOS. CONTANT** Pharmacien  
et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell Main 100.

**UNE MEDECINE IDEALE**

Pour la famille. Contre l'indigestion, l'état bilieux, le mal  
de tête. la constipation, le mauvais teint, la mauvaise  
haléine, et tous les dérangements de l'estomac, du foie et  
des intestins.

Les "RIPANS TABULES"

Agissent doucement et promptement. Une digestion par-  
faite résulte de leur emploi. Une seule soulage. En vente  
par tous les pharmaciens, ou envoyées par malle

Ripans Chemical Co., 10 Spruce St., N. Y.

**Sirop d'Anis Gauvin**

Le meilleur spécifique pour le sou-  
lagement des enfants, pendant  
leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL :

**J. A. E. GAUVIN**

\* PHARMACIEN \*

1286, rue Ste Catherine, Montreal

**Le Poli "Royal Black Lead"**



Ne tache pas les  
mains, ne rougit pas  
au feu en exhalant  
des odeurs empoison-  
nées comme la plu-  
part des pols en pâte  
ou liquides.

Il conserve son lus-  
tre même sur un  
poêle chauffé à blanc  
C'est le poli le plus  
économique en usa-  
ge. Il a subi une  
épreuve de plus de  
30 ans.

**TELLIER, ROTHWELL & CIE,**

Seuls fabricants. MONTREAL

**ST-ARNAUD & CLEMENT, MARCHANDS DE PROVISIONS**

...EN GROS...

Spécialités : BEURRE DE CREMERIE, BEURRE DE LAITERIE, BEURRE EN ROLLS,  
VOLAILLES, ŒUFS FRAIS ET CHAUMÉS, PORCS ABATTUS.

Nous achetons ferme ou recevons en consignation tous les produits de la campagne.  
NOTRE DEVISE : Prompt retour pour toutes consignations.

**4, RUE FOUNDLING, MONTREAL.**

*Montréal et Valleyfield* — Beauvien Produce and Milling Co.

*Québec* — Leclerc J. O., mfr de chausures; Joséphine Vaillancourt épouse de J. O. Leclerc.

*Rock City (The) Tobacco Co.*, mfr. et importateurs; Nap. Drouin.

*St Jean* — Langlois O., meubles; J. B. O. Langlois.

## PROVINCE D'ONTARIO

### CESSATIONS DE COMMERCE

*Dundas* — Case George, hôtel; L. Paton succède.

*Dundalk* — Calhoun Elizabeth, mag. gén.; J. E. Richards succède.

*Thamesville* — Harmer H. E., épïc.; Watts & Obey succèdent.

*Toronto* — McPherson G. G., chausures.

*Botsford* Chs S., nouv.; The Co-operative Store Co Ltd succède.

*Elliot & Co*, drogues en gros; The Elliot & Co succède.

### CESSIONS

*Chatham* — Hennessy Emma J., nouv. etc.

*Fenelon Falls* — Austin Harry, confiseur.

*Peterboro* — Martin Kitty B., épïc. )  
*Stephen Canton* — Glauville Geo. B., marchand.

*Woodstock* — Pountney Joseph, charbon.

### CONCORDATS

*Erin* — Dahl B. C., mag. gén. à 80c dans la piastre.

### DÉCÈS

*Islington* — O'Neill Thos, hôtel.

*North Augusta* — McLean Robert, chausures.

*Toronto* — Higgins R. & Son, épïc; Robert Higgins.

### DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Belfountain et Credit Forks* — Byam & Ramsay, mag. gén.

### EN DIFFICULTÉS

*Fort William* — Armstrong Nelson, chausures.

*Port Dover* — Fick J. R., hôtel.

*Proton Station* — Clark R. & Co., mag. gén.

### FONDS A VENDRE

*King City* — Hogan John, hôtel.

*London* — Cole Thomas, nouv. 1er fev.

*Norwood* — Nicoll Wm, (feu) forgeron.

*Ottawa* — Stewart Geo., confiseur.

*Owen Sound* — Kells R. H. & Co, nouv.

*Peterboro* — Kells R. H. & Co, nouv.

*Ridgetown* — Hagaman & Jull, mag. gén.

*Toronto* — Jamieson R. J. & Co, mfrs de chausures.

*Tilsonburg* — Wilson Edgar, forgeron.

### FONDS VENDUS

*Brantford* — Sayles A. F., hôtel à James Quirk.

*Cannington* — Chapman Fred. W., épïc. à M. A. Ross.

*Dundalk* — Nixon F. Dion & Co, mag. gén. à J. D. Brown.

*Elmira* — Dunke H. & Co, mag. gén. à W. H. Otto & Co.

*Essex* — Dewar W. J., tailleur etc. à Walter McKay.

*London* — Canada Featherbone Co à Brush & Co.

*Markham* — Hook T. F., épïc. etc. à Henry & Richardson.

*Rat Portage* — Kirk & Davies, restaurant à G. A. Draynan.

*Toronto* — Cox & Co, chausures.

Griffith W. C. & Co, nouv.

Leaver George, épïc. à F. W. Chaman.

### NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

*Toronto* — Co-operative (The) Store Co Ltd.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

### DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

*St Jean* — Davidson & Worden, épïc., etc.

## NOUVELLE-ECOSSE

### CESSATIONS DE COMMERCE

*Halifax* — Major Candy Co, confiserie.

*Truro* — Hanulton G. W., confiserie.

### CESSIONS

*Kentville* — Bishop Edw. J., nouv.

*Sydney* — Bates & Gillis, mag. gén.

### EN DIFFICULTES

*Spring Hill* — Purdy Allan G. mag. gén.

### FONDS A VENDRE

*Pubuico* — D'Entremont Louis B. mag. gén.

### NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

*Sherbrooke* — White John H., hôtel; au nom de Elizabeth J. White.

*Weymouth* — Freeman Thos, épïc., etc.

*Yarmouth* — Moody & Leblanc, tailleurs.

Hurbart Harriet A., restaurant.

## ILE DU PRINCE EDOUARD

### INCENDIES

*Charlottetown* — McKay W. D., mfr de lainages, etc., ass.

*Cardigan* — McDonald James E., mag. gén., etc.



**THE JAMES ROBERTSON CO., LIM**  
**MARCHANDS DE METAUX,**  
**FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,**

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines : coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

**FAUCHER & Fils**

Importateurs et Marchands-Ferronniers

**Bois et Garnitures de Voitures**

Fournitures pour Carrossiere et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

**MONTREAL.**

Téléphone Main 576

**FERRONNERIES. HUILE,**  
**PEINTURES, CHARBON,**  
**ETC., ETC.**

*E. Caron & Co*  
 COR NOTRE DAME & SEIGNEURS ST

Manufacturiers et Importateurs,  
 Montréal.

**Les Meilleurs**

Livres de Comptes pour le commerce proviennent de l'établissement de

♦ **RELIURE** ♦

De \_\_\_\_\_

**Ed. Leveillé & Cie,**

No 37 RUE ST-GABRIEL,  
**MONTREAL.**

**THE**

TEL. BELL UP 971

**CANADA ELECTRIC CO.**

**L. ROUSSEAU, Gérant**

2501, STE-GATHERINE, COIN CRESCENT

Installations de lumière électrique et d'Horloges de contrôle électrique  
 Téléphones pour entrepôts,  
 Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

**STANDARD ELECTRIC TIRE CO.**

de Waterbury, Con "

C. H. LETOURNEUX, pres. C. LETOURNEUX, vice-pres. J. LETOURNEUX, sec.-trés  
**LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS FERRONNIERS**  
 Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL



Achetez le "Star Safety"

Rasoir qui donne parfaite satisfaction, et ne vous écorche pas, soit que vous l'employez en bateau ou en chemin de fer. Prix - \$2.00

**RATINS** pour tous les goûts, et toutes les bourses.

**L. J. A. SURVEYER, Quincaillier**

**6, RUE IST-LAURENT, MONTREAL**

Morson D. O. & Co, mag. gén.  
*O'Leary*—Adams, bijoutier.  
 Barclay & Turner, pharmacien;  
 McPherson Alex, restaurant.  
 Pate P. N., mag gén.

**MANITOBA ET TERRITOIRES  
 DU NORD-OUEST**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

*Manitou*—Winram P. & Co, mag. gén,  
 seulement la succursale de La Rivière.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

*Gretna and Altona*—Schultz & Stiefel,  
 mag. gén., Otto Schultz continue.

**EN DIFFICULTÉS**

*Winnipeg*—Holman H. A, fruits et con-  
 fiseries.

**FONDS VENDUS**

*Rapid City*—Owens Alfred, quincai-  
 lerie.

**INCENDIES**

*Théodore*—Power Mde, mag. gén.

**COLOMBIE ANGLAISE**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

*Victoria*—McKenzie John, harnais.

**DÉCÈS**

*Victoria*—Draub John N., restaurant.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

*Slocan City*—Markeson & Co, épïc.  
 etc; Martin Markeson continue.

*Vancouver*—Powers & Farron, hôtel;  
 Powers se retire; Stewart Newlands est  
 admis; raison sociale Farron & New-  
 lands.

**FONDS A VENDRE**

*Victoria*—Cleminson C. W., hôtel.

**FONDS VENDUS**

*Revelstoke*—Hutchison & Co, produits  
*Victoria*—MacDonald A. R, hôtel.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

*Brooklyn et Slocan*—Paris E. & Co,  
 mag. gén.; ont ouvert une succursale à  
 Niagara.

*Vancouver*—Scottish Canadian Sal-  
 mon Packing Co.

**La colle de farine**

Mélange d'eau et de farine ou d'ami-  
 don, est une substance qui se conserve  
 très mal et se corrompt rapidement.  
 Pour l'empêcher de se détériorer, ajou-  
 ter un peu d'acide phénique, ou d'acide  
 thymique. L'acide borique est égale-  
 ment excellent, et a l'avantage de ne  
 point avoir d'odeur, ce qui le fait pré-  
 férer par beaucoup de personnes.

**PROVINCE DE QUEBEC**

**Cour Supérieure.**

**ACTIONS**

**DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS  
 Absents**

Lefebvre F. X. .... Edm. Robillard 144  
 Feron M. J. .... A. J. H. St Denis 123

**Brookville**

Brockville Produce Co et al. .... John W.  
 Ross esqual 1e cl.

**Belœil**

Sénécal Agapit. .... Henri Prefontaine 600

**Lévis**

Paquette Joseph et al. .... W. McNally 500

**Magog**

Malette Joseph. .... Eiz. Cassegrain 1527

**Montreal**

Bock J. F. .... Jencks Machine Co 537  
 Blackley John M. .... W. J. O'Malley 216  
 Brouillette Jos. .... B. J. Harrington 1e cl.  
 Banks Thos. .... John Barret 113  
 Benoit Dame M. P. et al. .... Crétit Foucher 1e cl.  
 Bigras Elie. .... Dame M. E. Rocan dit  
 Bastien 3150

Brown Hy. B. .... Dame M. L. Piche et al 145

Belair Dame delina. .... Bank of B. N. A. 424

Beaudry L. .... Bank of B. N. A. 191

Corrigan L. L. .... Dame Louisa Corrigan  
 et vir 100

Cité de Montréal. .... Chapleau & Lebeuf 763

Consumers Coldage Co. .... Ths. Bannerman  
 et al 1987

Coutu Zeph. alias Firin. .... Dame R. de L.  
 Robin Lapointe 270

Cité de Montréal. .... Ville de Longueuil 2e cl.

Desmarceau N. B. .... Hon L. F. R. Masson  
 et al esqual 9887

Dominion Com. Trav. Ass. Co. .... Dame S  
 Landridge 600

Fineberg Zignond. .... Gust. Boissonnault  
 (domm g s) 260

Fineberg Zignond, Zot. Renard (dommages) 294

Gamelin Alfred. .... Nap. B. Carbeau 274

Gravel Geo. .... N. F. Bédard 180

Guerin Michael. .... Edm. Chs. Hamilton 1e cl.

Guerin Michael. .... F. H. Green et al esqual 1e cl.

Hickey Martin. .... John Bridges 500

Huot Abel et al. .... A. E. Gauthier 3e cl.

Jacob Joseph. .... Bk of North America 635

Kelly Dile A. J. .... Zutique Corbeil et al 522

Kearns Ths. .... A. D. McGillis 192

Lemieux Arthur et al. .... Dame Annie M. Chandler 153

Léonard Jos. .... D. McKenzie 474

Levesque L. A. .... Thos Liggett 113

Lacombe Simon. .... F. X. Charette 200

Lavoie Célestin. .... F. X. Charette 151

Muir H. B. & Co. .... C. B. Morris 100

Marquard Oscar. .... Frs Lightall 225

Murray John C. .... Bk of Toronto 832

Montreal Street Ry Co. .... A. Carrières 395

McCall J. P. .... The Gault Bros Co 103

O'Brien Dame Agnes E (épse de Wm. E.  
 Price). .... Bank of Nova Scotia 300

Palmer Henry. .... Alf. Brunet et al 225

Perrier Amédée. .... Alp. L. de Martigny 100

## M<sup>C</sup>ARTHUR, CORNEILLE & C<sup>IE</sup>

— Importateurs et fabricants de —

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres ordinaires et de fantaisie, Produits Chimiques et Matières colorantes de tous genres.

Spécialité de Colles-fortes et d'aiguilles à Machinerie.

DEMANDEZ NOS PRIX.

310, 312, 314, 316, RUE ST-PAUL  
MONTREAL.

TEL. BELL MAIN 2367.

## P. E. BEAUCHAMP

### Agent d'Immeubles

Administration de Successions,

Prêts d'Argent,

Assurances Feu, Vie, Accidents,

Location de Maisons,

Etc., Etc.

34 Cote Saint-Lambert, Montreal

# \$415,000.00

**VENTE PAR SUITE D'INCENDIE  
PAR LES ASSUREURS.**

Nous avons reçu instruction des Compagnies d'Assurance, de vendre par encan public en lots convenant au commerce, ou sans réserve, au No 29 rue St-Jacques, à Montréal, Qué., le stock complet de N.M. McIntyre, Son & Co., dont une petite partie a été légèrement endommagée lors du grand feu récent et comprenant : Soies, cachemires, étoffes à robes, gants de kid, toiles, garnitures, cambric, doublures de toute sorte, parfumerie, laine de Berlin, environ \$180,000 de belles étoffes à robes et de cachemires.

Les conditions seront données le jour de la vente.  
Stock visible le 6 février.

La vente aura lieu les 7, 8 et 9 Février prochain,  
à 10 hrs du matin, chaque jour.

## Marcotte Frères,

### ENCANTEURS

**NOUS SOMMES** en position de placer sur le marché de Londres, des bons et débentures, et de gros emprunts aux conditions les plus avantageuses. Envoyez renseignements complets.

Tel. Bell 'Main' 1717

## G. J. Adams & Co.

AGENTS FINANCIERS

STANDARD BLDG., MONTREAL

## E. R. GAREAU

AGENT D'IMMEUBLES

Prêts et Administration de Successions.

1511, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Près de la rue Gosford.

TELEPHONE BELL MAIN 2154

## R. WILSON SMITH

COURTIER EN

DEBENTURES



Débentures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer achetées et vendues.

Débentures de premier ordre pour placements de fonds en fidéi-dépôts, toujours en mains.

Batisse Standard Life

151 rue St-Jacques, Montréal

## LS. DESCHENES

### ENCANTEUR DE COMMERCE

— ET —

### Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce

Préfontaine Alexis.....	Les Langlois	100
Phaneuf W. G. et al.....	Hy. W. Garth	256
Roy Dame Mélima.....	Crédit Foncier F. C.	1e cl.
Smith John.....	Mary Ann H. Honan	185
Sleeper F. H.....	Edw. A. Hurst	818
Salacheur Dame Mary (épse de G. Searle)		
	Hontreal Loan & Mortgage Co	743
Smart John.....	D. Gregoire	163
Valiquette Alph.....	Bk of Toronto	390
Viau Odéric.....	D. H. Scott	232
Whate F. C. W.....	John C. Tucker	5400
Walters H. McD.....	J. Z. Resther esqual	360
Watson Dame Vve Maggie.....	Stanislas Gravel	426

**Ottawa**

Canada Atlantic Ry.....	James Kennedy	399
-------------------------	---------------	-----

**Rigand**

McCleary Wm.....	Dame J. A. C. grain et al	1680
------------------	---------------------------	------

**Ste Anne de Bellevue**

Lavigne J. B. Boudrette.....	Sevère Dubreuil	2e cl.
------------------------------	-----------------	--------

**St-Henri**

Lafleur Clément.....	J. G. Lynn	5040
----------------------	------------	------

**St Louis du Mile End**

Rembold R.....	Duncan A. McCaskill	299
----------------	---------------------	-----

**St Théodore d'Acton**

St Germain H.....	Pierre Demers et al	100
-------------------	---------------------	-----

**Cour Supérieure**

**JUGEMENTS RENDUS**

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
-------------	-------------	----------

**Brome**

Johnson Carl D.....	Holland & Frère	114
Riuter Julius M.....	G. H. Allen et al	152

**Eastman et Waterloo**

Galvin Martin et Louis Bouchard.....	Eastern T. Bank	187
--------------------------------------	-----------------	-----

**Granby**

Lécuyer P. A. et A. Marchessault.....	A. W. Mitchell	202
---------------------------------------	----------------	-----

**Knowlton**

Gingras Louis A.....	R. Linton et al	141
Marchessault C. L. et A. F. Savaria & Co	Eastern T. Bank	153

**Montreal**

Brown Geo. J.....	Arch. Campbell	150
Cité de Montréal et al.....	Dlle Cath-rine Lévesque	108
Cité de Montréal et al.....	Henri Beauchamp	103
Cité de Montréal.....	Delphis Galipeau	800
Cité de Montréal.....	L. C. de Tonnancourt	250
Corestine James.....	Dame Elz. R. R. Hawes	13988
Dubeau Louis.....	J. Z. Resther esqual	162
Dick James.....	John Nutt	70
Devlin F. E.....	John P. Whelan	150
Dewinkleer B.....	Ambrose Ruel	460
Hicks Sam W.....	Alfred Labelle	162
Higgins John.....	Hon. J. McShane	316
Lapierre Henri.....	L. J. Desrosiers	165
Montreal Quarry Co.....	Alph. Monette	400
Robillard Wilf.....	Dame Catherine Mitcheson	364
Thompson Dame Vve J. B.....	M. D. Carroll	144
Williams (The) Mfg Co.....	Alf. Lemeux	45

**Notre-Dame de Stanbridge**

Robert Alcide.....	Elizabeth A. Holt	1436
--------------------	-------------------	------

**Potton**

Damon Burton A.....	S. S. Chatfield	336
---------------------	-----------------	-----

**Ste Anne de la Pérade**

Corp. Ste Anne de la Pérade..	G. Beauceage	997
-------------------------------	--------------	-----

**St Louis du Mile End**

Bélanger Dame M. Emélie (épse de A. Ste Marie).....	Trefflé Bastien	2200
---	-----------------	------

**Ste Marie de Monnoir**

Ménard Pierre et Alph.....	Banque St Hyaciuthe	232
----------------------------	---------------------	-----

**St Théodore**

St Germain H.....	F. Bartels	125
-------------------	------------	-----

**Varenes**

Brodeur Joseph.....	Dame Rose Anna Richard	560
---------------------	------------------------	-----

**Cour de Circuit**

**JUGEMENTS RENDUS**

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
-------------	-------------	----------

**Ascot**

Longfellow H. F.....	L. Luc	53
Price Wm.....	A. Ames	37

**Cap de la Madeleine**

Rivard Hon.....	W. Dargis	25
-----------------	-----------	----

**Dudswell**

Kenney Wm. G.....	H. B. Brown et al	10
Stacy Wm. H.....	A. Ames	10

**Garthby**

Therrien Joseph.....	J. H. Dionne	22
----------------------	--------------	----

**Lennoxville**

Everett John.....	W. Morris	42
-------------------	-----------	----

**Lingwick**

McLeod Donald.....	J. Leonard	15
--------------------	------------	----

**Lachine**

Leblanc Alex.....	Dame L. Leblanc at vir	38
-------------------	------------------------	----

**L'Ange Gardien**

Graveline Philias.....	G. Frères	11
------------------------	-----------	----

**Magog**

Bousquet Ephem.....	Eastern T. Bank	26
Landry Joseph.....	F. L. Bean	7

**Maisonneuve**

Asselin Jean.....	Dame Emma	24
-------------------	-----------	----

**Montréal**

Belisle Alph.....	M. Besner	8
Bain S. S.....	W. M. Blacklock	20
Collins Rich.....	N. B. Desmarteau	79
Côté J. Saluste.....	A. Labrosse	41
Duncan Fred. F.....	S. H. Carpenter	20
Dépatie J.....	L. Poirier	7
Gohier Alb.....	Dame M. Black	65
Houde Jos.....	Jos. Charette (dommages)	50
Kirk J. F.....	Merchants Bk of Canada	82
Lapierre Jos.....	Dame M. L. Duperron	15
Lowe James.....	A. Léger	6
Maple Card and Paper Mills.....	Canada Paint Co	15
McLean W. G.....	A. Currie et al	52
Perrault Med.....	M. Besner	22
Pate-naude Cl.....	H. Courtois	9
Panneton C.....	F. Normandin	5
Payette Jos.....	J. L. Archambault et al esqual	25
Presseau E. R.....	Merchants Bank of Canada	53
Simard Théo.....	A. Trudeau	10
Thompson Wm.....	W. Ducharme	10
Varney E.....	Montreal Gas Co	7
Wilder H. A. et al.....	Ths. Dionne	16

**Notre-Dame de Grâces**

Levesque Ls.....	Dame A. Leroux	14
------------------	----------------	----

**Québec**

Walcot C. W. esqual.....	A. Ames	5
Walcot C. W. esqual.....	J. A. Duncan	21

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX  
**GARAND, TERROUX & CIE.,**  
 BANQUIERS ET COURTIERS  
**No. 3, Place D'armes, MONTREAL.**

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance

---

**BOIS**

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

**T. PREFONTAINE & CIE**  
**Bois de Sciage et de Charpente**

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY  
**STE-CUNEGONDE**

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

---

**MENUISERIE**

**I. CHARBONNEAU & CIE.** Manufacturiers. Spécialité: Balcon, galerie en tournage, lucarne et menuiserie de fantaisie de tout genre. Nos 1890 à 1896 rue St-Laurent. Mile-End.

**EUG. PAQUIN.** Entrepreneur Charpentier-Menuisier. Réparages de toute sorte à des prix défiant toute compétition. No 1 rue Calumet, Ste-Cunégonde.

**JOS. BINETTE,** Constructeur-Général, 398 rue St-Jacques.

---

**PEINTRES**

**L. Z. MATHIEU,**  
 Peinture et Décoration à bon marché,  
 No 245 rue Richelieu,  
 Ste-Cunégonde.

**O. M. L AVOIE,**  
 Peintre-Décorateur,  
 Peintre d'enseignes  
 et de Maisons. Tapissier et Blanchisseur.  
 No 482 rue St-Hubert,  
 Téléphone East 1412. Montréal.

**PLATRE ET MARBRE**

**VICTOR BOHEMIER,** Manufacturier d'ornements en plâtre, No 168 rue Ste-Elizabeth. Tel. Marchands 568.

**HORMISDAS CONTANT,** Contracteur Plâtrier, 290 rue Beaudry. Téléphones, Bell East 1177 Marchands 90.

**T. ROCHON & FILS,** Marbrerie Canadienne, (Successors de A. R. Cintré). Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Menuisiers. Réparations de tous genres, 36 rue Windsor. Tel. Bell Main 2973, Marchands 755.

**J. BRUNET,** Propriétaire de carrières de Granite Rouge, Rose ou Gris, manufacturier et importateur de Monuments en marbre et granite, ouvrages de bâtisses en gros et en détail. Estimations données sur application. Bureau et atelier, Côte-des-Neiges, Montréal. Tel. Bell Up 1466, connexion gratuite pour Montréal.

---

**PLOMBIERS ETC.**

**E. D OUVILLE,**  
 137B rue St-Urbain, Montréal.

**L. GIRARD & CIE.** Plombiers, Couvresseurs, Ferblantiers. Spécialité: Corniche en tôle galvanisée. 450 rue St-Laurent. Tel. Marchands 116.

**A. BLAIS,** Plombier Sanitaire et Couvresseur. Poseur d'appareils à chauffage. Fabricant de corniche en tôle galvanisée. Ste-Anne de Bellevue, Que.

**EMILE JOSEPH, LL. B.**

**AVOCAT**

Chambre 701 / **MONTREAL**

New York Life Bldg. Tél. Bell Main 171

BELL TEL. 8180.

TOUT OUVRAGE GARANTI

**J. G. DUQUETTE**

Autrefois de la  
 Montreal Roofing Co.

**Couverture et Pavage**

- - GENERAL - -

Bureau et Atelier 180 rue Guy, Montreal

Spécialités pour les couvertures en Gravois et en Ciment. Planchers en Asphalte, Planchers en Volcanite, Caves mises à l'épreuve des rats et de l'humidité. Réparations de toutes sortes faites avec promptitude. Neige enlevée des toits par des hommes expérimentés.

Walcot C. W. esqual.....S. W. Perry	20
Walcot C. W. esqual.....A. F. Fass	13
<b>Sherbrooke</b>	
Cameron Nap.....Dame L. Doplac	18
Godère Dame A. et vir.....C. A. Jenkins	21
Lépine Louis (père).....Eastern T. Bank	25
<b>St Constant</b>	
Gervais E.....C. H. Guimond	52
<b>St Henri</b>	
Seguin Tel.....Ths. Desmond	15
<b>St Hyacinthe</b>	
Pariseault Louis.....H. Laplume	18
<b>St Paul</b>	
Chabot Ensébe.....Banque St Hyacinthe	22
Fournier Zotique.....Banque St Hyacinthe	22
Lacaille Fred.....Banque St Hyacinthe	17
<b>Westbury</b>	
Wilson James F.....H. W. Stroud et al	28
Wilson James F.....H. 1 aporte et al	37
<b>Windsor</b>	
David Joseph et al.....G. A. Darche et al	21

## Avis de Faillite

### SOUSSIONS

IN RE

**MANTHA, LEFEBVRE & LAPERRIERE,**

Manufacturiers, Montréal.

Le soussigné recevra des soumissions cachetées, jusqu'à

**Mardi, le 31 Janvier 1899, à midi.**

Pour l'achat de l'actif suivant, soit en bloc, ou séparément.

A— Usines Nos 10, 12, 14 et 16, rue St-Charles-Borromée.

Un emplacement connu sous le numéro huit cent douze (812) sur le plan et au livre de renvoi officiels du quartier St-Laurent, en la cité de Montréal, avec les bâtisses dessus érigées, servant de manufacture, et les machiueres, outils, instruments et autres accessoires.

B— Bois, moutures et fournitures, environ \$3,500 00  
 Machineries, outils et fixtures ..... 2,617 89  
 Roulant ..... 529 12  
 Ameublement du bureau ..... 264 45

\$6,911 37

C— Créances diverses sur hypothèques, billets et compt-s, d'après liste, environ \$8,000 00  
 D— Propriété Nos 852 à 864 rue Sanguinet.

Trois lots de terre connus et designés sous les numéros mille soixante et dix-neuf, mille quatre-vingt et mille quatre-vingt-un de la subdivision officielle du lot No 15— Nos 15-1079, 1080 et 1081— des plan et livre de renvoi officiels du village St-Jean Baptiste, en la cité de Montréal, avec maisons et autres bâtisses.

**Conditions : Argent Comptant.**

Les soumissions devront être adressées: "Soumission In Re Mantha et al."

Un cheque accepté de \$500 sera exigé dans chaque cas.

L'inventaire et la liste des créances pourront être examinés au bureau du curateur, et sur les lieux, à compter du 26 courant.

Pour plus amples informations, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU, Curateur.  
 No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

## Ventes enregistrées à Montréal.

Pendant la semaine terminée le 21 janv. 1899.

### MONTREAL EST

#### QUARTIER ST-LOUIS

Rue Sanguinet, Nos 185 et 187. Lot pt. S. O. 440 avec maison en brique, terrain 26 9 x irrg. supr. 2459. Joseph Louis E. Doray et al à George Napoléon Valade; \$2,550 [47541].

#### QUARTIER STE-MARIE

Rue Shaw. Lot 550 2, terrain 20.1 x 52.9, supr. 1059 Edouard Chaussé à Jos. Alcide Chaussé; \$8 5 [47518].

Rue Ste Latherine, Nos 1333 à 1355 droits Plessis No 160. Lots 691, 692, 693, 696, 709 avec maison en pierre et brique, terrain irrg. supr 9240; 1 do 38 x 101. La succession Joseph Barsalou à Hector et Erasme Barsalou; \$6773 et autres considérations [47546].

Rues Plessis, St Alphonse, Nos 4 et 6. Lots 370 à 372 avec maison en brique, terrain 25 x 67.9; 1 do 23 3 d'un côté et 25 de l'autre x 33, Mathew Walsh à Jos A. Gendreau; \$1200 [47561].

### MONTREAL OUEST

#### QUARTIER-OUEST

Rues Notre-Dame, No 1837, St Jacques, Nos 256 et 258 avec maison en pierre et brique, 1 terrain 26.4 d'un côté, 27.3 de l'autre x 83 3 d'un côté et 82.3 de l'autre; 1 do irrg, supr 2506. Le Shérif de Montréal à Marie Anne Claire Symes Duchesse de Bassano; \$43750 [131921].

#### QUARTIER ST ANTOINE

Rue Victoria, No 45. Lot 1297c avec maison en pierre et brique, terrain 22.10 x 95 6. Michaël Francis Sheridan à Melle Margaret Sheridan; \$4500 [131898].

Avenue Lorne, No 21. Lot 1822-48 avec maison en pierre et brique, terrain 22 x 82. Anson Walt à William Meikle; \$4,000 [131906].

Rues St Antoine, Nos 115 et 117, Cathédral, Nos 86 à 90. Lots 626, 623 9 avec maisons en pierre et brique, terrain 47.7 x irrg. 5536, 1 do 19 9 x 95. Hugh John Stevenson et al à Archibald W. Stevenson; \$1.00 et de bonnes et valables considérations [131909].

Rue des Seigneurs, Nos 382 à 392 et ruelle Fournier, Nos 8 à 18. Lots 296, 297-1. 2, avec maison en brique, terrain 75 x 135. La succession Dame Harriet Elizabeth B Allan, veuve de J. C. Watson à Philias Vanier; \$11,000 [131918].

Rue Ste Catherine, No 2601. Lot 1686a

# R. J. LATIMER & CO.

144 et 146 RUE MCGILL

Représentant :

McLaughlin Carriage Co.  
Chatham Waggon Co.  
McCormick Harvesting Machine Co.  
Nicol's Chemical Co., (Fertilisateurs.)  
G. A. Rudd & Co., (Harnais faits à la main.)

J. G. LAVIOLETTE, Pres. G. de G. LANGUEDOC, Sec.-Trés. F. GAUTHIER, Gérant.

## ST. LAWRENCE FEU

Compagnie  
d'Assurance  
contre le

BUREAU PRINCIPAL : 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Certificat de dépôt : — QUÉBEC, 10 Décembre 1896. Je certifie par les présentes, que la COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "ST. LAWRENCE," de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896. (Signé) H. T. MACHIN, Asst. Trésorier de la Province de Québec

MARCOTTE & LECLERC, Agents Généraux, 28 Côte de la Montagne, Québec.

## National Assurance Co. of Ireland.

...INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...  
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

AGENTS SPÉCIAUX,  
PARTEMENT FRANCAIS :

Bureau Chef au Canada : 1735, RUE NOTRE-DAME  
M. C. HINSHAW, Agent Principal : MONTREAL

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.  
ISIDORE CREPEAU No 34, côte St-Lambert

Les Polices de la UNION MUTUAL renferment tout ce qui est libéral, désirable, de valeur, dans l'état avancé des connaissances en matière d'assurance sur la vie.

QUELQUES VALEURS

Cie d'Assurance sur la Vie

PLANS PRINCIPAUX

COMPTANT — PRETS

### UNION MUTUAL

VIE ENTIERE

ASSURANCE PAYÉE

PORTLAND, Maine.

PAIEMENTS LIMITÉS

l'Extension d'assurance  
d'après la loi de non-con-  
fiscation du Maine.

FRED. E. RICHARDS, Président.  
ARTHUR L. BATES, Vice-Président.

Agents actifs toujours demandés.

DOTATION — TONTINE

Dividende annuelle ou  
terme renouvelable.

Adresse : HENRI E. MORIN, Agent en chef pour le Canada, 151 rue St-Jacques, Montréal, Can.  
Pour agences dans la division ouest de la Province de Québec et pour l'Est d'Ontario, s'adresser à  
WALTER I. JOSEPH, Gérant, 151 rue St-Jacques, Montréal.

Système de Cotisation.

Plan Mutuel.

## The Colonial Mutual Life Association

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT DU CANADA

FONDS DE GARANTIE AUTORISÉE \$100.000

Siège Principal : 180, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Président, A. S. EWING, Vice-Présidents : F. P. BUCK, CHAS. J. CHISHOLM.

Les Polices sont libres quant à la résidence, le voyage et la profession. Assurance de première classe au prix coûtant. Polices de Banques d'Epargnes, une spécialité. Pour renseignements, écrire à

E. A. BAYNES, B. C. L., Secrétaire et Agent en Chef.

avec maison en pierre et brique, terrain 50 x 130. William Strachan et Wm Mann à Alfred S. Brown ; \$32,500 [131917].

Rue Dorchester, No 1256. Lots 1639-60, 61, avec maison en pierre et brique, terrain 20.9 x 110. Albert E. Mussen à Henry Smith Mussen ; pas de prix mentionné. [131923].

Rue Bishop. Lots 1703-18, terrain 25 x 129.3 supr 3231 v. G. O. A. St Cyr à A. E. De Lorimier ; 15656 [131925]

## HOOHELAGA ET JACQUES-CARTIER

### QUARTIER HOCHELAGA

Rue du Hâvre. Lots 166-253, 254, 255, 2 terrains 21 x 80 ; 1 do 21 x 80 d'un côté et 18 del'autre supr 1560 chacun vacants. Hon. Louis A. Jetté à Odilon Delinelle ; \$375 [77105].

### QUARTIER ST DENIS

Rue St Denis. Lot pt S. E. 209-64, terrain 20 x 100 vacant. Anastasie Poissant épouse de Adol Duperrault à Joseph M. Adolphe Lacasse ; \$800 [77004].

Rue St Denis, Nos 1413 à 1419. Lot 198-28, 32 avec maison en pierre et brique, terrain 80 x 75. Cyprien Lacroix à la succession Jules Guldry dit Labine ; \$13000 [77054].

Rue St Hubert. Lot 2-636, terrain 25 x 109 d'un côté et 109.2 de l'autre, supr 2727 vacant. The St Denis Land Co à Ferdinand Langlois ; \$149.87 [77080].

Rue Pontiac, Nos 49 à 55. Lot 324-23, pt S. E. 324-27 avec maison en pierre et brique, terrain 37 x 84. Chs J. Morris à Joseph Breux ; \$4000 [77104].

Avenue Mont Royal, No 237. Lot 329-4 avec maison en bois, terrain 25 x 80. Jos Reinhardt et son épouse à Alphonse Renaud ; \$1 750 [77110].

### QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Lasalle. Lot 6-118, 119, terrain 24 x 69 chacun, vacants. Hector Lamontagne à Rose Delinna Bousquet épouse de Louis Paquette ; \$1,633.25 [77010].

Rue Durham, Nos 17 et 19. Lot 1-186 avec maison en bois et brique, terrain 25 x 103. Napoléon Dechantal à George Etienne Beaudry comme tuteur à Joséphine Ethier Vve de Antoine G. Lord ; \$854.73 [77018].

Rue St Hypolite, Nos 583 à 587. Lot 200 avec maison en bois, terrain 24 x 70. Joseph Camille Hogue à Marie Delphine S. Gagnon épouse de F. X. Hogue ; \$1500 [77527].

Rue Boyer. Lot 8-288, terrain 25 x 95 supr 2375 vacant. Louis Etienne G. H. Baby à Henri Gareau et Jos C. Lanoix ; \$800 [77041].

Rue Cadieux, Nos 805 et 807. Lot 91 avec maison en bois, terrain 20 x 77. Jo-

seph Boucher à François Boucher ; \$1400 [77086].

### ST LOUIS DU MILE END

Rue Sanguinet. Lots 10-1551, 1552, 1553, terrain 32 x 70.6 chacun, vacants. Laurent Péladeau à Wilfrid Simard ; \$775 [77009].

Rue Cadieux. Lot 137-120 avec maison en brique, terrain 37 x 87.6. Euphrasie Ancé veuve de Eugène Bonhote à Paul Demers ; \$3600 [77084].

### MONTRÉAL ANNEXE.

Rue Waverley. Lot 11-667, terrain 47 x 88 ; supr 4136 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Wm R. Fleming ; \$496.52 [77000].

Rue Waverley. Lots ½ S.-O. 11-751, terrain 25 x 88 vacant. Aribur J. Martin à Emilien Lecompte ; \$450 promesse de vente) [77039].

Rue Waverley. Lot ½ S.-E. 11-827, terrain 25 x 88 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Jennie Maria Hicks ; \$264 [77072].

### WESTMOUNT

Avenue Elgin. Lot pt N. O. 251, terrain 63.6 de front, 62.10 x 112.4 d'un côté 111.2 de l'autre, supr 7023. Rév. Ths F. L. Evans à Mary Ann Holgate épouse de J. L. Thompson ; \$5250 [76999].

Rue Ste Catherine, No 4186. Lot pt S. O. 379-20, pt N. E. 379-21 avec maison en pierre et brique, terrain 34.6 x 110. Sidney P. Wilson à Andrew Guy Ross ; \$1.00 et autres bonnes et valables considérations [77005].

Avenue Windsor. Lots 214-4c, 214-4d, 214-5b, terrain 93.10 x 109.10 d'un côté 109.8 de l'autre supr 10296 vacant. Allan Arthur Phillips à Eannie O. McFeat épouse de Fred U. Hudson ; \$4408.30 [77064]

Avenue Elm Lots 314-1-53 avec maison en brique, terrain supr 26 25. Alopzo Chs Matthews à Geo. Arthur Savage ; \$7500 [77046].

### ST-HENRI.

Rue Beaudoin. Lot 1722-11 avec maison en bois, terrain supr. 22 x 32. Jean-Bte Peloquin à Louis Morin ; \$1,400 [76995].

Rue St Ambroise. Lots ½ Ind 3412-2, 3, 4 ; 1913-13, 14, 15, 26 à 31, 33, terrains vacants. Le Shérif de Montréal à Caroline Angelina Deseaulles épouse de F. L. Beique ; [77049].

Rue S.e Marguerite. Lot 1745 avec maison en bois, terrain 30 x 90. Joseph Cantin à Aristé Latour ; \$1,450 [77076].

Rue St Ferdinand. Lot pt 1897, terrain supr 91 pds vacant. Honoré Lavoie à la Cité de St Henri ; \$45.45 [77078].

Rue Albert. Lot pt S. E. 941-126, 127, terrain supr 450 vacant. Emille Labelle



FEU :: :: FONDÉE EN 1833 COMPAGNIE D'ASSURANCE MARINE  
**BRITISH + AMERICA**

Capital en Argent - \$750,000.00. Actif Total, au-delà de \$1,510,827.88  
 Pertes payées depuis sa fondation \$16,920,202 75

Bureau Chef à Toronto, Ont. Geo. A. C. Cox, Président; J. J. Kenny, Vice-Président; P. H. Sims, Sec.

"R. G. JOHNSON, Agent Résident, Bâtisse "Canada Life." MONTREAL

## UN FAIT

En 1897, la Compagnie d'assurance **CANADA LIFE** a fait plus de surplus ou de profit à partager parmi ses porteurs de police que toutes les autres Compagnies Canadiennes ensemble.

**Morale: - Assurez-vous dans la CANADA LIFE**

OSCAR N. GAGNON,

Inspecteur Dépt. Français.

J. W. MARLING,

Gérant, Province de Québec.

## The NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE CO.

BUREAU PRINCIPAL . . . . . TORONTO.

Les nouvelles polices émises en 1898 représentent un montant de plus de \$1,000,000.

Situation pour quelques agents de première classe pour la ville et la campagne.

Chas. AULT, M. D. et T. G. McCONKEY,

Gérants pour la Province

180 rue St-Jacques, Montréal.

Wm. McCABE, L.L.B., Directeur-Gérant.

## AGENTS ET COLLECTEURS DEMANDÉS

... PAR **La Canadienne**

S'adresser personnellement  
 ou par lettre à

F. GAROIT, Gérant.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Argent à prêter sur première hypothèque

## Cie d'Assurance-Vie "FEDERAL"

BUREAU CHEF: HAMILTON, ONT.

CAPITAL ET RESSOURCES ..... \$1,331,448.27

PRIMES EN 1897 ..... 349,583.62

DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES ..... 39,246.47

DAVID DEXTER,  
 Directeur Gérant.

S. M. KENNEY,  
 Secrétaire.

J. K. McCUTCHSON,  
 Surint. des Agences.

H, RUSSELL POPHAM, Montréal, Gérant pour la Province de Québec.

épse de Jos. Sénécal à la Cité de St Henri; \$1600 [77077].

DE LORIMIER

Avenue Papineau. Lot 159a-2 avec maison en bois, terrain 51 x 170. William Richer à The Montreal Hide & Calf Skin Co.; \$939.40 [77052].

MAISONNEUVE

Rue Adam. Lot 14-146a. terrain vacant. Hon. Alph. Desjardins et al à L'Œuvre et Fabrique de la paroisse du St Nom de Jésus de Maisonneuve; \$1.00 [77050].

ÔUTREMONT

Avenue Spadina. Lot 32 192, terrain 25 x 100 vacant. Alexandre Martel à L'Institution Catholique des Sourdes Muets; \$500 00 [77026].

NOTRE-DAME DE GRACES

Rue Sherbrooke. Lot 180-241, terrain 25.4 x 114 2 d'un côté et 130.3 de l'autre, vacant. La Banque du Peuple à La Haute Cour de Québec de l'Ordre Indépendant des Forestiers; \$950 [77014].

Avenue Prudhomme. Lot 180-33, terrain 25 x 100 vacant. La Banque du Peuple à Léa Cardinal veuve de Joseph Urbain Turcot; \$750 [77019].

COTE DES NEIGES

Lot ½ ind 156-22 à 25, 27, terrains vacants. Le Shérif de Montréal à Wm Alexander McKay; \$91 [76994].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot ½ S. O. 334. Marguerite Léocadie Delia Brousseau épse de Jules Nestor Chopin à Olivier Limoges sr; \$75.00 [77028].

Lots 323-346, 363, 153, terrains vacants. La Faillite Drapreau Savignac & Cie à John Wesley Gray; \$50.00 [77068].

Lot ½ S. E. 323 86, 100. Le Shérif de Montréal à Régis Gagnon; \$280 [77085].

ST LAURENT

Lot pt 88. Vincent Ferrier dit Jasmin à Philomène Pamela Gosselin épse de Ed. Gohier et Michel Benoit; \$1400 [77108].

POINTE AUX TREMBLES

Lot 174-3, terrain vacant. L'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de l'Enfant Jésus de la Pointe aux Trembles à Eugénie Turcotte; \$220 [77091].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot ½ O. 137. Urgel Brunet à Odile Séguin veuve de Eugstache Alex. Rouleau; \$750 [77089].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux des ventes par quartiers:

St Louis.....	\$2,550 00
Ste Marie.....	8,853 00
Ouest.....	43,750 00
St Antoine.....	57,656 00
Hochelaga.....	375 00
St-Denis.....	19,669 87
St Jean-Baptiste.....	5,987 98
St Louis du Mile End...	4,375 00
Montreal Annexe.....	1,210 52
Westmount.....	17,158 30
St Henri.....	13,520 40
De Lorimier.....	939 40
Outremont.....	500 00
Notre Dame de Grâces.	1,700 00

\$178,280 47

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Shaw, quartier Ste Marie, 83½ c le pied.
Rue Bishop, quartier St Antoine, \$1.75 le pied.
Rue du Havre, quartier Hochelaga, 7¾ c le pied.
Rue St Denis, quartier St Denis, 40c le pied.
Rue St Hubert, do 5½ c le pied.
Rue Lasalle, quartier St Jean-Bte, 49c le pied.
Rue Boyer, do 25½ c le pied.
Rue Sanguinet, St Louis du Mile End, 11¾ c le pied.
Rue Waverley, Montréal Annexe, 12c et 20c le pied.
Avenue Elgin, Westmount, 74¾ c le pd.
Avenue Windsor, do 42c¾ le pd.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 21 janvier 1899, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$164,072 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$60,707
Successions.....	13 900
Cies de prêts.....	23,965
Assurances.....	60 000
Autres corporations...	5,500
	————— \$164,072

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

- 4 % pour \$60,000.
  - 5 % pour \$500; 2 prêts de \$1,000; \$1,500; \$4,000; \$4,500 \$5,000; \$5,250; et \$12,000.
  - 5½ % pour \$500; \$5,000 et \$12,000.
- Les autres prêts portent 6 p. c. d'intérêts à l'exception de \$1,800 à 7 p. c. et de \$100 à 8 p. c. d'intérêts.

## THE WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITÉE)

CONSTITUÉE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE  
**CAPITAL AUTORISÉ . . . . . \$2,000,000.50**  
**ACTIF . . . . . \$2,417,237.98**

Bureaux : 18, rue St-Sacrement, Montréal, P. Q.

DIRECTEURS.

Hon. A. W. Ogilvie; MM. Wm. Strachan; W. Barclay Stephen; R. Préfontaine, M. P.; R. W. Knight; John Hoodless; J. N. Greenshields, C. R.; W. L. Hogg.

OFFICIERS.

HON. A. W. OGILVIE, Président Wm. STRACHAN  
 Vice-Président; — W. BARCLAY STEPHEN,  
 Gérant; J. W. MICHAUD, Comptable.

Procureurs: — MM. Greenshields & Greenshields.  
 Banquiers: La Banque des Marchands du Canada.

Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic Administrateur, Exécuteur, Fidéli-Commissaire Releveur, Curateur aux Aliénés, Gardien, Liquidateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débitures émises pour trois ou cinq ans. Ces débitures et l'intérêt peuvent être perçues en aucune partie du Canada, sans frais.

Pour autres détails s'adresser au Gérant.

## The Investment Company

(LIMITED)

MONTREAL, P. Q.

OFFICIERS. — Hon. A. W. Ogilvie, Président;  
 C. H. Catelli, Ecr., Vice-Président; W. L. Hogg,  
 Ecr., Gérant.

DIRECTEURS. — Hon. A. W. Ogilvie, Sénateur du  
 Canada; Hon. Richard Turner, Québec; C. H. Catelli,  
 Esq., Manufacturier; W. Barclay Stephens,  
 Ecr., Gérant de la Western Loan and Trust Com-  
 pany; W. Dale Harris, Ecr., Président de la Montreal  
 Island Belt Line Railway; S. Beaudin, Ecr., Avocat;  
 W. L. Hogg, Ecr.

AUDITEUR. — P. S. Ross &amp; Sons.

NOTAIRE PUBLIC. — Hugh Brodie.

AVOCATS. — MM. Beaudin, Cardinal, Loranger et  
 St. Germain.

BANQUIERS. — Imperial Bank of Canada.

## The Trust & Loan Company of Canada

INCORPORÉE EN 1845 PAR CHARTE ROYALE

CAPITAL SOUSCRIT . . . . . \$7,500,000.00

Argent à prêter sur propriétés de ville et sur fermes  
 améliorées, à bas prix et à des conditions  
 vraiment avantageuses.

Adressez-vous au Commissaire de

The Trust &amp; Loan Co. of Canada, 26 rue St-Jacques, Montréal, Qué.

## LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

Bureau Principal : St-Hyacinthe, P. Q.

**CAPITAL PAYÉ . . . . . \$812,790**  
**RÉSERVE . . . . . 75,000**

DIRECTEURS :

G. C. DESSAULLES, . . . . . Président.  
 J. R. BRILLON, . . . . . Vice-Président.  
 L. P. MORIN, . . . . . J. NAULT.  
 E. R. BLANCHARD, . . . . . JOS. MORIN.  
 C. L. LEDOUX, . . . . . Caissier.  
 Inspecteur.

— Succursales —

St. Césaire, M. N. Jarry, gérant.  
 Farnham, J. E. Campbell, gérant.  
 Iberville, J. M. Bélanger, gérant.  
 L'Assomption, C. A. Bédard, gérant.

Correspondants: — Canada : Banque des Mar-  
 chands et ses succursales. États-Unis : New-York.  
 The National Bank of the Republic, Ladenburg,  
 Thalman & Co.; Boston Merchants National Bank.

## THE MOLSONS BANK

Incorporée par acte du

Parlement en 1855

BUREAU PRINCIPAL . . . . . MONTRÉAL.

Capital versé . . . . . \$2,000,000.00

Réserve . . . . . \$1,500,000.00

Réserve pour rabais sur escomptes

courants . . . . . \$80,000.00

Compte de Profits et Pertes . . . . . 81,020.95 1,661,020.95

BUREAU DE DIRECTION.

Wm. MOLSON MACPHERSON, . . . . . Président.

S. H. EWING, . . . . . Vice-Président.

W. M. Ramsay, . . . . . Samuel Finley, . . . . . Henry Archibald.

J. P. Cleghorn, . . . . . H. Markland Molson.

F. WOLFFERSTAN THOMAS, Gérant Général.

A. D. DURNFORD, Inspecteur. H. LOCKWOOD, } Asst.-Insp

W. W. L. CHIPMAN, }

SUCCURSALES : Alvinston, Ont.; Aylmer; Brockville;

Calgary; Clinton; Exeter; Hamilton; London; Meaford;

Montréal; Montréal, rue Ste-Catherine; Morrisburg; Nor-

wich; Ottawa; Owen Sound; Québec; Ridgetown; Simcoe;

Ont.; Smith's Falls; Sorel, P. Q.; St Thomas; Toronto;

Toronto Junction; Trenton; Vancouver, B. C.; Victoria;

B. C.; Revelstoke Station, B. C.; Waterloo; Winnipeg;

Woodstock — AGENCES à Londres, Paris, Berlin et dans

toutes les principales villes du monde.

Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres

circulaires pour voyageurs.

Attention sérieuse apportée aux Collections.

## La Construction

M. S. Frappier, architecte, a terminé les plan et devis pour une magnifique résidence qui sera érigée avenue Esplanade; M. D Lalonde qui en sera le propriétaire a déjà demandé les soumissions.

M. S. Frappier, architecte, demande des soumissions pour les réparations à faire au magasin portant les numéros 473 à 477 rue St Laurent, dont M. James Lowe est propriétaire.

M. S. Frappier, architecte, prépare les plan et devis pour 4 cottages que M. Philippe Rouiller fera ériger rue St Urbain à Montreal Annexe.

M. W. E. Doran, architecte, demande des soumissions pour une résidence que M. John Quinlan fera ériger sur l'avenue Columbia.

M. Jos. Sawyer, architecte, au No 621 rue St Antoine, demandera durant toute la semaine prochaine des soumissions pour deux maisons formant 6 logements que MM. Guilbault Frères feront ériger sur la rue Souvenir à Ste Genevieve.

### Pour detruire les blattes

[coquerelles].

Placez dans leurs parages quelques assiettes creuses contenant de la bière. Elles aiment beaucoup ce breuvage et s'y noient.

### AVIS DE FAILLITE

IN RE

#### HENRI SENEAL,

Marchand de chaussures, 1271 rue Ste-Catherine, Montréal. FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux salles d'encan de Marcotte Freres, 69 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal,

**Judi, le 2 Février 1899.**

11 heures de l'avant-midi, tout l'actif cède d'après inventaire, savoir:

Stock de chaussures.....	\$1,468.71
Ameublement de magasin.....	79 00
Dettes de livres, par liste.....	33;70
Loyer des prémisses à choir au 1er mai '99	69.00

Le magasin sera ouvert pour inspection, mercredi le 1er février 1899.

L'inventaire en vue a nos bureaux. Pour autres informations s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs,

15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

## VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 31 janvier au 7 février 1899.

### DISTRICT DE MONTREAL

Alex. Prud'homme vs Wilbrod Quesnel.

Lachine—Le lot 865-39 avec bâtisses.

Vente le 2 février, à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Le Crédit Foncier vs Aimé Geoffrion.

Montréal—La partie du lot 418a du quartier St Antoine situé rue Notre-Dame avec bâtisses.

Vente le 2 février à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Honoré Carreau vs Frédéric Martel.

St Joseph de Chambly—Les lots 331 et 331 avec bâtisses.

Vente le 2 février, à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

The Londonderry Iron Co vs Alphonse Charlebois.

St Henri de Montréal — Les lots 1625, 1622, pt 1617 et 1754 situés sur les rues St Jacques, St Alphonse et St Paul avec bâtisses.

Vente le 3 février à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

### DISTRICT D'ARTHABASKA

Victor Gélinas vs Paul Héon.

St Louis de Blanford—Les lots 10 et 72.

Vente le 2 février, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT D'IBERVILLE

Daniel Barker vs Théodore Blanchard.

St Bernard de Lacolle—Le lot 582 contenant 60 arpents avec bâtisses.

Vente le 2 février, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Nap. Bazinet vs Nap. Bazinet.

Ste Brigitte—Le lot 427.

Vente le 6 février, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT DE KAMOURASKA

Wm Fraser et al vs Urias Caron.

N.-D. des Sept Douleurs et Cacouna—1o Le lot 31 situé à Cacouna avec bâtisses.

2o Le lot 65 sans bâtisses, situé à N.-D. des Sept Douleurs.

Vente le 1er février, à 11 h. a. m. à la porte de l'église de N.-D. des Sept Douleurs pour le lot de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m. à la porte de l'église de Cacouna pour le lot de cette paroisse.

## DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Honoré Carreau vs Edm. Martel et al.

Ste Marie de Monnoir—Les lots 296 et 295 avec bâtisses.

Vente le 31 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

La Banque Nationale vs Jos. Dodier.

St Jean-Baptiste de Sherbrooke—Le 1/4 nord-ouest du lot 12 contenant 50 acres avec bâtisses.

Vente le 31 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 133<sup>e</sup> livraison (14 Janv. 1899).—Le trésor de Madeline, par Pierre Macl. — Le Bagirmi. — Les compagnons de la Marjolaine, par Arsène Alexandre.— Les timbres-postes : Allemagne : Royaume de Wurtemberg, par Lucien d'Elne.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 2 (14 Janv. 1899).

1o Le voyage d'un Anglais aux régions interdites (Le pays sacré des Lamas) par M. A.-H. Sauvage-Landor. — 2o A travers le monde : Un nouveau "Fran" et la Loire navigable, par L. Galloudec. — 3o Aux pays inconnus : Projets d'une expédition antarctique anglaise. — 4o Civilisations et religions : Les Dolmens de la Vienne. — 5o Dans le monde du travail : Un câble américain à travers le Pacifique. — 6o A travers la nature : Un lac de sulfate de soude. — 7o Livres et Cartes. — 8o Conseils aux voyageurs : Les moyens de se défendre contre la Chique ; Description d'un habitat et méfaits de la Chique ; Mesures préventives ; Mesures curatives, par Paul Combes.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain Paris.

## Contre les vers des meubles

Employer le sulfure de carbone dans une seringue à canule fine pouvant entrer dans l'orifice fait par les vers. La canule a été garnie à mi-longueur d'un peu de cire. On pousse quelques gouttes de sulfure, et à mesure qu'on retire la canule, on fait glisser la cire vers le trou, de façon à passer celle-ci dans celui-là pour le boucher, afin que le sulfure reste dans le bois.

## Pour conserver les plumes d'acier

Que l'encre ordinaire à base de tanin oxyde et rouille, les piquer, après usage, ou bien dans une simple pomme de terre dont le suc alcalin neutralise l'acidité de l'encre ou bien dans une éponge mouillée avec de l'eau contenant un peu de carbonate de potasse qui agit comme la pomme de terre. Les encres à l'aniline (mélange d'eau, d'une couleur d'aniline soluble, avec un peu de gomme

arabique) n'attaquent pas les plumes : il est vrai que l'écriture pâlit à la lumière, mais combien de manuscrits vivent à l'éternité ?

## Un cas de guérison original

On mande de la clinique de l'Université d'Iéna :

D'après une communication du docteur Strubell, médecin à cette clinique, un tumeur d'Apolda, âgé de 41 ans, avait remarqué au bout de son nez une petite tache rouge d'apparence nullement maligne.

Cependant, le nez se mit à enfler d'une façon inquiétante, le malade eut la fièvre et des frissons, et gravement atteint, il fut transporté à la clinique.

Là, on dut l'isoler immédiatement, après avoir réussi à constater des bacilles du charbon.

On eût bien voulu procéder par une opération ; malheureusement il était trop tard. On se décida pour un traitement énergique.

On fit au malade, dans le nez et les glandes voisines, déjà atteintes par l'inflammation, plus de trente injections d'eau phéniquée par jour et on recouvrit les endroits malades sans cesse, nuit et jour, de cataplasmes chauds.

En même temps on lui donna pour le ranimer, du cognac, du vin rouge et du champagne en quantité incroyable, ce traitement continué pendant trois semaines, la maladie ne fit plus de progrès ; le nez, au début affreusement mutilé, guérit au bout de quelque temps sans laisser de cicatrice reconnaissable, et le malade qu'on avait déjà abandonné peut-être, après un traitement d'environ six semaines, renvoyé complètement guéri.

## AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

**GIRARD & LAFOREST,**

Grand'Mère, Faillit.

Les sous-signés vendront à l'encan public, au No 69 rue St-Jacques, Montréal,

**Mercredi, le 1er Février 1899,**

à 11 heures a.m., l'actif mobilier des faillit, comme suit :

Un fonds général de commerce.....	\$1,141.99
Roulant.....	99.15

Dettes de livres et billets recevables, d'après liste.....	\$1,633.61
--	------------

Conditions : Comptant.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, lundi et mardi, les 30 et 31 janvier 1899.

LAMARCHE &amp; BENOIT,

Curateurs conjoints,

No 1709 rue Notre Dame, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.